DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12932 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 27 AOUT 1986

Un nouveau raid sur la Libye ?

Les Etats-Unis envisagent-ils de bombarder une deuxième fois la Libye, dans le but de dissuader le colonel Kadhafi de mener de nouvelles opérations terroristes contre les intérêts américains ? La question est posée ces jours-ci par la presse américaine, qui, comme ce fut le cas avant le raid du 15 avril dernier contre Tripoli et Benghazi, semble disposer de fuites savamment distillées par certains milieux dirigeants à Washington.

Ainsi, à en croire le très influent «Wall Street Journal», le gouvernement américain, aurait planifié une série de bombardements contre des objectifs économiques et militaires libyens, après avoir acquis la certitude que le colonel Kadhafi s'apprêtait à lancer une nouvelle campagne d'attentats, notamment en Europe.

Washington envisagerait, cette fois, des opérations de plus grande ampleur que celle menée en avril et aurait sollicité l'appui de plusieurs de ses alliés européens, dont la France – pour une éventuelle action commune contre les Libyens au Tchad. Coïncidence troublante, les informations du «Wall Street Journal» sont publiées au moment même où commencent au large des côtes libyennes une série de manœuvres aéronavales égypto-américaines. Le Pentagone a cependant pris soin, mardi, de souligner qu'il s'agissait là de «manœuvres de routine» n'ayant aucunément pour objet de «provoquer» Tripoli. Un porte-parole a précisé qu'en aucun cas les navires et avions déployés ne pénétrerait dans le golfe de Syrte, que la Libye considère comme faisant partie de ses eaux territoriales.

Il reste que les les milieux dirigeants se sont bien gardés de démentir les informations du «Wall Street Journal» au contraire. Lundi, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, déclarait que les Etats-Unis avaient «effectivement des raisons de croire» que la Libye était prête à reprendre ses opérations terroristes. Plusieurs autres officiels américains, anonymes, ont à leur tour «confirmé» les informations du «Wall Street Journal». Mais cette avalanche soudaine d'indices sur l'inéuctabilité d'un prochain affrontement avec la Libye est quelque peu troublante et conduit à s'interroger sur ce que pourraient être les véritables intentions de Washington. Dans la capitale fédérale, certains n'hésitent pas à assurer qu'«une campagne de désinformation est en cours». Objectif : intimider et dissuader le colonel Kadhafi, d'une part, et, d'autre part, encourager ses adversaires, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

L'hypothèse est aussi plausible que les informations du «Wall Street Journal». Car si, jusqu'à présent, l'opposition libyenne installée à l'étranger s'est révélée divisée et peu menaçante pour Tripoli, il semble en revanche que le régime a été ébranlé par le raid d'avril dernier. On dit le colonel Kadhafi profondément déprimé, vivant la plupart du temps loin de sa capitale, peut-être mis à l'écart par ses proches et de plus en plus coupé d'une armée humiliée et indisposée par les foucades du Guide le tout sur fond de difficultés économiques croissantes, dues surtout à la baisse du prix du pétrole. C'est peut-être cette situation que les Etats-Unis entendent exploiter en proférant – par voie de presse – de nouvelles menaces à l'encontre de la Libye.

Avant l'avis du Conseil d'Etat et la décision de M. Mitterrand

Le projet de redécoupage électoral soulève de vives critiques dans l'opposition

Sur les cent départements et les deux territoires concernés par le redécoupage électoral, soixante-trois font l'objet de contre-propositions de la part de la commission des «sages» dont le rapport a été publié au Journal officiel du mardi 26 août. Pour cinq cent cinquante circonscriptions, le ministre de l'intérieur a soit reçu l'aval des six magistrats, soit tenu compte de leurs suggestions, dès lors que celles-ci n'avaient pas d'incidences électorales. Les critiques – explicites ou voilées – soulevées dans l'opposition et à l'extrême droite contre le projet de M. Pasqua ne sont donc pas pour autant dissipées par les recommandations les sages, essentiellement démographiques.

«Les hommes politiques veulent faire l'histoire. Ils ne savent pas l'histoire qu'ils font» : cette formule de M. Jean-Claude Casanova, professeur à Science-Po et proche de M. Raymond Barre, qu'il avait utilisée à la veille du rétablissement du scrutin proportionnel, pourrait à merveille s'appliquer aux auteurs du retour au scrutin majoritaire.

L'histoire que veulent faire MM. Chirac et Pasqua en rétablissant un mode se scrutin que nous avions connu de 1958 à 1981, est celle d'un remake : il suffit de remplacer le nom de De Gaulle par celui de l'actuel premier ministre. Plus précisément, il s'agit de mettre un terme à la parenthèse que constitue, à ses yeux, la cohabitation, pour revenir à un régime présidentialisé où le chef de l'Etat est à la fois chef de l'exécutif et chef d'une majorité parlementaire à sa dévotion. La conjonction du retour au scrutin majoritaire dont chacun, (gauche et droite) a pu mesurer les effets amplificateurs, et d'un habile redécoupage des circonscriptions doit donner, demain, au président Chirac les moyens de ce projet.

Encore faut-il que l'opinion majoritairement favorable, selon les sondages, au scrutin majoritaire ne touve rien à redire. Alors même que la nouvelle carte électorale n'est pas fixée, le Conseil d'Etat ne s'étant pas encore prononcé, l'opposition alerte les électeurs et crie au «charcutage». Mais il faut ici distinguer les effets du changement de mode de scrutin lui-même et ceux du travail aux ciseaux du ministre de l'intérieur.

ANNE CHAUSSEBOURG
et JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)

Le débat sur les prisons privées

Peut-on déléguer le pouvoir de punir ?

Les entreprises françaises se partageront bientôt un marché de 8 millards de francs : 20 000 places de prison doivent être construites de toute urgence, que M. Albin Chalandon a décidé de céder au privé. Le ministre de la justice répondait ainsi par l'affirmative à une question en forme de «colle» juridique : l'Etat peut-il abandonner à d'autres l'une de ses prérogatives majeures, le pouvoir de punir ?

Si, dans l'esprit du garde des sceaux, la réponse ne fait pas de doute, certains fonctionnaires de la chancellerie, dont M. Arsène Lux, directeur de l'administration pénitentiaire, sont plus nuancés. La privatisation s'impose à leurs yeux, mais ils appréhendent un éventuel veto du Conseil constitutionnel. Comment celui-ci réagira-t-il ? Le sentiment prévaut au ministère de la justice qu'il n'y a pas de réponse certaine à cette question puisqu'il n'existe pas de précédent.

Le problème a été retourné en tous sens pour aboutir à la conclusion que le Conseil constitutionnel pourrait aussi bien donner son feu vert à ce projet qu'y faire obstacle en invoquant, par exemple, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Celle-ci affirme que *«la force publique»* ne peut être mise en œuvre *«pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée»*. Autrement dit, le pouvoir de coercition exercé par les gardiens de prison ne pourrait être confié à des personnes privées, *a fortiori* pour en tirer bénéfice.

Pour mettre toutes les chances de son côté, l'administration pénitentiaire a multiplié les précautions, consignées depuis quelques jours dans un avant-projet de loi dont la version définitive pourrait être soumise au Parlement d'ici à la fin de l'année. Ce texte prévoit que les gardiens de prison privée n'auront pas le droit de grève. *«La continuité du service public pénitentiaire*, lit-on dans cet avant-projet, *doit être assurée en toutes circonstances, notamment lorsqu'une interruption serait susceptible d'altérer le fonctionnement régulier et normal de la justice, de porter atteinte à la sécurité publique ou de perturber les conditions de vie des personnes incarcérées.»*

Autre précaution imaginée par l'administration pénitentiaire : l'usage des armes à feu serait réservé *«aux agents spécialement habilités à cet effet»* ; les gardiens du privé devront être *«agréés par l'administration»* qui vérifiera leurs antécédents et leur moralité ; enfin ils devront répondre aux *«conditions d'aptitude exigées pour les fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire»*, ce qui signifie, ajoute une note explicative jointe à l'avant-projet, qu'ils recevront *«une formation équivalente»* à celle des surveillants du public.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 10.)

CHRONIQUE DES ANNÉES  

Le «Che» est mort
PAGE 5

La catastrophe volcanique au Cameroun
L'aide internationale se mobilise en faveur des victimes des gaz toxiques.
PAGE 2

Rencontre Mitterrand-Kohl
Le président de la République et le chancelier ont des entretiens privés à Heidelberg.
PAGE 22

La rentrée de M. Krasucki



Le secrétaire général de la CGT tient, mardi 26 août, sa première conférence de presse après les vacances.

L'inflation ramenée à 2 % l'an
Les prix de détail ont augmenté en juillet de 0,1 %.
PAGE 19

Pourquoi le Tanneron brûle-t-il ?
La configuration du terrain et la végétation en font un site à haut risque.
PAGE 10

L'URSS et le nucléaire civil
Les Soviétiques comptent sur les Occidentaux pour les aider à améliorer la sécurité de leurs centrales.
PAGE 10

Le Monde MÉDECINE
– Les difficultés des greffes d'organes.
PAGE 9

Le sommaire complet se trouve page 22

Le succès de l'été à Moscou

Un «anti-Rambo» soviétique

MOSCOU
de notre correspondant

Les films d'action ne sont pas toujours la spécialité des réalisateurs soviétiques. Mais il fallait sans doute répliquer à la série des Rambo maintes fois dénoncée ici dans les discours officiels comme le summum de l'infantilisme et du chauvinisme. Des vidéo-cassettes clandestines circulent et Rambo est très demandé lors de ces séances payantes qu'organisent chez eux les heureux propriétaires de magnétoscopes...

La riposte de Mosfilm, *Navigation solitaire*, est incontestablement un film d'action, et il a été le succès populaire de l'été, même si le rythme n'est pas toujours suffisamment rapide pour un amateur occidental. L'hémoglobine coule à flots ; il y a des bases secrètes toutes clignotantes d'appareils électroniques dissimulés dans le sous-sol d'îles paradisiaques des mers du Sud, et même une attaque de commandos de tueurs en deltaplane.

L'action a lieu dans le Pacifique où les flottes de guerre américaine et soviétique s'observent en effectuant de grandes manœuvres à proximité l'une de l'autre. Un officier américain, ancien de la guerre du Vietnam, a décidé *«d'en finir avec les Russes»* en déclenchant une guerre sans merci. Ce va-t'en-guerre est curieusement bourrelé de remords en raison du massacre qu'il a commis jadis sur ordre dans un village vietnamien. On ne voit pas très bien le lien entre ce souvenir obsédant et sa volonté d'en découdre, mais cela nous vaut de nombreux retours en arrière sur les horreurs du Vietnam.

Cet officier un peu perturbé prend donc le commandement d'une base secrète que les Américains ont construite sur une île inhabitée du Pacifique et s'apprête à provoquer l'apocalypse en lançant un missile sur un navire de la flotte soviétique. Heureusement, le commandant soviétique, Chatokhine, veille. Il a décelé quelque chose de suspect et parvient au dernier moment avec ses hommes à arrêter le compte à rebours fatal. Le contraste psychologique est complet entre les Américains brutaux et cyniques et les marins russes volontiers sentimentaux et toujours prêts à chanter une chanson nostalgique, accoudés au bastingage.

Mais, dès qu'il s'agit de cogner, la différence s'estompe. L'officier américain écrabouille tous ceux qui tentent de lui barrer la route. Chatokhine est un as du poignard lancé à la gorge de l'adversaire. Les mitraillettes puis les torpilles s'en mêlent et quelques navires de guerre sont coulés de façon un peu confuse mais spectaculaire. La duplicité des Américains est évidemment totale. Un porte-parole de la Maison Blanche nie toute responsabilité dans l'affaire au moment même où les avions américains bombardent l'île pour faire disparaître toute trace de la base.

Le fim s'achève sur une image paisible de la campagne russe. Le commandant Chatokhine, joué par Mikhaïl Nojkhine, a été tué au dernier moment, d'une balle traîtresse. Ses hommes viennent annoncer la nouvelle à son père et proposent leur aide pour cultiver pendant leur permission, comme son fils s'apprêtait à le faire, son lopin de terre. La morale est évidente : s'il sait parfaitement manier la mitraillette et le couteau, le soldat russe a le cœur tendre et ne rêve que de cultiver son jardin.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Etranger

La catastrophe volcanique au Cameroun

L'aide internationale se mobilise pour les victimes des gaz toxiques

Entre mille et deux mille personnes sont été victimes des émanations naturelles de gaz toxiques dans la région de Bamanda, au nord-ouest du Cameroun. La nature exacte de ces gaz devrait être établie assez rapidement par les missions scientifiques étrangères — notamment française — qui se rendent sur les lieux, en même temps que seront acheminés les secours. Le gouvernement français, indique un communiqué publié lundi 25 août à Paris, a répondu à la demande d'aide formulée par le président Paul Biya, au cours d'un entretien téléphonique avec M. Chirac.

Le bilan exact de la catastrophe, dans une région assez difficile d'accès, sera malaisé à établir. Le ministre camerounais de l'information a fait état de deux mille morts. Pour sa part, le président Paul Biya a parlé de mille deux cents décès et de centaines d'hospitalisations.

« Il va falloir isoler la région sinistrée où des épidémies peuvent se propager », a annoncé le chef de l'Etat, qui a estimé que la zone dangereuse avait *« un rayon de 10 kilomètres »*. Selon M. Biya, *« des équipes médicales ainsi que des unités de l'armée sont intervenues sur place et ont réussi à maîtriser la situation »*. *« Les officiels devront trouver des abris aux sans-logis »*, a-t-il ajouté.

Le gouvernement a mis sur pied une commission chargée d'établir les besoins spécifiques des sinistrés de la région de Bamanda. *« Il est évident qu'il nous faut des matelas, des tentes, des médicaments et une assistance scientifique, mais la liste n'est pas exhaustive »*, a précisé M. Biya. Il a notamment remercié Israël, la France, les Etats-Unis et la RFA pour leur promptitude à proposer une aide au Cameroun.

Une première équipe médicale française et des chimistes de la protection civile sont partis lundi pour le Cameroun. Elle devait être suivie dès mardi par une mission scientifique de la délégation aux risques majeurs, conduite par M. Haroun Tazieff. Les coopérants français déjà sur place, notamment des sapeurs-pompiers, se sont immédiatement joints aux premiers secours.

En outre, indique un communiqué, les moyens des ministères français de la défense et de la coopération à Yaoundé, N'Djamena, Bangui et Libreville se mettent en œuvre localement. L'ambassadeur de France à Yaoundé, M. Yvon Omnès, en vacance en France, est reparti lundi après-midi pour le Cameroun dans l'avion spécial qui acheminait les premiers secours.

De leur côté, les Etats-Unis vont envoyer deux équipes, une médicale et une géologique. La première sera composée notamment de médecins légistes *« qui détermineront les causes de la mort des victimes et le traitement médical adéquat pour les survivants »*, a précisé M. McPherson, administrateur de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

La seconde équipe, dont feront partie un géochimiste et un vulcanologue de l'Agence américaine de géologie, *« enquêtera sur les causes de l'accident et emportera avec elle l'équipement nécessaire »*. Les Etats-Unis ont immédiatement envoyé un crédit de 25 000 dollars à l'ambassadeur américain au Cameroun, pour commencer les opérations de secours, a indiqué M. McPherson.

Selon l'USAID, *« un léger tremblement de terre peur avoir provoqué un glissement de terrain remuant des sédiments et provoquant une réaction chimique qui a créé le gaz au fond du lac »*. *« Le gaz pourrait être du cyanure »*, a ajouté M. McPherson. Si cette hypothèse se confirme, *« le phénomène devrait être déjà terminé »*, a estimé le directeur de l'USAID, soulignant toutefois que *« cela pourrait se reproduire s'il y avait un nouveau glissement de terrain »*.

L'accueil de M. Shimon Pérès

Malgré la catastrophe, les Camerounais ont réservé un accueil coloré et chaleureux à M. Shimon Pérèz, premier ministre israélien, arrivé lundi pour une visite officielle de deux jours, avec à bord de son avion une équipe médicale réunie au dernier moment pour venir en aide aux victimes du gaz toxique.

Des dizaines de milliers de personnes s'étaient massées le long des rues de Yaoudé, pavoisées aux couleurs israéliennes et camerounaises, et ont dansé et chanté au rythme des tam-tams et des coups de sifflet. Dans la foule, des pancartes en hébreu et en français louaient *« l'amitié entre Israël et le Cameroun »* et *« Shimon Pérès, partisan du dialogue entre les peuples »*.

C'est sous les bravos que le premier ministre israélien a passé en revue, en compagnie du général Yitzhak Mevo, conseiller à la présidence pour la lutte antiterroriste, différentes unités de l'armée camerounaise.

Un mélange gazeux foudroyant

D'après les premiers témoignages recueillis au Cameroun, les experts français estiment que c'est un mélange gazeux qui s'est échappé du volcan.

Du gaz carbonique (CO_2) tout d'abord. *« A cause de la soudaineté des morts,* nous explique le professeur Pierre Huguenard, directeur du SAMU 94, *il s'agit d'un gaz totalement inodore, plus dense que l'air. Ses effets ont, notamment, pu être bien étudiés chez les personnes travaillant sur les bateaux qui transportent du grain. Le vidage des cuves s'accompagne d'une stagnation du CO_2 dans le fond. Ce qui fait que lorsque la personne responsable du nettoyage de la cuve y descend sans avoir pris au préalable de précautions, elle est comme foudroyée. De nombreux décès de ce type ont été signalés, y compris en France. »*

Le CO_2 entraîne des morts brutales, faisant suite à des pertes de connaissance quasi-instantanées. A forte dose, le CO_2 est un puissant dilatateur cérébral entraînant de fortes poussées d'œdème. En général, la mort survient quelques secondes après la perte de connaissance du fait d'une acidose gazeuse que le cœur ne peut supporter.

Autres gaz sans doute présents dans les émanations s'échappant du volcan : de l'hydrogène sulfuré (H_2S) et peut-être de l'anhydride sulfureux (SO_2). *« Ces gaz ont une odeur d'œuf pourri caractéristique,* précise le professeur Huguenard. Moins dangereux et moins lourds que le CO_2, ils ont tendance à se disperser davantage. En général, ils provoquent des accidents bronchopulmonaires aigus avec spasmes bronchiques et œdème pulmonaire s'accompagnant de sensations de brûlure au niveau des voies respiratoires.

Selon le professeur Huguenard, de l'oxyde de carbone pourrait également être présent dans les émanations gazeuses. Ce gaz inodore et très dangereux provoque des troubles sanguins graves, en remplaçant l'oxygène au niveau des globules rouges et en induisant la formation de carboxyphémoglobine.

Les sauveteurs devront avant tout déterminer quelles sont les zones contaminées et les baliser. Les experts chargés de cette mission auront besoin d'appareils respiratoires isolants (ARI). *« Seul problème, ces appareils ont besoin d'oxygène pour fonctionner,* précise le professeur Huguenard. *Il va donc se poser un problème d'approvisionnement et de stockage d'oxygène. »* L'une des principales missions des personnels médicaux envoyés sur place sera donc d'apporter avec eux des stocks d'oxygène et des appareils extracteurs d'oxygène.

F. N.

Comme des bulles d'eau minérale

En l'absence d'informations précises sur ce qui s'est véritablement passé dans la région du lac de Nios (Cameroun) dans la soirée du vendredi 22 août, il est difficile de dire quelle est l'origine réelle de ces émanations mortelles. Le phénomène, au contraire des éruptions volcaniques qui libèrent aussi de grandes quantités de gaz toxiques qui montent en altitude et se diluent rapidement, est en effet peu fréquent, même s'il s'est déjà produit en 1979 à Java, dans la région des monts Dieng, où cent quatre-vingts personnes ont trouvé la mort, et en 1984 au Cameroun, où il a fait trente-cinq victimes.

Une seule chose est certaine : l'activité tectonique de cette région est responsable de ce qui s'est passé. Cette partie du Cameroun qui longe la frontière avec le Nigéria est une zone sensible, parsemée de nombreux volcans endormis, à l'exception du Mont Cameroun et d'autres volcans situés en mer. Les nombreuses failles qui marquent la région et les lacs de cratère qui, comme le lac Nios, existent aujourd'hui en témoignent. C'est aux abords de ce lac que se seraient produites les premières émanations de gaz riches vraisemblablement en gaz carbonique, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre et, pour une moindre part, d'acides fluorhydrique, chlorhydrique...

Ces gaz sont le résultat de phénomènes d'origine magmatique que l'on retrouve de façon spectaculaire dand les éruptions. Là, on peut penser, même si l'on ne retrouve pas dans cette région du Cameroun d'activité volcanique connue depuis trois ou quatre siècles, que des poches de gaz se sont formées en profondeur. Souvent, ces gaz cheminent par les failles qui entaillent le terrain et remontent lentement à la surface sous forme de fumerolles ou de panache. Ce phénomène, pour spectaculaire qu'il soit, est bien visible, ce qui permet de l'éviter.

Mais, il arrive que la roche qui coiffe les poches de gaz soit totalement imperméable. La pression monte alors et fait jouer les failles. Un effondrement massif des parois du lac de cratère peut alors donner lieu, selon M. Renaud Vie Le sage, délégué aux risques majeurs, à une mise en mouvement rapide des sédiments du lac qui sont riches en gaz carbonique et en gaz de marais, toxiques eux aussi. C'est ce qui s'est passé en 1984 au Cameroun.

Il peut aussi arriver que l'activité tectonique permette aux eaux froides du lac d'entrer en contact avec les roches très chaudes du sous-sol. Ce qui provoque une émission de gaz qui, telles les bulles d'une bouteille d'eau minérale, remontent rapidement à la surface et se répandent dans l'atmosphère. Les gaz les plus légers s'envolent alors, tandis que les plus lourds, comme le gaz carbonique, restent au sol et présentent un danger pour les populations.

C'est ce que les deux volcanologues, François Le Guern, du Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette, et René Faivre Pierret, de Grenoble, devraient tenter d'élucider en se rendant sur place pour le compte du gouvernement français.

Le témoignage d'un religieux

« Comme si une bombe à neutrons avait explosé »

Yaoundé. — *« Dans le premier village que nous avons traversé, nous avons vu des hommes, des femmes, étendus morts sur le sol, parfois devant leurs cases ou encore allongés dans leur lit, parfois sur la piste »*, raconte le Père Horn, un prêtre néerlandais parvenu dès samedi matin 23 août sur les bords du lac Nios. Le témoignage du religieux, qui travaille dans une mission catholique à Wum, une petite ville située à une cinquantaine de kilomètres du lac, a été rapporté à Yaoundé par un de ses compatriotes qui l'a rencontré à Bamenda, principale ville de la région du Nord-Ouest.

Dans ce premier village, des survivants, fortement commotionnés, se plaignaient de brûlures très douloureuses dans la poitrine. Dans le deuxième village, sur les rives mêmes du lac Nios, dont il porte le nom, sur les quelque trois cent cinquante habitants, il n'y avait plus aucun survivant. *« C'était,* a dit le Père Horn, *comme si une bombe à neutrons avait explosé, ne détruisant rien, mais tuant toute vie. »* Dans un troisième village, le prêtre a tenté de rassuré les quelques survivants. Ceux-ci, a-t-il raconté, ont entendu jeudi soir une forte détonation suivie d'une odeur atroce et brûlante, *« une odeur d'œuf pourri »*, selon l'un d'eux.

Après la déflagration, certains habitants se sont levés pour tenter de s'enfuit, d'autres n'en ont pas eu le temps, tous ont été foudroyés par les gaz et se sont évanouis. La plupart des villageois sont morts après avoir inhalé ces gaz toxiques. D'autres, pour des raisons encore mystérieuses, se sont réveillés après une période plus ou moins longue d'inconscience. Selon le prêtre, plusieurs personnes blessées ont tenté de gagner par leurs propres moyens les villes de Wum et Nkambe, une autre localité située à 50 kilomètres au nord-est du lac Nios.

Le prêtre indique encore avoir entendu parler de la catastrophe pour la première fois à Wum, vendredi matin, de la bouche d'une rescapée venue chercher de l'aide. L'explosion se serait produite dès jeudi soir, selon lui. De source officielle, on a indiqué qu'elle avait eu lieu vendredi soir.

Le Père Horn explique qu'il est alors parti de Wum en direction du lac. Le convoi dans lequel il se trouvait, ainsi que des responsables camerounais, s'est arrêté vendredi au bout de 20 kilomètres. Démunis de tout moyen de détection, les membres du groupe se sont demandés s'il était prudent de poursuivre la route.

Samedi matin, le Père Horn, accompagné d'un ami et avec l'autorisation des autorités, a poursuivi jusqu'aux lieux de la catastrophe, grâce à une voiture tout terrain. Après l'arrivée des premiers secours, il a pu survoler le lac à bord d'un hélicoptère de l'armée camerounaise. Il a remarqué que les eaux étaient calmes, mais qu'au lieu d'être claires comme d'habitude, elles étaient très boueuses. Sur une partie de la rive, la végétation avait été brûlée. Le prêtre a également noté des bananiers cassés en deux comme si un souffle puissant avait suivi la déflagration.

La région où s'est produite la catastrophe est d'origine volcanique et très accidentée. Elle n'est pas très peuplée. Dans un décor de savane africaine, les villageois élèvent du bétail sur les collines et plantent du riz dans les vallons fertiles. — *(AFP.)*

Proche-Orient

Annoncée à Jérusalem comme acquise

La rencontre Pérès-Moubarak dépend surtout de Washington

LE CAIRE
de notre correspondant

Prudence et réserve sont toujours de rigueur au Caire malgré les informations de source israélienne donnant pour acquise la prochaine tenue d'un sommet Moubarak-Pérès.

En fait, la rencontre entre le président égyptien et le premier ministre israélien dépend surtout de Washington. L'Egypte, qui traverse une crise économique aiguë, attend des Etats-Unis un accroissement de l'aide américaine. Pour remplacer les 2,5 milliards de dollars perdus à cause de la chute des prix du pétrole et la baisse des virements des expatriés égyptiens, Le Caire souhaite que Washington convertisse 500 millions de dollars de l'aide civile prévus pour 1987, en liquide. Les Egyptiens désirent par ailleurs un abaissement des taux d'intérêt de la dette militaire (4,6 milliards de dollars).

Consensus

Des progrès semblent avoir été réalisés à ce niveau. Les manœuvres conjointes égypto-américaines actuellement en cours sont le signe d'une amélioration des relations entre Washington et Le Caire (*le Monde* du 26 août). M. Oussama El Baz, conseiller du président Moubarak pour les affaires politiques, a indiqué dans une interview, publiée, jeudi 21 août par l'hebdomadaire *Al Moussawar*, que *« l'Egypte était proche du point où elle pourrait convaincre l'administration américaine de répondre favorablement à ses demandes économiques »*. A défaut d'obtenir satisfaction, même partielle, les responsables égyptiens ne voient pas pourquoi ils devraient prendre des risques en normalisant les relations avec Israël pour redorer le blason de la Pax Americana. Une telle normalisation, qui signifie le renvoi d'un ambassadeur d'Egypte à Tel-Aviv et la tenue d'un sommet Moubarak-Pérès, provoquera inévitablement des remous.

Le gel des relations avec Israël est une des principales bases du consensus délicat établi entre le gouvernement et l'opposition, qu'elle soit de gauche ou islamiste. Un accord pour la solution du litige frontalier de Taba, ce kilomètre carré de plage que l'Egypte réclame depuis 1981, ne suffira pas pour calmer l'opposition. L'enclave du nord du golfe d'Akaba ne passionne guère l'opinion égyptienne, sans omettre le fait qu'un accord pour la solution du litige de Taba ne signifiera pas le retour de cette parcelle de territoire à la souveraineté égyptienne. Le verdict de la commission d'arbitrage internationale — dont trois des membres sont encore à désigner — prendra plus d'un an. Le mandat du président Moubarak sera alors arrivé à expiration (14 octobre 1987). Le kilomètre carré de plage ne constituera donc pas un atout majeur favorisant le renouvellement du mandat du raïs

Au niveau arabe, le sommet d'Ifrane a démontré que les pays de la Ligue n'étaient pas encore prêts à accepter l'ouverture d'un dialogue avec l'Etat hébreu. Ne pas tenir compte des virulentes condamnations des durs et de la circonspection des modérés équivaudrait à fortement réduire les chances d'une réintégration de l'Egypte dans la famille arabe. C'est la raison pour laquelle l'Egypte intensifie actuellement ses contacts avec l'OLP et la Jordanie. L'Egype cherche à ressusciter l'accord jordano-palestinien de février 1985 pour pouvoir, le cas échéant, présenter un dossier cohérent en ce qui concerne l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et à Gaza. Il faudra pour cela convaincre d'abord M. Yasser Arafat de reconnaître la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies.

La diplomatie égyptienne continue enfin de jouer la carte d'une conférence internationale pour la résolution du conflit israélo-arabe, afin de parer à toute défaillance américaine. La tenue éventuelle d'un telle rencontre a été au centre du sommet Moubarak-Hussein de Jordanie, début août. Elle a par ailleurs constitué un des principaux thèmes examinés la semaine dernière au Caire lors de la visite du vice-ministre des affaires étrangères, M. Vladimir Petrovski.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

SOUDAN

Aggravation de l'insécurité et de la famine dans le Sud

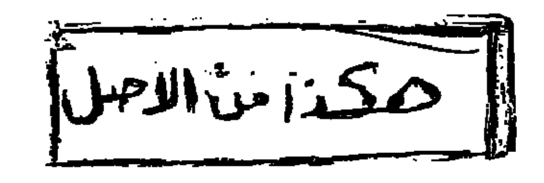
L'insécurité et la famine s'aggravent dans le sud du Soudan, où les combats entre troupes gouvernementales et rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS, du colonel John Garang) se sont étendus, indiquait lundi 25 août le quotidien soudanais *Sudan Times*, généralement bien informé. Selon des rapports émanant de Wau (capitale de la province de Bahr el Ghazal), les récents combats aux alentours de la ville ont provoqué d'importants dégâts, ajoute le journal.

Sudan Times précise que l'aéroport de Wau est devenu impraticable, non seulement en raison de la menace formulée par l'APLS d'abattre tout avion qui survolerait la région, mais aussi à cause de graves dommages qu'a subis la partie centrale de l'aéroport à la suite d'un bombardement intensif au mortier au cours des combats de la semaine dernière. De nombreux appareils ont été détruits.

Le quotidien ajoute que la population, qui, poussée par la famine et la panique, s'est réfugiée dans la ville, est privée de nourriture. Il n'est pas possible actuellement d'acheminer une aide alimentaire par la route ou le chemin de fer.

Dans la plupart des provinces règnent la famine et la peur, outre un manque de confiance à l'égard du gouvernement et de l'APLS, ajoute le quotidien. De nombreuses personnes dans le sud craignent que la récente décision du gouvernement de Khartoum de ne pas poursuivre les négociations avec le colonel Garang se traduise par une aggravation de l'insécurité, écrit-il encore.

A Nairobi, la Croix-Rouge internationale a annoncé lundi qu'elle négociait avec les rebelles pour reprendre les livraisons aériennes d'urgence de nourriture dans la région, suspendues la semaine dernière après la destruction d'un avion. Les organisations humanitaires estiment à deux millions le nombre de personnes menacées par la famine dans le Sud. — *(AFP, AP.)*



هكذا من الأصل

Europe

RFA : le congrès de Nuremberg

L'esprit de compromis inspire le programme des sociaux-démocrates

NUREMBERG
de notre envoyé spécial

Un congrès pré-électoral n'a jamais tout à fait la même saveur qu'un congrès ordinaire. La grand-messe du Parti social-démocrate ouest-allemand, qui s'est ouverte lundi 25 août à Nuremberg, n'échappe pas à la règle. Personne, de toute évidence, n'a intérêt à savonner la planche de Johannes Rau, qui porte les espoirs du parti pour les législatives de janvier prochain : ni la gauche, dont les principaux dirigeants se sont déjà placés en réserve de la République, ni la droite, qui observe depuis deux ans une prudente distance. Les principales résolutions proposées ces derniers jours au congrès avaient obtenu ce week-end l'aval de la direction du parti, toutes tendances confondues. Le ministre-président de Rhénanie-du-Nord – Westphalie pouvait exposer mardi matin son programme de gouvernement sans crainte d'être démenti sinon par quelques poignées d'irréductibles de tous bords.

Il y aurait beaucoup à dire sur la viabilité des compromis qui ont conduit à l'élaboration de ce programme. En matière de sécurité, la foi dans l'alliance atlantique alterne avec d'ambitieux projets de réformes militaires qui se contredisent parfois. Sur le nucléaire civil, le SPD promet une « *rupture historique* » en se donnant « *dans la mesure du possible* » dix ans pour *réaliser le passage à d'autres types* d'énergie...

Il n'y a pas si longtemps que ces thèmes et d'autres encore nourrissaient des oppositions irréductibles au sein du parti, pour ne pas percevoir le chemin parcouru. Le SPD a changé, comme en témoigne symboliquement le nouveau décor de ce congrès, pavoisé de bannières multicolores au lieu des traditionnelles couleurs noir et rouge – une idée empruntée à la campagne électorale des socialistes français, qui n'a pas été sans susciter de vives oppositions. Le satisfecit que s'est adressé M. Willy Brandt, lundi matin, à l'ouverture du congrès, en rappelant les critiques que lui avait values « *sa politique d'intégration* », n'est pas injustifié.

Une telle mutation ne peut suffire, en trois ans, pour régler tous les problèmes et proposer une alternative véritablement cohérente à l'électorat. Cela tiendrait du miracle. Ce n'est pas tout à fait par hasard si le renversement psychologique de cet été en faveur du gouvernement au pouvoir s'est précisément produit après les élections de Basse-Saxe, qui servaient de répétition générale aux prochaines législatives. Confrontés à une déception ainsi qu'à des difficultés inattendues, les sociaux-démocrates – qui s'étaient presque faits à l'idée qu'il n'y avait plus qu'à souffler sur le chancelier Helmut Kohl pour le voir s'effondrer – sont tombés de haut. *La principale victime a été M. Rau* lui-même, qui avait un peu trop misé, faute de trouver terrain plus solide, sur son image d'honnête homme. Les doutes émis publiquement par l'ancien conseiller d'Helmut Schmidt, M. Klaus Boelling, sur la capacité du candidat social-démocrate à assumer les espoirs du parti ont choqué les esprits.

L'ancien porte-parole du gouvernement social-démocrate n'a cependant fait qu'exprimer tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Malgré d'incontestables qualités, le ministre-président de Rhénanie-du-Nord – Westphalie, « Frère John », passe aux yeux de beaucoup comme le représentant d'une génération sacrifiée en attendant l'heure d'une véritable relève.

La tâche de M. Willy Brandt, lundi, était à la fois simple et compliquée. Si la moindre des choses était d'appeler à resserrer les rangs autour du candidat désigné du parti, encore fallait-il donner suffisamment de cœur aux militants pour leur insuffler, en vue des mois à venir, le punch nécessaire. En vieux routier de la politique, le président du SPD, plus maître de lui que jamais, s'est efforcé de retourner les faiblesses actuelles du parti à son avantage. Affirmant que « *la capacité des sociaux-démocrates ouest-allemands à argumenter commençait à porter ses fruits* », il les a invités à ne pas se laisser assaillir par le doute mais à imposer leurs thèmes. « *La RFA*, a-t-il dit, *a besoin d'un gouvernement qui ne dilapide pas son temps et ses forces à résoudre les crises qu'il suscite lui-même.* » « *Qui ne veut pas de l'Union* [chrétienne], a-t-il ajouté à l'adresse de l'électorat potentiel des Verts, *doit aider le SPD. On ne peut le faire que si on décide pour l'assiette elle-même et non pas pour les bords de l'assiette.* »

HENRI DE BRESSON.

URSS

La famille d'Anatoli Chtcharanski est arrivée en Israël

Tel-Aviv (*AFP*). – « *Je suis heureuse, heureuse, heureuse* », a déclaré Mme Ida Milgrom, la mère de l'ancien « refuznik » Anatoli Chtcharanski, à son arrivée, lundi soir 25 août, à l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv.

Mme Milgrom, soixante-dix-sept ans, accompagnée de son fils Leonid, trente-neuf ans, de la femme de celui-ci, Raya, quarante ans, et de leurs deux enfants, Alexandre, quatorze ans, et Boris, un an, avaient quitté le matin même l'Union soviétique, après avoir reçu leurs visas d'émigration vers Israël. Ils avaient été attendus par Anatoli à Vienne, où ils faisaient escale.

La famille Chtcharanski, qui a accompli immédiatement les formalités d'immigration, a été accueillie à l'aéroport de Tel-Aviv par l'épouse d'Anatoli, Mme Avital Chtcharanski, un petit groupe de proches, et des dizaines de journalistes, photographes de presse et cameramen.

« *C'est ma maison ici,* » s'est contenté de dire Leonid aux reporters qui l'assaillaient de questions. Il a démenti avoir l'intention de s'installer aux Etats-Unis. « *La réunification de ma famille en Israël ne me fera pas abandonner la lutte pour le droit à l'émigration des juifs soviétiques* », a déclaré, de son côté, Anatoli Chtcharanski, qui a pris le nouveau prénom de Nathan en Israël. « *La diplomatie silencieuse ne peut avoir de l'effet. Il faut que s'exerce la pression de l'opinion publique internationale* », a-t-il ajouté.

Une première en Europe de l'Est

Une radio hongroise a recours à la publicité

Vienne, *AFP*. – Pour la première fois en Europe de l'Est, une nouvelle radio, radio Danubius, qui appartient à la radio nationale hongroise et émet en langue allemande depuis le 1er juillet dernier, est partiellement financée par la publicité, a annoncé lundi 25 août l'agence hongroise *MTI* reçue à Vienne. Les émissions de cette station sont destinées aux touristes de la région du lac Balaton (sud de la Hongrie) et à l'Autriche limitrophe.

Selon *MTI*, *radio Danubius* – qui compte déjà 3 millions d'auditeurs selon un récent sondage de radio Budapest – est principalement financée par des annonces publicitaires des hôtels et des institutions culturelles hongroises. La part des revenus en provenance des publicités de firmes étrangères est cependant importante et s'élèvera, selon la direction de la nouvelle radio, entre 3 et 5 millions de schillings (1,3 et 2,1 millions de FF) par an.

MTI a précisé qu'une seconde de publicité à radio Danubius coûte entre 60 schillings (26 FF) et 90 schillings (39 FF).

Asie

PHILIPPINES : la recherche d'un cessez-le-feu

Le Parti communiste à l'heure des négociations et de l'autocritique

Recevant lundi 25 août la présidente Corazon Aquino, en visite officielle dans son pays, le président indonésien lui a conseillé d'écraser les communistes philippins avant qu'ils ne deviennent trop forts, indique ce mardi 26 août l'agence Reuter. Ces propos sont ceux d'un « expert » en la matière : la répression de l'insurrection communiste par le général Suharto, il y a plus de vingt ans, fit, en effet, entre 150 000 (chiffre officiel) et 500 000 morts en Indonésie. Ils tranchent vivement avec l'approche choisie jusqu'ici par la présidente des Philippines, celle de la négociation. Cela étant, les affrontements se poursuivent. Douze soldats et miliciens gouvernementaux ont été tués lundi à Mindanao (sud) par les guérilleros communistes de la Nouvelle armée populaire (NPA). La tenue d'une première réunion entre le gouvernement de Mme Aquino et des représentants du Parti communiste philippin en vue d'un cessez-le-feu ne semble pas – loin de là – avoir favorisé une diminution des combats.

Manille
correspondance

Evadé en 1985, après dix ans de détention le journaliste Satur Ocampo vient de refaire surface à Manille comme chef de la délégation du Front démocratique national (FDN, d'obédience communiste), aux pourparlers de paix avec le gouvernement de Mme Aquino (1). Le ton de M. Ocampo tranche sur l'euphorie qui a suivi l'annonce officielle des négociations, en juin dernier. Il se déclare, en effet, aujourd'hui « *moins optimiste* » sur leurs chances de succès.

Formellement, représentants de l'insurrection communiste et du gouvernement ne se sont rencontrés qu'une fois, et encore c'était pour « *débattre des questions de procédure, le fond n'ayant pas du tout été abordé* ». M. Ocampo estime que « *Mme Aquino n'a fourni aucune indication sur la politique à suivre à ses représentants, si ce n'est qu'elle veut un cessez-le-feu* ». Pour lui, « *l'absence de perspectives sérieuses de la part du gouvernement pour parvenir à un accord comprenant un programme de coopération pouvant résoudre une fois pour toutes les problèmes socio-économiques du pays, pourrait empêcher la formulation d'une paix durable* ».

A l'heure où certains alliés de Mme Aquino – et même le cardinal Sin, chef de l'Eglise catholique des Philippines, – font part de leur déception devant l'absence de réformes structurelles, le chef de la délégation – communiste – note qu'« *il y a eu un net glissement à droite au sein du gouvernement de coalition* », ce qui, à terme, ne manquera pas de rendre les négociations « *plus difficiles* ». Selon le porte-parole du FDN, Mme Aquino a réitéré sa décision de ne pas s'allier avec les forces de gauche, et cela est regrettable. Officiellement, le FDN n'abandonne cependant pas l'éventualité d'un gouvernement de coalition avec la présidente philippine. Sans y croire toutefois.

Les dirigeants communistes estiment qu'il n'y a pas de danger de coup d'Etat à Manille « *tant que les Etats-Unis soutiennent Mme Aquino* ». Mais la méfiance envers l'armée subsiste. Un des principaux problèmes pour le FDN est précisément que, selon M. Ocampo, « *Mme Aquino ne contrôle pas son armée (...) qui suit la même politique de confrontation que sous Marcos* ». Ainsi, tout en reconnaissant la sincérité des efforts de réconciliation de la présidente, il estime que dans l'éventualité d'une cessation des hostilités, il faudra sur le terrain la présence d'un corps médiateur, « *comme la Croix-Rouge ou le Conseil mondial des Eglises* », qui veillera au bon respect de l'accord.

Récemment, le Parti communiste philippin (PCP) et différents organismes de gauche qui lui sont affiliés ont publié une série d'autocritiques relatives au mot d'ordre de boycottage lancé à la veille de la campagne électorale de février 1985. En effet, cette politique de non-soutien à Mme Aquino face au président Marcos a été mal comprise par l'opinion publique. Il en est résulté une sérieuse perte de crédibilité pour le PCP.

Le FDN, selon M. Ocampo, traverse actuellement un « *intense débat interne* » sur d'importantes questions d'ordre tactique. S'il maintient la justesse des thèses « *révolutionnaires* », M. Ocampo avoue : « *Nos concepts de front uni étaient erronés, nous avions certaines défaillances, peut-être avons-nous fait preuve de sectarisme. (...) Mais le front large d'opposition anti-Marcos n'a pas été réalisé.* »

Refusant le terme de « *purge* », M. Ocampo admet que la direction du PCP a été l'objet de « *certains réajustements* » sans qu'il y eut toutefois de bouleversements dramatiques. Mais le parti entend convaincre les Philippins de sa sincérité; ainsi, pour la première fois, le chef de la délégation révolutionnaire admet qu'« *il y a eu effectivement des cas d'exécutions sommaires non justifiées de membres de la Nouvelle Armée du peuple (NAP), accusés, à tort, d'être des agents du gouvernement infiltrés. Après enquête, nous nous sommes aperçus que les présomptions n'étaient pas fondées. (...) Des commandants locaux ont fait preuve d'un excès de zèle* ». Contrairement aux déclarations de l'état-major philippin, M. Ocampo affirme que la récente découverte de trois fosses communes dans l'île de Mindanao, dont la responsabilité a été imputée à la NAP, est un « *cas isolé* ». Selon lui, il est « *irresponsable de parler de champs de la mort ou de nous comparer à ce que faisait Pol Pot au Kampuchéa* ».

KIM GORDON BATES.

(1) Le Front démocratique national regroupe diverses organisations défendant les thèses « révolutionnaires », à commencer par le PC philippin, dont il est, en fait, l'émanation. Contrairement aux désirs de Mme Aquino, le FDN a obtenu que cela soit ses représentants et non uniquement ceux du PCP qui soient présents aux négociations.

INDE

Le premier ministre et son épouse lèguent leurs yeux à la médecine

New-Delhi (*AFP*). – Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, et son épouse Sonia, d'origine italienne, ont légué lundi 25 août leurs yeux à la médecine des aveugles, inaugurant ainsi une semaine de campagne pour la Banque nationale des yeux, a annoncé cette institution.

Le directeur de la Banque, le Dr Madan Mohan, a espéré que ce « *beau geste* » servirait d'exemple. L'Inde compte quelque 9 millions d'aveugles, soit un cinquième du nombre de non-voyants du monde entier. Vingt pour cent d'entre eux doivent leur cécité à une déficience de la cornée, et la greffe de celle d'un donateur peut leur rendre la vue. Plus de 18 000 personnes ont légué leurs yeux à la Banque depuis sa création en 1964.

Diplomatie

Echec à la commission préparatoire du droit de la mer

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La quatrième session de la commission préparatoire de l'autorité internationale des fonds marins a constaté, vendredi 22 août, l'échec de sa tentative de fixer des règles pour l'enregistrement des demandes d'exploration déposées par la France, l'Inde, l'Union soviétique et le Japon. Une fois de plus, des divergences politiques importantes sont apparues entre le groupe proche du point de vue américain d'une part, et celui des « 77 » d'autre part. Le président de la commission a quitté New-York après huit jours de discussions infructueuses.

L'enjeu de cette réunion était l'enregistrement officiel de l'accord « privé » conclu en février à Arusha (Tanzanie) entre la France, le Japon et l'Union soviétique (le cas de l'Inde ne posant aucun problème) sur la répartition des sites d'exploration situés dans l'océan Pacifique, et, jusqu'à cette date, non conformes aux règles établies par l'autorité internationale des fonds marins, organisme créé par la convention des Nations unies sur le droit de la mer. Afin de supprimer l'impasse dans laquelle ont conduit les différentes dispositions de la convention, le président de la commission préparatoire, M. Joseph Warioba – devenu depuis premier ministre de Tanzanie, – a préféré *transgesser certaines règles déjà établies*. C'est ce manquement aux règles qui lui vaut aujourd'hui un échec qualifié de « *particulièrement décevant* ».

Position soviétique dure

Le groupe des « 77 » s'est montré rigide quant à la stricte application des dispositions de la convention, exigeant notamment que toute attribution de site à un investisseur soit accompagnée d'une semblable autorisation en faveur de l'Autorité, seul point d'appui des pays en voie de développement soucieux de préserver leur part des richesses sous-marines. Or, cette exigence va clairement contre les intérêts de certains pays parmi les plus avancés technologiquement (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale), attachés à préserver leur avance et à éviter tout contrôle des exploitations par une autorité des Nations unies. Aussi, les accords de répartition, conclus définitivement mais séparément par les investisseurs – Etats et consortiums privés – apparaissent-ils désormais comme étant hors de la convention et seront sans doute combattus comme tels par les « 77 ».

La position du groupe « américain » n'a pas varié lors de cette session : seuls les accords privés de répartition des sites sont valables et tout acte de réglementation doit être accompagné de garanties des investissements déjà effectués. En revanche, la position de l'Union soviétique a surpris par sa dureté : alors que Moscou poursuit des buts semblables à ceux des investisseurs occidentaux, son délégué a refusé d'aller dans le sens d'une quelconque dérogation en faveur des consortiums privés. Paradoxalement donc, l'Union soviétique souhaite que l'Autorité accepte les accords dérogatoires conclus par des Etats à Arusha, sans appliquer la même méthode aux consortiums privés. Il est vrai que les consortiums existants comportent d'importants capitaux américains et que les Etats-Unis n'envisagent pas de signer la convention adoptée en 1982 et ratifiée par une trentaine d'Etats seulement.

CHARLES LESCAUT.

Le chef d'état-major soviétique affirme que le moratoire sur les essais nucléaires « donne des avantages certains » à Washington

Moscou. – Le chef d'état-major de l'armée soviétique a déclaré, lundi 25 août, que la prorogation du moratoire unilatéral de l'URSS sur les essais nucléaires « *donne des avantages certains* » aux Etats-Unis sur le plan militaire, mais que « *l'équilibre des forces n'est pas pour l'instant compromis* » entre l'Est et l'Ouest.

Au cours d'une conférence de presse, le maréchal Serguei Akhromeev, qui est également le premier vice-ministre de la défense, a parlé implicitement de la perplexité des militaires soviétiques face à la poursuite de ce moratoire qui, lors de sa prochaine échéance, le 1er janvier 1987, aura été observé pendant dix-sept mois.

« *Cette décision* [de proroger le moratoire] *n'a pas été facile. Mais, pour l'instant, il est possible de le faire, même si nous perdons quelque chose. La capacité de défense de notre pays et de nos alliés est malgré tout préservée à un niveau nécessaire* », a-t-il assuré. Le maréchal Akhromeev a insisté sur le fait que les Etats-Unis avaient déjà réalisé dix-huit essais depuis le début, en août 1985, du moratoire soviétique, dont trois tests « *de faible puissance, gardés secrets, en août 1985 et à l'automne 1985 et au printemps 1986, qui ont été détectés par des moyens appropriés en possession de l'URSS* ».

Le chef d'état-major a confirmé que l'URSS « *perfectionne son système d'alerte sur les attaques nucléaires* ». Selon les services de renseignements américains, l'Union soviétique construit de nouveaux radars à proximité de sa frontière occidentale. « *Ces stations d'alerte en construction sur les frontières de l'URSS sont conformes aux dispositions du traité ABM* », sur la limitation des armes antibalistiques, a-t-il affirmé.

Le maréchal a réaffirmé, par ailleurs, que l'URSS « *ne se livrait à aucune expérience pour la mise au point d'un système d'arme antisatellite* » (ASAT) que les Etats-Unis viennent d'expérimenter à nouveau.

Le chef d'état-major a repris les avertissements de Moscou à Washington contre l'IDS (Initiative de défense stratégique ou « guerre des étoiles »), concédant que la réponse de l'URSS à ce projet « *demandera des moyens supplémentaires* » pour le budget de la défense soviétique. « *l'URSS trouvera vite une réplique que les Etats-Unis ne connaissent pas encore. Si les Etats-Unis déploient* [un bouclier spatial], *l'Union soviétique aura le choix entre plusieurs réponses, et celles-ci ne sont pas celles que Washington voudrait nous voir prendre* », a-t-il dit. – (*AFP*.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

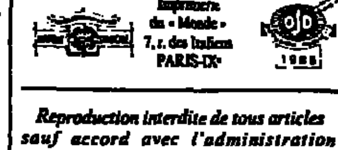
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 455 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Amériques

COLOMBIE : la lutte contre l'opposition armée

Le mouvement de guérilla M. 19 a perdu la plupart de ses dirigeants

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Les temps sont durs pour le M. 19, le principal mouvement de guérilla colombien en activité. En l'espace de quelques mois, il a perdu la plupart de ses dirigeants. Le dernier en date, M. Gustavo Arias, dit « Boris », numéro deux de l'organisation, a été tué le 23 juillet après avoir été intercepté par la police sur une route du département d'Antioquia. Quelques mois plus tôt, en mars, le chef politique, Alvaro Fayad, était tombé dans un guet-apens mortel à Bogota.

Deux morts dues vraisemblablement à des dénonciations et qui montrent que le M. 19 doit faire face, non seulement à la puissance de feu de l'armée, mais aussi aux infiltrations des services secrets. En novembre de l'année dernière, c'était l'hécatombe du palais de justice : trente-cinq guérilleros tués, et parmi eux plusieurs chefs « historiques ».

« Des vingt-deux hommes qui ont fondé le M. 19, il ne reste plus, pratiquement, que mon frère », dit M. Eduardo Pizzaro, trente-six ans, professeur de sciences politiques à l'université nationale de Colombie. Ce frère, Carlos Pizarro, trente-cinq ans, tient les montagnes de la région de Cali et de Popayan à la tête du bataillon Amérique – sept cents hommes armés appartenant au M. 19 et à d'autres mouvements de guérilla, et parmi eux une cinquantaine d'étrangers.

Au moment de l'entrée en fonction, le 7 août, du nouveau président, M. Virgilio Barco, Carlos Pizarro et deux cents des siens ont fêté l'événement à leur manière, en assiégeant pendant plus de vingt-quatre heures une garnison isolée du département de Cauca, dans le sud-ouest du pays, et en y tuant une dizaine de policiers.

Curieux destin que celui des Pizarro. Un père amiral, qui a été commandant en chef de la marine. Deux fils dans la guérilla, un troisième homme d'affaires, un quatrième politologue, chacun ayant milité dans sa jeunesse au PC colombien. M. Eduardo Pizarro, le politologue, analyse en homme de science la lutte armée dans son pays – dont il est l'un des meilleurs connaisseurs – tandis que son frère, devenu l'ennemi public numéro un, court le maquis.

Le M. 19 est décapité. Mais est-il fini ? *« Non*, répond M. Eduardo Pizarro. *La guérilla colombienne a pour caractéristique de se reconstituer facilement. Il y a douze ans, l'ELN* (1) *avait été pratiquement liquidée. Aujourd'hui, elle est en pleine expansion, avec huit fronts armés. C'est chez elle qu'on trouve les prêtres-guérilleros : hier Camilo Torres, aujourd'hui le père Perez. Pendant la visite du pape, les curés progressistes de l'ELN sont même allés jusqu'à tenir une conférence de presse clandestine à Medellin. Une autre caractéristique de la guérilla, c'est qu'elle prospère indépendamment de l'opinion publique. Elle trouve sur le terrain les facteurs objectifs – chômage, crises de l'agriculture et de l'enseignement – qui facilitent son recrutement. »*

> *Le M 19 a été désarticulé par la répression. Mais ce n'est pas la fin de la guérilla...*

Selon M. Pizarro, le M. 19 a été désarticulé par la répression. Il a perdu beaucoup de cadres moyens, ce qui oblige ses dirigeants à se découvrir pour exécuter des tâches subalternes ; ils se font prendre d'autant plus facilement que leur mouvement est infiltré par l'armée. Les Etats-Unis ont leur part dans la répression. *« La Colombie reçoit de Washington 50 millions de dollars par an pour lutter contre la guérilla*, dit M. Pizarro. *Hormis le Pérou, aucun autre pays, en Amérique du Sud, ne reçoit une aide aussi importante. »*

L'absence d'une gauche légale

La misère, l'analphabétisme existent ailleurs en Amérique latine, sans alimenter forcément des mouvements de guérilla. S'il en va autrement en Colombie, c'est parce que les revendications sociales n'ont pas trouvé jusqu'à présent de relais politiques.

« Il n'y avait pas de gauche légale, explique notre interlocuteur. *Le bipartisme libéral-conservateur avait tout étouffé. Ajoutez à cela la faiblesse et la division du mouvement syndical. Les taux de syndicalisation sont parmi les plus bas d'Amérique latine. Quatre centrales syndicales se partagent le monde ouvrier. Il n'y a plus de syndicats paysans, pas de mouvement étudiant. C'est pourquoi les luttes sociales prennent désormais une autre forme. Les protestations, les grèves spontanées se multiplient au niveau du quartier. C'est pourquoi, aussi, la guérilla n'en finit jamais. »*

Le M. 19, ajoute M. Pizarro, a été à l'origine des grands débats qui ont agité la Colombie ces dernières années : l'amnistie des guérilleros emprisonnés, la trêve armée, les réformes politiques. Aujourd'hui, souffrant d'une crise de direction, *« il n'a plus de projet »*. Il agit *« sans tenir compte de la situation politique, ce qui est le propre des organisations terroristes »*.

Après avoir conclu un cessez-le-feu avec le gouvernement Betancur, il a repris l'an dernier la lutte armée, au contraire des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) communistes, qui ont fait preuve de maturité en résistant aux provocations, et en s'intégrant à la vie politique. *« L'armée a tout fait pour amener le M. 19 à rompre la trêve, car elle veut anéantir le mouvement. Le M. 19 est tombé d'autant plus facilement dans le piège que la ligne militaire a toujours prévalu, chez lui, sur la ligne politique. »*

Les PC latino-américains ont la réputation d'être très sages. Leur voie pacifique, parlementaire, « vers le socialisme » est connue. Il y a pourtant deux exceptions notables : au Chili, contre le général Pinochet, et en Colombie. Avec leurs deux mille hommes en armes – autant que les autres mouvements de guérilla réunis (2), – les FARC maintiennent une tradition de lutte armée, ancienne chez les communistes colombiens. *« Le PC a organisé dès 1932, dans les zones du café, les premiers noyaux d'autodéfense paysanne contre les latifundistes, »* explique M. Pizarro.

Des « méthodes » normales »

Une autodéfense qui est devenue, par la suite, une guérilla ouverte, lorsque la répression y contraignait les communistes. Ceux-ci se repliaient à nouveau sur leurs bases quand le calme revenait. Aujourd'hui, avec la trêve, les FARC sont une fois de plus en position d'autodéfense : elles maintiennent leur potentiel militaire, sans l'utiliser. Néanmoins des escarmouches se produisent encore, dues à des fronts mal contrôlés ou aux provocations de l'armée, accusée d'avoir tué en un an deux cents militants de l'Union patriotique, l'organisation politique fondée par les guérilleros du PC.

Le nouveau conseiller à la présidence chargé de la « restauration » et de la « normalisation » des zones de guérilla, M. Carlos Ossa, a annoncé que son objectif était de démobiliser les FARC. Déclaration maladroite même s'il est légitime, pour un gouvernement, de refuser la présence de deux armées, l'une légale et l'autre insurgée. *« En créant un service chargé d'équiper et de restaurer les zones troublées, Barco entend s'attaquer aux facteurs objectifs de la violence*, dit M. Pizarro. *Belisario Betancur avait misé sur les réformes politiques. L'expérience a montré que ce n'était pas assez. »*

Le nouveau Parlement compte dans son sein quatorze parlementaires de l'Union patriotique. Autrement dit cette gauche légale, parlementaire, qui a longtemps manqué à la Colombie, va commencer d'exister. *« C'est important*, dit notre interlocuteur. *La démocratisation du système politique va enlever du crédit à la guérilla. »*

Un crédit déjà bien érodé. Certains massacres opérés dans ses rangs par le Front Ricardo-Franco – une dissidence des FARC – pour lutter contre les infiltrations de l'armée, ont choqué l'opinion colombienne. Certes, l'armée torture et ne fait plus de prisonniers.

« Mais ce qui est terrible, dit M. Pizarro, *c'est que, en face, le rapt, l'extorsion de fonds, sont considérés comme des méthodes normales. Récemment, un prêtre entré dans les FARC a été obligé, dès le début, de tuer un paysan considéré comme un indicateur et de l'enterrer de ses propres mains. On lui a fait faire ça pour le « former ». Les FARC prélèvent leur impôt sur les planteurs de coca. Et les services secrets font la même chose, pour leur compte personnel. »*

CHARLES VANHECKE.

(1) Armée de libération nationale, d'origine castriste.

(2) Selon M. Pizarro, le M. 19 compte 1 200 hommes armés, l'EPL (Armée populaire de libération, ex-maoïste) 300 ; l'ELN 250 ; le Front indigéniste Quintin-Lame 150 ; et deux nouveaux venus, Patria libre et le Parti révolutionnaire des travailleurs, une centaine chacun.

CHILI

Onze partis politiques réclament des élections générales et libres

Santiago-du-Chili. – Onze formations politiques recouvrant un éventail allant de la gauche non communiste à la droite conservatrice ont lancé le lundi 25 août une campagne en faveur d'élections générales libres. Dans leur communiqué, les signataires de l'appel affirment que ces élections sont la seule manière d'éviter une crise grave *« provoquée par la montée de la violence »*.

Cet appel marque l'anniversaire de l'accord national, par lequel ces mêmes partis (1) préconisaient déjà des mesures devant permettre une *« transition pacifique vers la démocratie »*. L'accord national avait été parrainé par le cardinal Juan Francisco Fresno, archevêque de Santiago. Il réclamait la levée de l'état d'urgence et l'organisation d'une élection présidentielle. Ces propositions avaient été rejetées par le général Pinochet, qui avait même refusé d'en débattre avec le cardinal Fresno. – *(Reuter.)*

(1) Le Parti d'union nationale (extrême droite) avait adhéré en 1985 à l'accord national. Il s'est abstenu cette année.

NICARAGUA

Le Front sandiniste exhorte la population à « défendre le pouvoir révolutionnaire »

Managua *(AFP)*. – La direction du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) a publié un communiqué, le lundi 25 août, pour exhorter la population à faire des efforts *« pour défendre le pouvoir révolutionnaire »* et annoncer un train de mesures destinées à faire face *« aux déséquilibres financiers et aux problèmes d'approvisionnement »*.

Le communiqué admet que le Nicaragua affronte la *« plus grave crise économique »* depuis 1979, une crise provoquée, selon les dirigeants sandinistes, par les effets conjugués de *« la guerre imposée par les Etats-Unis et de la crise économique qui affecte le tiers-monde en général »*. Le Front sandiniste estime, d'autre part, à plus de 1 milliard de dollars les dégâts causés à l'économie du pays par les actions des bandes de « contras » depuis cinq ans.

BOLIVIE

Cinq mille mineurs marchent sur La Paz

La Paz *(Reuter)*. – Cinq mille mineurs, qui ont entamé la semaine dernière une marche vers la capitale pour protester contre les projets de démantèlement des mines d'étain par le gouvernement de M. Paz Estenssoro, envisagent de déclencher une grève de la faim collective dans les églises à leur arrivée à La Paz, a-t-on appris de source syndicale le lundi 25 août.

Les mineurs ont commencé leur mouvement de protestation jeudi à Oruro, en faisant sauter des bâtons de dynamite et en brisant vitres et vitrines des magasins de la ville. Leur procession, surveillée par des hélicoptères de l'armée, se trouvait ce mardi 26 à mi-chemin de la capitale. Les manifestants espèrent inciter le gouvernement à revenir sur ses projets de réorganisation de la COMIBOL (corporation minière de Bolivie) qui a perdu 250 millions de dollars en 1985 à la suite de l'effondrement des cours de l'étain sur le marché mondial.

● **ÉTATS-UNIS : inculpation pour espionnage de Guennadi Zakharov.** – Le fonctionnaire soviétique des Nations unies, arrêté samedi 23 août à New-York (*le Monde* du 26 août), a été officiellement inculpé d'espionnage lundi devant un juge fédéral, qui a décidé de le maintenir en détention provisoire. Pendant l'audience, M. Zakharov n'a fait aucune déclaration sauf pour indiquer qu'il comprenait les charges retenues contre lui. L'Union soviétique a envoyé lundi une note de protestation à l'ONU affirmant que le FBI avait arrêté M. Zakharov sous une fausse accusation d'espionnage. – *(AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

Nouvelles facilités portuaires pour l'URSS

Tokyo. – La Corée du Nord a accordé à l'URSS l'autorisation d'effectuer des réparations et d'approvisionner ses navires de guerre dans le port de Nampo, au sud-est de Pyongyang, en face du port chinois de Luda, a annoncé lundi 25 août, l'agence japonaise Kyodo.

Pyongyang avait déjà accordé des facilités portuaires à l'URSS à Wonsan, un port de la mer du Japon, au sud de Vladivostok, précise Kyodo, qui cite des sources est-européennes. Grâce au port de Nampo, les navires soviétiques croisant en mer de Chine, qui débouche sur le Pacifique, ne seront plus obligés, pour se ravitailler à Wonsan ou Vladivostok, d'emprunter le détroit de Corée, contrôlé par les marines japonaise et sud-coréennes alliées aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

Corée du Sud

Remaniement ministériel

Séoul. – Le président Chun Doo Hwan a procédé, mardi 26 août, à un remaniement du gouvernement, dont dix des vingt-deux ministres ont été remplacés.

Le premier ministre, M. Lho Shin Yong, et M. Kim Mahn Je, vice-premier ministre et ministre du plan, demeurent à leur poste. Le ministre des affaires étrangères, M. Lee Won Hyung, est remplacé par M. Choi Kwang Soo, chef de la mission permanente des observateurs de Corée du Sud auprès de l'ONU et ancien ministre des communications. Pour sa part, M. Chung Suk Mo est remplacé à l'intérieur par M. Kim Chong Hoh, député du Parti de la justice démocratique, au pouvoir.

Le Nouveau Parti démocratique de Corée, principale formation d'opposition, avait demandé la démission de l'ensemble du cabinet, qu'il accusait d'incurie et à qui il reprochait une absence de démocratie dans le pays. – *(Reuter.)*

Iran

Téhéran exige la libération des pèlerins arrêtés en Arabie saoudite

Le premier ministre iranien Mir-Hossein Moussavi a lancé, lundi 25 août, un *« avertissement à l'Arabie saoudite, exigeant la libération des pèlerins iraniens »* détenus dans ce pays, et déclaré que, en cas de refus de Riad, les *« relations entre les deux pays prendraient un cours dangereux »*.

« Notre patience a des limites et l'Iran ne supportera pas davantage cette situation », a déclaré M. Moussavi. *« Si l'Arabie saoudite refuse de libérer les centaines de pèlerins arrivés dans ce pays au mois d'août pour participer au pèlerinage*, a-t-il ajouté, *le peuple et le gouvernement iraniens ne resteront pas inactifs. »* Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, avait également demandé, dimanche à l'Arabie saoudite, de libérer les pèlerins et d'ouvrir des négociations avec Téhéran à ce propos.

L'Iran avait annoncé l'arrestation de cent treize pèlerins iraniens, le 8 août dernier, accusés par les autorités saoudiennes, selon Téhéran, de transporter des photos de l'imam Khomeiny et des tracts. Le ministre saoudien de l'intérieur avait déclaré que des pèlerins iraniens avaient manqué de respect au caractère sacré du pèlerinage.

Pékin premier fournisseur d'armes

Washington. – La Chine est devenue le plus important fournisseur militaire de l'Iran, lui ayant livré pour au moins 300 millions de dollars de missiles et autres armes au cours des derniers six mois, déclare-t-on de source autorisée américaine, citée ce mardi 26 août, par le *Washington Post*.

On craint, à Washington, que la Chine ne livre également à l'avenir des J-2, sa version du chasseur Mig-21, ainsi que des tanks lourds et des lance-roquettes. Cela risquerait, en effet, de donner à l'Iran un avantage décisif dans la guerre du Golfe, en bouleversant l'équilibre des forces.

La Chine a constamment démenti avoir fourni des armes à l'Iran, en réponse aux représentations faites par l'ambassadeur américain à Pékin à ce sujet. – *(Reuter.)*

Pakistan

Mlle Bhutto ne serait pas inculpée

Islamabad. – La police de la province du Sind a démenti lundi 25 août que Mlle Bénazir Bhutto, leader de l'un des principaux partis d'opposition pakistanais et actuellement emprisonnée, soit sous le coup d'une inculpation pour sédition.

Par ailleurs, les partis antigouvernementaux ont annoncé qu'ils lanceraient en septembre une campagne nationale de désobéissance civile destinée à chasser du pouvoir le président Zia Ul-Haq et à obtenir de nouvelles élections. En attendant, la police continue à rechercher les opposants et à les emprisonner.

L'alliance des partis d'opposition se refuse à reconnaître sa *« défaite »*, en dépit de l'échec apparent des manifestations antigouvernementales lancées il y a plus d'une semaine.

Enfin, le premier ministre pakistanais, M. Mohamed Khan Junego a exclu lundi tout compromis avec l'opposition quant à la tenue d'élections avant la fin de l'année. M. Junego a réaffirmé qu'il limiterait ses consultations aux membres du Parlement, bien qu'un petit groupe d'opposants ait réclamé qu'il rencontre tous les partis, même ceux qui ne sont pas représentés à la Chambre. – *(AFP, AP, Reuter.)*

République sud-africaine

Affrontements entre policiers et lycéens à Soweto

Johannesburg. – Un Noir a été tué par balle, lundi 25 août, et huit autres au moins ont été blessés lorsque l'armée et la police ont voulu disperser plusieurs dizaines d'élèves, aux abords d'un établissement d'enseignement secondaire, à Soweto, la grande cité-dortoir noire aux portes de Johannesburg. Le bureau d'information, organisme qui filtre tout ce qui se rapporte au maintien de l'ordre sous l'état d'urgence, a confirmé ce bilan après que la famille de la victime, âgée de vingt-huit ans, eut annoncé son décès.

Le classes terminales des lycées pour Noirs comptent de nombreux élèves dont l'âge dépasse largement la vingtaine d'années. Le nombre de ces éternels redoublants n'a cessé de grossir depuis deux ans, période durant laquelle les cours ont été gravement perturbés en raison de la campagne de boycottage. L'intervention des forces de l'ordre a eu lieu lorsque les écoliers rassemblés sur l'esplanade d'un centre commercial adjacent au lycée de Nghunghunyani, à Soweto, ont commencé à lancer des pierres en direction des soldats de garde aux abords de cet établissement.

Les élèves noirs boycottent les cours pour protester contre la présence de l'armée et de la police dans les écoles. – *(AFP.)*

Vietnam

Peines de mort et de prison pour un « groupe réactionnaire »

Hanoï. – La Cour populaire de justice d'Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon) a récemment condamné les membres d'un « groupe réactionnaire » à de lourdes peines pour avoir *« tenté de renverser le pouvoir révolutionnaire »*, a-t-on appris, lundi 25 août, à Hanoï.

Le jugement avait été rendu le 9 août dernier. Un soldat de l'ancienne armée saigonnaise, Ngo Van Truong, aussi appelé Ngo Quang Toan, a été condamné à la peine capitale en tant que chef d'un groupe portant le nom de Front des miliciens pour la renaissance nationale du Vietnam. Les autres membres de cette organisation, qui comprenait quinze personnes, ont été condamnés à des peines allant de trois ans à la détention perpétuelle.

Les condamnés ont été jugés coupables d'avoir constitué une *« organisation contre-révolutionnaire extrêmement dangereuse »*, dans le but de *« renverser le pouvoir révolutionnaire »* avec l'aide de l'*« impérialisme américain »* et des *« forces réactionnaires »* extérieures.

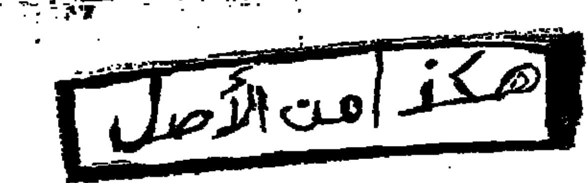
Ces condamnations sont les plus importantes du genre depuis le grand procès d'espionnage tenu en décembre 1984 à Ho-Chi-Minh-Ville, et qui s'était conclu par cinq peines capitales et des peines de prison pour seize autres condamnés. – *(AFP.)*

● **GRANDE-BRETAGNE : incidents sur l'île de Wight.** – Sept personnes ont été blessées et soixante-dix-huit autres arrêtées à la suite de *« sérieux incidents »* qui ont marqué la fin d'un rassemblement de jeunes possesseurs de scooters, lundi 25 août, sur l'île de Wight (sud de l'Angleterre), a annoncé la police.

Les forces de l'ordre ont mis plusieurs heures à rétablir le calme après que des voyous eurent pénétré en force dans l'enceinte où s'était déroulée la manifestation, près de Newport, au moment où les organisateurs démontaient les installations de la fête. – *(AFP.)*

● **HAITI : création d'un nouveau parti de gauche.** – M. Serge Gilles, porte-parole de l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes (UFOPADA), mouvement de tendance socialiste interdit pendant le régime duvaliériste, a annoncé, lundi 25 août, sa décision de fonder une nouvelle formation politique. Ce nouveau parti, créé par M. Gilles et cinq autres anciens dirigeants de l'UFOPADA, portera le nom de Parti nationaliste progressiste révolutionnaire (PANPRA). Après plus d'une vingtaine d'années d'exil en France, M. Gilles était rentré à Haïti après la chute du régime Duvalier en février. – *(AFP.)*

● **POLOGNE : des évêques ouest-allemands sur la tombe du Père Popieluszko.** – Dix évêques ouest-allemands, au premier rang desquels le cardinal Joseph Hoeffner, président de la conférence épiscopale de RFA, actuellement en visite en Pologne, ont prié, lundi 25 août, sur la tombe du Père Jerzy Popieluszko, assassiné en octobre 1984 par des fonctionnaires de la police politique polonaise. La délégation est arrivée lundi matin à Varsovie pour une visite de trois jours dans le cadre d'un pèlerinage en l'honneur de la Vierge noire de Czestochowa, patronne des Polonais. Les évêques étaient accompagnés à l'église Saint-Stanislas de Varsovie, où se trouve la tombe du Père Popieluszko, par le cardinal-primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

Compagnon et ministre de Fidel Castro, « Che » Guevara replonge bientôt dans la clandestinité. On le signale au Brésil, au Venezuela, au Pérou... Sa théorie, « la guerre de guérilla », échoue dans la pratique. Sa mort, en 1967, relance le lyrisme révolutionnaire.

EN ces temps de communisme *rassis*, les prosélytes de la révolution, dans leur impatience, ont pu tout de même respirer à pleins poumons le vent fort des Caraïbes : depuis 1959, Fidel Castro et ses *barbudos* activaient le soufflet de la révolte populaire contre l'impérialisme américain. Là-bas où les partis communistes traditionnels, en misant sur l'alliance avec la « bourgeoisie nationale », avaient échoué, une poignée de héros, débarrassant Cuba du dictateur Batista, avaient voulu montrer la voie à tous les opprimés qui vivaient de la Sierra Madre à la Terre de Feu.

geoisé ». « Che » Guevara, un moment ministre de Fidel Castro, replonge bientôt dans la clandestinité, pour réveiller la guerre contre la domination des Etats-Unis. On le signale en République dominicaine, au Brésil, au Venezuela, en Colombie, au Pérou, en Bolivie, au Chili, au Guatemala ; on dit même qu'il est au Congo, en Chine, au Vietnam.

L'heure des brasiers avait sonné... Omniprésent, insaisissable, il est comparé par un journaliste américain au « phénix révolutionnaire » qui renaît sans cesse des cendres de l'obscurité où il s'immerge.

36. Le « Che » est mort



AFP/PHOTO

A l'instar de la Longue Marche de Mao ou de la guerre menée en Indochine par Ho Chi Minh et Giap, la conquête de La Havane avait produit sa propre théorie de la guérilla. Selon « Che » Guevara, le bras droit de Castro, *« un noyau de quarante ou cinquante hommes... suffit pour engager un combat armé dans n'importe quelle région de l'Amérique si les conditions sont favorables à l'opération : faim des paysans, injustices répétées, etc. »*.

Le Français Régis Debray, avec quelques autres, traduisit et commenta cette espèce de néo-blanquisme. A la base est le *foco*, autrement dit le foyer de départ, installé dans un lieu inaccessible de la montagne. Le but immédiat des guérilleros est de gagner à leur cause les paysans qui les entourent, petits propriétaires plutôt réfractaires au « marxisme ». A partir de là, le mouvement doit faire tache d'huile et toucher les couches plus accessibles des salariés agricoles des « terres basses », puis des travailleurs des villes déjà politisés. Ce volontarisme militaire, précédant le travail en profondeur de propagande, avait l'avantage de renouer avec l'imagerie romantique et nourrissait l'imagination de jeunes gens impétueux qui, encouragés par l'équipée cubaine, ouvrirent une série de maquis en Bolivie, au Pérou, au Guatemala, au Brésil...

Cuba, qui était devenu communiste surtout par nécessité de l'aide soviétique, gardait le privilège d'être un modèle original, devenu le phare du tiers-mondisme, revivifiant la source révolutionnaire tarie dans le prolétariat occidental « embour-

L'homme est séduisant. La révolution cubaine répandra son portrait comme celui d'une star des temps modernes ; un beau visage percé d'un regard mélancolique, une crinière noire qui déborde tout autour de son béret étoilé, une vareuse kaki ouverte sur la poitrine. L'histoire de sa vie racontée par ses hagiographes est pleine d'images pieuses.

Argentin, originaire de Cordoba, étudiant puis docteur en médecine, il est de ces jeunes bourgeois qui vont au peuple, soignant les lépreux pendant ses vacances, en leur lisant, sinon les « Béatitudes », tout au moins le *Faust* de Goethe. Plus tard, au maquis, il donnera des cours de littérature aux paysans pauvres, auxquels il fait découvrir Cervantès et Pablo Neruda. Une fois ministre de l'industrie, il défendra contre le communiste Carlos Rafael Rodriguez le principe des « stimulants moraux » contre celui des « stimulants matériels » préconisés par son adversaire, pour relancer l'économie cubaine. Imprégné de la théorie léniniste du révolutionnaire professionnel, il porte très haut son exigence éthique : *« Le guérillero doit être un ascète... »*.

On le voit pour la dernière fois en public, à La Havane, le *15 mars 1965*. Après quoi, on le dit partout, on ne le rencontre nulle part, jusqu'à ce jour d'octobre 1967 où le gouvernement bolivien annonce la mort de « Ramon », nom de guerre d'Ernesto Guevara, mieux connu dans le monde sous le diminutif du « Che ». Il avait trente-neuf ans.

Il a été tué, selon la version officielle, au cours d'un affrontement entre sa colonne et les compagnies antiguérilla, près d'Higueras, dans le sud-est de la Bolivie. Pendant près d'une semaine le doute subsiste sur l'identité de ce cadavre exposé à la morgue de Vallegrande. Les journalistes autorisés émettent de sérieuses réserves ; le frère même d'Ernesto déclare que ce corps n'est pas celui du « Che ». Pourtant, l'identification par les empreintes digitales, la confirmation du décès par les autorités argentines, la découverte d'un *« carnet de route »* dans les effets de la dépouille et surtout un discours télévisé de Fidel Castro mettent fin aux suppositions les plus folles.

En avril 1967, le magazine cubain *Tricontinental* avait publié un texte flamboyant du « Che », préconisant *« une action générale »* contre l'ennemi, la multiplication des foyers d'insurrection, *la création de deux, trois*, plusieurs Vietnams, *« pour obliger l'impérialisme à disperser ses forces »*. La Bolivie lui était apparue comme un des pays réunissant les meilleures conditions d'investissement stratégique. Mais dans son Journal de marche, on note sa déception devant l'indifférence des paysans : *« Les habitants de cette région sont aussi impénétrables que des rochers. Vous leur parlez, mais vous lisez au fond de leur regard qu'ils ne vous croient pas. »*

La mort du « Che » prend valeur symbolique : depuis le moment où il publiait, en 1960, *la Guerre de guérilla*, la stratégie castriste a partout échoué. En Équateur, au Paraguay, en République dominicaine, en Argentine, au Pérou, au Guatemala, les mouvements sont démantelés, les maquisards capturés, avec l'aide plus ou moins discrète des *Yanquis*. A *Saint-Domingue, en 1965*, les Etats-Unis sont carrément intervenus *manu militari* pour prêter main-forte à l'armée gouvernementale. Mais, à l'intérieur même de chaque pays concerné, les guérillas ne parviennent pas à obtenir l'appui massif des populations. La théorie du *foco* s'est révélée comme le produit d'un volontarisme sans prise sur le réel.

Régis Debray, qui en avait été l'un des propagandistes, avait été lui-même arrêté par les autorités de La Paz, peu après la publication à La Havane de son livre *la Révolution dans la révolution*. Issu d'une famille de la grande bourgeoisie parisienne, ce normalien était parti vers Castro, soit en raison d'une impossibilité de vivre ici et maintenant, à la façon de Nizan fuyant, jadis, en direction d'Aden, soit en quête d'un absolu, à la manière poétique d'un lord Byron se sacrifiant pour la Grèce. Quoi qu'il en soit, il était devenu l'ami de Castro et un admirateur du « Che ». Emprisonné, il nie toute participation aux maquis boliviens ; puis, apprenant la disparition du héros, il déclare : *« Bien que je n'aie pas été guérillero, j'aurais voulu l'être. J'ai été avec le « Che » Guevara, j'aurais aimé être à ses côtés quand il est mort et mourir avec lui. »*

Une « affaire Debray » est née. Sa famille multiplie les démarches, son éditeur François Maspéro, ses anciens camarades organisent le soutien au prisonnier de Camiri. A La Paz, en mai 1967, des manifestants ont réclamé sa tête. Le procès, ouvert le 27 septembre, se déroule devant un tribunal militaire ; quelques-uns de ceux qui ont eu à souffrir des guérilleros se constituent partie civile. A travers Debray, c'est le procès de la guerre subversive et de la propagande castriste qu'entendent faire le gouvernement et l'armée de Bolivie. Un moment interrompu par la découverte du Journal du « Che », le procès s'achève par une condamnation du jeune Français à trente années de prison.

En France, la mort du « Che » et l'affaire Régis Debray avaient contribué à réactiver le lyrisme révolutionnaire. Bientôt, les posters de Guevara tapisseront les chambres des lycéens. A Paris, rue Saint-Séverin, La Joie de lire, où l'on trouve la revue *Partisans*, les ouvrages de Fanon, Castro, Guevara, Debray, et de tous les révolutionnaires tiers-mondistes, ne désemplit pas : on y lit, debout, avec ferveur, tard le soir, à l'heure où les autres magasins sont fermés, les appels au nouveau radicalisme. Lorsque Claude Durand, aujourd'hui PDG des éditions Fayard, lance au Seuil, en janvier 1968, la collection « Combats », les premiers titres viennent du continent élu de la révolution : *le Journal d'un guérillero*, puis les *Ecrits et Paroles* de Camilo Torrès, fondateur du Front uni du peuple colombien, tué comme le « Che », et, au mois de mai 1968, la biographie de *« Che » Guevara* par Ricardo Rojo. Les feux de l'Amérique latine n'étaient pas importables dans le Vieux Monde mais ils y réchauffaient l'esprit de révolte ; les barricades de mai allaient en témoigner.

MICHEL WINOCK.

Demain : **Les nouveaux révolutionnaires**

COMME A BUENOS-AIRES

LA MORT DE GUEVARA est confirmée à La Havane

M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a déclaré dimanche soir à La Havane que « la mort de « Che » Guevara était malheureusement vraie ». Nous donnons page 5 l'essentiel du long discours de deux heures que le Premier cubain a prononcé avec émotion devant la télévision cubaine.

Après avoir surmonté leurs premiers doutes et analysé tous les documents transmis par les agences de presse, les dirigeants cubains ont acquis la conviction que *« les preuves étaient irréfutables »*. Ils confirment ainsi indirectement une déclaration officielle du gouvernement de Buenos-Aires selon laquelle la comparaison des empreintes par les experts ne laisse aucun doute sur le fait *« que le guérillero Ramon et le commandant Guevara sont la même personne »*. Un deuil national de trois jours a été proclamé à Cuba et le 8 octobre est proclamé *« Journée du combattant guérillero »* en hommage à la mémoire du « Che ».

(17 octobre 1967.)

LES AUTORITÉS BOLIVIENNES considèrent M. Régis Debray comme un délinquant de droit commun

Les autorités boliviennes paraissent vouloir faire preuve d'une grande sévérité à l'égard du jeune universitaire français. M. Régis Debray, fait prisonnier à la fin du mois d'avril et accusé de collaboration avec les maquis révolutionnaires. Vendredi soir, en effet, le ministère des affaires étrangères de Bolivie a publié un communiqué, qui déclare notamment : « Les guérilleros étrangers capturés se trouvaient en flagrant délit d'action subversive dirigée et exécutée avec l'intention déclarée de renverser l'actuel régime constitutionnel et démocratique de Bolivie. » Ce texte, qui vise Régis Debray ainsi que les deux journalistes étrangers qui l'accompagnaient, estime que les détenus ne sont pas des prisonniers de guerre, mais plutôt des délinquants de droit commun, qui ne peuvent bénéficier des pratiques en usage prévues par le droit international.

(7-8 mai 1967.)

Dans « le Monde » du 9-10 juin 1968

LA « CONTESTATION » UNIVERSITAIRE en Amérique latine

La crise française et le mouvement né à la faculté des lettres de Nanterre ont été suivis depuis un mois avec une attention particulièrement passionnée dans les universités d'Amérique latine. C'est d'abord sans doute qu'à bien des égards les étudiants latino-américains, porte-parole et représentants de classes moyennes trouvant parfois difficilement leur place, ont été les précurseurs des étudiants de France, d'Italie, d'Allemagne ou d'Espagne.

La politisation, souvent excessive, des universités d'Amérique latine est un phénomène qui remonte à la fin de la première guerre mondiale. Il n'est pas exagéré d'affirmer que tous les grands courants réformistes ou révolutionnaires qui ont tenté depuis cette époque, avec des fortunes diverses, de lutter contre le sous-développement et contre l'archaïsme des structures politiques sont nés à l'université.

Le « manifeste de Cordoba », dont les étudiants argentins comptent célébrer le cinquantenaire avec éclat la semaine prochaine, a inspiré directement ou indirectement deux *générations de dirigeants politiques* et une « contestation universitaire » permanente qui n'a cessé depuis dix ans de se radicaliser.

C'est ainsi qu'un mouvement comme celui de l'APRA (Alliance populaire de la révolution américaine), héritier du « manifeste de Cordoba », dirigé par le Péruvien Victor Raul Haya de la Torre et considéré dans les années 30 comme « ultra-révolutionnaire », est aujourd'hui violemment combattu par les organisations étudiantes qui se réclament du marxisme-léninisme prochinois, du trotskysme et plus souvent encore du guévarisme. Il suffit enfin de rappeler le rôle joué par les organisations étudiantes d'extrême gauche dans la formation et l'entretien de mouvements insurrectionnels armés au sud du rio Grande pour admettre que ce « pouvoir étudiant » disposant de privilèges, notamment celui de l'extraterritorialité des universités, est une préoccupation constante et grandissante pour les classes dirigeantes de plusieurs pays. (...)

(9-10 juin 1968.)

LA CANDIDATURE BRITANNIQUE AU MARCHÉ COMMUN

La Grande-Bretagne accentue sa campagne pour l'ouverture de négociations avec les Six

A huit jours de la réunion des ministres des affaires étrangères des Six, les 23 et 24 octobre à Luxembourg, la Grande-Bretagne accentue sa campagne pour faire prendre en considération sa demande d'adhésion au Marché commun.

La réunion trimestrielle de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) a été marquée par plusieurs interventions favorables aux thèses de Londres. M. Rolf Lahr, représentant de la République fédérale, a insisté sur la nécessité d'un rapprochement entre les Six et l'A.E.L.E. tandis que les représentants de la Belgique, de l'Italie, des Pays-Bas et du Luxembourg conseillaient d'engager rapidement les négociations avec la Grande-Bretagne. Le débat de politique étrangère au Bundestag a fait également apparaître que le gouvernement de Bonn souhaitait ces conversations sans toutefois juger opportun, comme l'a déclaré M. Kiesinger, de « faire un éclat ».

La brève intervention du délégué français à la réunion de l'U.E.O. a rappelé la position de Paris sans apporter d'éléments nouveaux. Les thèses britanniques exposées par lord Chalfont « ne sont pas entièrement d'accord avec les prévisions et le diagnostic de la commission des Communautés ».

A moins — ce qui paraît peu probable — que le conseil des ministres français de mercredi ne modifie sensiblement la tactique de Paris, les discussions de Luxembourg devraient s'engager dans un climat marqué par une certaine irritation des partenaires de la France.

(15-16 octobre 1967.)

La commission des magistrats conteste le projet de redécoupage électoral dans soixante-trois départements

La publication du rapport de la commission des sages a un double mérite : d'une part, elle permet de connaître – enfin – globalement le découpage initial souhaité et préparé par MM. Charles Pasqua, Jacques Toubon et Jean-Claude Gaudin, de l'autre d'en avoir une lecture critique. Les six magistrats qui ont travaillé du 21 juillet au 9 août ont constaté que le projet, dont ils étaient saisis, ne transgresse pas les règles posées par le législateur et précisées par le Conseil constitutionnel : la constitution des circonscriptions doit respecter les limites cantonales (sous réserve de dérogations limitativement énumérées) ; tout dépassement en deçà ou au-delà d'un seuil de 20 % de la moyenne démographique départementale est interdit. Toutefois certains découpages sont jugés *« inadmissibles »* ou *« injustifiés »*. En outre, cette barre démographique, constituant une limite extrême, il convenait, selon la commission, de s'en approcher qu'exceptionnellement. La commission a – parfois à regret – convenu que des écarts démographiques significatifs ne pouvaient pas toujours être réduits, en raison de données géographiques, de la configuration des cantons ou de l'importance de leur population. Ainsi, à côté des avis favorables, qu'elle a décernés pour certains départements ou territoires, non cités dans la liste publiée ci-dessous, – Ariège, Côtes-du-Nord, Indre-et-Loire, Lot, Lozère, Haute-Marne, Oise, Puy-de-Dôme, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Deux-Sèvres, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vosges, Essonne, Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, – elle en a donné d'autres en constatant que les modifications souhaitables comportaient plus d'inconvénients que d'avantages : c'est le cas pour les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes, l'Ardèche, le Cher, le Gers, la Gironde, la Meurthe-et-Moselle, le Bas-Rhin, la Savoie, les Yvelines, le Var, le Vaucluse et la Seine-Saint-Denis.

Pour des raisons sensiblement analogues, elle a cru ne pas devoir émettre d'avis défavorable dans six cas : Creuse, Loir-et-Cher, Loire, Maine-et-Loire, Hauts-de-Seine et Guadeloupe. Sur les 102 départements ou territoires qui ont plus d'un siège (Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte forment chacun une circonscription unique), 63 font l'objet de remarques. Pour justifier ces critiques, la commission met en avant *« l'exigence prioritaire de rechercher le meilleur équilibre démographique possible des circonscriptions »*. Prudente, elle ne prétend pas *« avoir dégagé* (dans les suggestions qu'elle formule) *toutes les solutions possibles ni même forcément les meilleures »*.

Des « aménagements » – proposés par la commission selon la formule employée par le ministère de l'intérieur dans une « note » diffusée avec le rapport de la commission, – M. Pasqua indique en avoir retenu 47 sur 62, concernant 103 circonscriptions. Toutefois, il précise que si 40 avis ont été intégralement suivis, 5 partiellement, 7 l'ont été seulement dans *« leur finalité »*. Ce qui aboutit dans ce cas, à ce que 12 des 26 circonscriptions concernées sont *« mises en exacte conformité avec l'avis de la commission »*. 9 propositions n'ont pas été suivies, ce qui correspond à 24 circonscriptions, en raison, explique cette note, des *« inconvénients géographiques sérieux qui paraissent devoir l'emporter sur l'amélioration démographique q'elles apporteraient »* au projet soumis initialement. Pour la Polynésie française, la solution retenue reprend finalement celle adoptée par l'Assemblée territoriale.

Le rapport de la commission des « sages » et le projet d'ordonnance, qui a été corrigé en partie après les remarques qu'il contenait, ont été transmis au Conseil d'Etat, dont l'assemblée générale est fixée au 11 septembre. Ce dernier peut proposer de nouvelles modifications, quitte à ce que le gouvernement en tienne compte ou non dans le texte définitif, qui sera soumis à la signature du président de la République, pas avant le conseil des ministres du 17 septembre. La carte électorale n'est donc pas encore fixée.

Vives critiques dans l'opposition

(Suite de la première page.)

Le scrutin majoritaire à deux tours privilégie dans chaque camp la formation la plus puissante : il porte donc en germe la vassalisation de l'UDF à l'égard du RPR, laquelle paraît d'ailleurs en bon chemin. Il impose, au second tour, des alliances (il n'en existe qu'à droite) et conduit à un choix par élimination puisque seuls restent en lice les candidats ayant obtenu plus de 12,5 % du nombre des électeurs inscrits. Le laminage du Front national et, dans une certaine mesure, du Parti communiste est donc le produit de cet effet-là, qui joue aux dépens des petites formations.

Mais il peut être considérablement aggravé par le découpage : il est clair que les trente à quarante sièges que le RPR et l'UDF comptent regagner grâce au travail de M. Pasqua (dans l'hypothèse de résultats identiques à ceux du 16 mars dernier) seraient acquis aux dépens de l'extrême droite. Globalement avec le même nombre de voix, le système est conçu pour que le Front national perde 95 % de ses sièges. C'est là, d'ailleurs, un puissant moyen de pression sur l'actuel groupe parlementaire de l'extrême droite : chaque élu est désormais invité à réfléchir à son avenir politique et donc à son appartenance au Front national. Ne serait-ce que dans les Bouches-du-Rhône, par exemple, M. Gaudin espère bien récupérer les quatre sièges actuellement détenus par les amis de M. Le Pen.

Avec le même nombre de voix que l'extrême droite, les communistes conserveraient deux tiers de leurs sièges. Ils ne s'estiment pas pour autant mieux lotis et dénoncent les partages aggravés des villes du Mans et du Havre, ou ceux nouvellement apparus dans les départements de la couronne parisienne, ou bien encore à Calais et Alès.

La commission des « sages » s'est retranchée essentiellement derrière des considérations démographiques pour critiquer le tracé des circonscriptions que lui proposait M. Pasqua. Mais justice démographique et équité politique ne coïncident pas nécessairement, tant s'en faut. M. Pasqua le sait bien. Ainsi à Marseille, dans le Pas-de-Calais ou à Lille, dont le maire, M. Mauroy, se retrouve dans une circonscription où la gauche est minoritaire alors que son challenger RPR, M. Chalandon, se voit attribuer une circonscription sur mesure. Dans l'Isère, l'argument démographique permet de mettre en concurrence, M. Mermaz et M. Nucci ; dans le Rhône, la circonscription de M. Barre est opportunément sous-peuplée.

M. Pasqua est décidément un expert : parmi les cas les plus flagrants de découpage, il en est de nombreux qui sont opérés au profit de l'UDF ! Dans la Nièvre où, pour complaire à M. de Charette, il fait éclater Nevers ; dans le Cher où M. Deniau se voit assurer une véritable rente, en Corse-du-Sud, où il s'agit de garantir un siège à M. Rossi, ou bien encore dans la Vienne, en faveur de M. Jean-Pierre Abelin, etc. Dans certains cas, il n'est pas exclu que M. Pasqua prenne opportunément appui sur les considérations *« démographiques »* de la commission pour rectifier le tir. Mais la plupart du temps – et on touche là aux limites des travaux des six magistrats – M. Pasqua n'a l'intention de ne retenir que les modifications qui n'auront pas d'incidence électorale.

Toutefois, la marge de manœuvre du ministre de l'intérieur se resserre. Il n'est guère prêt à faire subir de nouvelles retouches à son projet. D'autant que les observations émanant du Conseil d'État ne seront pas rendues publiques. Il n'empêche que l'assemblée du Palais-Royal tient compte, traditionnellement, dans les appréciations qu'elle porte sur des découpages électoraux de considérations plus larges que celles sur lesquelles s'est appuyée la commission des « sages ». Le Conseil d'État devrait examiner le projet d'ordonnance en ayant un œil sur la géographie politique et économique, les structures administratives, la cohérence historique des circonscriptions...

Nul doute que le président de la République aura, lui aussi, ces critères-là à l'esprit lorsqu'il examinera le texte définitif de l'ordonnance électorale. Quelle que soit l'attitude qu'il choisira d'adopter – signer, ne pas signer, signer après une réécriture de l'ordonnance – le chef de l'État compte bien retourner l'histoire en sa faveur. Ne professe-t-il pas que, quels que soient le mode de scrutin et les caractéristiques d'un découpage – lui-même les ayant tous expérimentés, – que rien n'arrête un « véritable élan populaire » ? Les socialistes sont moins optimistes : ils considèrent que le découpage, dans sa première mouture les enferme dans un ghetto : les circonscriptions qui leur sont laissées sont certes sûres, mais il sera difficile d'en accroître le nombre, car celles de la droite sont encore plus sûres. *« Le scrutin proportionnel a produit de bons effets* (pour le PS). *Le scrutin majoritaire doit maintenant parfaire ces effets-là »*, disait pourtant M. Mitterrand à Solutré le 18 mai dernier.

Si tel devait être le cas, M. Pasqua aurait fait chou blanc.

ANNE CHAUSSEBOURG et JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les réactions

Invité de l'émission matinale d'Europe 1, « Parlons vrai », mardi 26 août, Roland Leroy a repris les grandes lignes de son éditorial écrit dans *l'Humanité* du même jour. Le directeur du quotidien communiste a dénoncé le *« secret »* qui, selon lui, a entouré le découpage électoral et l'ignorance dans laquelle ont été tenus les élus du PCF. S'appuyant sur des *« simulations gouvernementales »* évoquées par l'hebdomadaire *le Point* dans sa dernière livraison (de vingt à vingt-trois députés communistes), Roland Leroy a souligné, comme l'avait fait M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central, la veille au journal d'Antenne 2, que *« ce charcutage aurait pour résultat de faire perdre au Parti communiste un tiers de ses élus, sans qu'il perde une seule voix »*.

Le directeur de *l'Humanité* – le quotidien consacre une page de réactions d'indignation concernant essentiellement la couronne parisienne – s'élève contre le fait que *« des villes comme Nanterre, Vitry, Saint-Denis, Le Havre, Le Mans, Calais* [soient] *coupées en morceaux »* et que *« des circonscriptions, comme dans la Somme, l'Aisne, la Meurthe-et-Moselle,* [soient] *triturées jusqu'à faire disparaître leur structure »* ou bien encore *« hachées menu, comme dans les Bouches-du-Rhône, pour faire disparaître toute représentation communiste »*.

M. Jean-Marie Bockel, député PS du Haut-Rhin, ancien ministre, estime, lui aussi, que le découpage dans son département équivaut à un *« charcutage »*. Quant à M. Jean-Pierre Chevènement, député PS du Territoire de Belfort, ancien ministre, il estime que le projet de découpage de son département *« vise, comme ailleurs, à mettre autant que possible d'un côté les Peaux-Rouges et, de l'autre, les Visages pâles »*.

AIN (4)

Dans les 2e et 4e circonscriptions, la commission observe, par rapport à la moyenne démographique départementale, des écarts sensibles (– 13,3 % et + 10,3 %). Elle constate que *« différentes possibilités existaient pour améliorer cette situation »*.

AISNE (5)

Ecart *« très important »* (– 18,4 %) par rapport à la moyenne démographique départementale existant dans la 5e circonscription (Château-Thierry). La commission *« est d'avis que cet écart devrait être réduit »*.

ALLIER (4)

Elle constate : *« le projet modifie la situation antérieure par rattachement à la 3e circonscription du canton de Varennes-sur-Allier appartenant jusque-là à la 4e circonscription, et du canton de Lurcy-Lévis pris à la 1re circonscription (...). Le maintien du canton de Lurcy-Lévis dans la 1re circonscription présenterait le double avantage de ne pas modifier la structure précédente et d'améliorer l'équilibre démographique des quatre circonscriptions »*.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (2)

L'écart des deux circonscriptions (de + 7,6 % et – 7,6 %) *« pourrait être sensiblement réduit si le canton de Peyruis était transféré de la 2e à la 1re circonscription »*. Mais *« compte tenu de l'intérêt de maintenir l'unité de chaque rive de la Durance, et étant donné le niveau modéré de l'écart démographique »*, elle émet un avis favorable.

HAUTES-ALPES (2)

Avis favorable à la division en deux circonscriptions antérieure à 1985 et reprise telle quelle, malgré *« un écart non négligeable »* de + ou – 11,4 %. Mais le seul aménagement possible (transfert de deux cantons de la 1re à la 2e circonscription) n'a pas paru géographiquement réaliste à la commission.

ALPES-MARITIMES (9)

A l'est du Var (5 circonscriptions), elle observe : *« seule la 4e présente un écart sensible (– 11,7 %) (...), mais l'importance de la population des cantons appartenant aux circonscriptions excédentaires voisines rend illusoire toute tentative de rééquilibrage »*.

A l'ouest du Var, les importants excédents des 6e et 7e circonscriptions (+ 14,6 % et + 15,5 %) ont conduit à proposer divers transferts de cantons. Elle constate que ces opérations éloigneraient *« certes un peu plus la 9e circonscription de la moyenne démographique départementale (+ 11,9 % au lieu de – 5,8 %). Mais les importants excédents des 6e et 7e circonscriptions seraient sensiblement affaiblis (+ 4,2 % et + 8,3 %). Ces regroupements permettraient en outre de faire figurer, chacune dans une même circonscription, les villes de Grasse et de Cagnes-sur-Mer, divisées en deux par le projet »*.

ARDÈCHE (3)

Elle *« estime (...) qu'aucune autre distribution des cantons qui consisterait notamment à rompre la continuité des cantons limitrophes du Rhône »* ne permettrait de réduire les écarts, *« sauf à méconnaître la réalité géographique, économique et humaine du département »*, de + 13,1 % et – 11,3 % relevés pour la 2e et la 3e circonscription.

ARDENNES (3)

L'excédent (+ 11 %) de la 2e circonscription *« pourrait être partiellement corrigé par le transfert du canton de Signy-le-Petit à la 1re »*.

AUBE (3)

Selon la commission, le transfert du canton de Méry de la 3e à la 1re circonscription atténuerait les écarts.

AUDE (3)

Si aucun changement n'est possible *« sans porter atteinte à l'unité géographique et économique des Corbières »* pour la 2e circonscription, où l'excédent est de 15 %, en revanche elle *« est d'avis de rattacher à la 3e circonscription les cantons d'Alzonne et de Montréal prélevés sur la 1re »*.

AVEYRON (3)

« Ecarts notables » entre la moyenne et la population de la 1re circonscription et « à un moindre degré » celui de la 2e (+ 15,3 % et – 11 %). Elle propose le transfert des cantons de Baraqueville et de Naucelle de la 1re à la 2e, d'autant que *« l'objection tirée du souci de ne pas porter atteinte aux habitudes locales* [ne lui] *a pas paru déterminante »*.

BOUCHES-DU-RHONE (16)

Huit circonscriptions pour Marseille, huit autres pour le reste du département : *« La commission note la très nette amélioration que présente le projet par rapport au découpage antérieur à 1985. »*



Pour Marseille, elle observe qu'*« hormis les cas où elles coïncident avec les limites des arrondissements, celles des circonscriptions s'efforcent d'épouser le tracé des voies de communication les plus importantes et qu'elles y parviennent généralement. Pour autant, ce souci légitime n'a pas paru suffisant pour justifier les écarts que comportent certaines des circonscriptions par rapport à la moyenne démographique départementale. Elle estime qu'il est possible, sans ajouter au nombre des arrondissements déjà morcelés, de réduire ces écarts par compensation en déplaçant les limites de certaines d'entre elles. Ainsi pour la 1re circonscription (– 9,5 %), par prélèvement sur le 13e arrondissement, partiellement compris dans la 7e (+ 14,6 %), pour la 2e (– 10 %), par prélèvement au nord sur le 10e arrondissement dont une partie est incluse dans la 6e (– 8,3 %), enfin, pour la 3e (– 6,3 %), par prélèvement au nord sur la partie du 15e arrondissement incluse dans la 4e circonscription (+ 14,5 %).*

Reste du département : trois des huit circonscriptions présentent des écarts importants par rapport à la moyenne : la 13e (+ 15,5 %), la 16e (– 16,2 %) et la 15e (– 19,9 %). *« La commission est d'avis de réduire ces écarts »* et propose pour cela deux séries de solutions.

CALVADOS (6)

Si elle ne formule pas d'objection à la répartition de l'agglomération de Caen entre la 1re et la 2e circonscription, elle *« constate que les populations de la 3e et de la 4e circonscription sont inférieures à la moyenne (...) de 11,8 % et de 12 %, tandis que les populations des 5e et 6e circonscriptions excèdent cette même moyenne de 7 % et de 13,6 % »*. Elle propose de transférer le canton de Bretteville-sur-Laize de la 6e à la 3e circonscription, et le canton de Ouistreham de la 5e à la 4e.

CANTAL (2)

L'écart est jugé d'autant plus important que le département est *« surreprésenté en raison de sa faible population »*. Elle suggère que *« les cantons de Salers et de Pleaux, qui appartiennent à l'arrondissement de Mauriac, soient rattachés, comme le canton de cette ville, à la 2e circonscription.*

CHARENTE (4)

Elle propose deux aménagements limités (transfert du canton de Hiersac de la 2e à la 1re circonscription et de celui de Montembœuf de la 4e à la 3e circonscription) qui *« permettrait d'aboutir à quatre circonscriptions très voisines de la moyenne »*.

CHARENTE-MARITIME (5)

Selon elle, diverses modifications remédieraient aux déséquilibres importants concernant quatre circonscriptions (sauf la 1re). Elle ajoute que *« l'objection tirée de ce que le cours de la Charente devrait former une délimitation naturelle entre la 2e et la 5e circonscription s'opposant au transfert du canton de Tonnay-Charente n'a pas paru déterminante »*.

CHER (3)

L'avis est favorable au projet y compris à la nouvelle division de Bourges entre les trois circonscriptions, mais il est assorti d'une suggestion visant à diviser le département en trois circonscriptions à peu près égales.

CORREZE (3)

La 2e et la 3e circonscription s'écartant très fortement de la moyenne (+ 18,2 % et – 19,6 %), elle propose de tranférer le canton d'Uzerche de la 1re à la 3e circonscription et les cantons de Juillac et de Beaulieu de la 2e à la 1re.

CORSE-DU-SUD (2)

« La population des deux circonscriptions est désormais très proche de la moyenne démographique départementale (+ ou – 2,4 %), *alors que cet écart était avant 1985 de 45 % »*. Mais ce *« très bon équilibre »* est obtenu en rattachant à la 2e circonscription le canton de Celavo-Mezzana qui *« aurait mieux sa place dans la 1re »*. La commission en suggère donc le transfert. Dans ce cas, l'écart (+ ou – 4,3 %) *« resterait encore satisfaisant »*.

HAUTE-CORSE (2)

Elle est d'avis de réduire l'écart constaté, qui est très proche du maximum de 20 % autorisé par la loi. Il n'est possible d'y parvenir, explique-t-elle, de manière significative qu'en transférant de la 1re à la 2e circonscription au moins les cantons de Vescovato et d'Alto-di-Casaconi.

COTE-D'OR (5)

Observant des écarts de + 13,4 % et de – 17,6 %, elle propose les transferts des cantons d'Is-sur-Tille et de Selongey de la 2e circonscription (qui comprend une partie de Dijon) à la 4e (Montbard).

CREUSE (2)

Remarquant que l'ancien découpage assurait un meilleur équilibre démographique que celui proposé qui place Guéret à l'ouest alors que Aubusson passe dans la circonscription est, elle n'en estime pas moins ne pas devoir émettre un avis défavorable.

DORDOGNE (4)

Le canton de Saint-Pierre-de-Chignac, malgré sa proximité avec Périgueux, devrait être retiré de la 1re circonscription pour être rattaché à la 4e (Sarlat).

DOUBS (5)

Après avoir noté que l'accroissement de trois à cinq du nombre des circonscriptions permet de réduire notablement les inégalités de l'ancien découpage, elle juge insuffisamment peuplée la 5e (pontarlier), à laquelle pourrait être ajouté le canton d'Amencey ou encore celui d'Ornans.

DROME (4)

Elle donne sa préférence au transfert du canton de Tain-l'Hermitage de la 4e circonscription (Romans) à la 1re (Valence), laquelle perdrait le canton de Chabreuil au profit de la 3e (Crest, Nyons) afin d'atténuer des écarts qu'elle estime indispensables de réduire.

EURE (5)

Elle demande au minimum le retour à la 2e circonscription (Evreux-Nord et Ouest) du canton de Rugles rattaché à la 1re (Evreux-Est et Sud). En revanche, elle reconnaît que le transfert similaire du canton de Breteuil, s'il améliorerait la situation, isolerait celui de Verneuil-sur-Arvre avec pour résultat une perte d'homogénéité de la 1re circonscription.

EURE-ET-LOIR (4)

Deux options offertes pour réduire des écarts jugés *« très importants »* (+ 15 % et – 18 %), elle privilégie le transfert du canton d'Auneau de la 1re circonscription (Chartres) à la 4e circonscription (Châteaudun) et celui de Nogent-le Rotrou de la 2e (Dreux) à la 1re.

FINISTÈRE (8)

Tout en approuvant le principe d'un tracé respectant celui d'avant 1985, elle préconise de faire riper les cantons de Pont-l'Abbé et du Guilvinec de la 1re (Quimper) vers la 5e (Douarnenez), celui de Briec de la 7e vers la 1re et celui de Châteauneuf-du-Faou de la 7e à la 6e (Châteaulin), qui se verrait privé de Ouessant au profit de la 3e (Brest, Ploudalmezeau). Cette dernière se verrait amputée du canton de Plabennec ; ceux de Plouescat et de Sizun passant de la 5e (Landerneau) à la 4e (Morlaix).

GARD (5)

+ 9,4 %, + 9,8 %, + 17,1 %, – 17,3 %, – 19,2 % : pour réduire ces écarts, elle avance deux solutions. Celle qui permettrait de mieux atteindre aux équilibres régionaux accentuerait la division de Nîmes, dont les trois premiers cantons seraient rattachés à ceux de Margeurittes, Remoulins et Uzès et les trois derniers, au sud, à ceux de La Vistrenque, Saint-Gilles, Vauvert et Aigues-Mortes. La 3e circonscription, ainsi amputée d'Uzès, Remoulins et Marguerittes, gagnerait Beaucaire retiré à la 2e circonscription. La 4e se verrait adjoindre le canton de la Grand-Combe retiré à la 5e, qui s'augmenterait, elle, de ceux de Saint-Mamert-du-Gard et de Sommières.

HAUTE-GARONNE (8)

Elle ne propose pas de solution pour réduire l'écart maximum (+ 16,5 %) relevé dans la 5e circonscription (Toulouse, Grenade) mais ceux de – 11,6 % et de + 10,1 % constatés pour les deux premières circonscriptions pourraient être atténués, estime-t-elle, par un échange des cantons de Toulouse-6 et de Toulouse-7.

GERS (2)

Réduire l'écart de plus ou moins 5,6 % par le transfert du canton de Samatan de la 1re circonscription (Auch) à la 2e (Condom) ne lui apparaît pas indispensable.

GIRONDE (11)

L'obligation du respect des limites cantonales et limportance de la population des cantons de Bordeaux l'ont conduite à renoncer à la réduction du seul écart notable : – 12,3 % dans la 6e circonscription (Mérignac).

(Suite page 8.)

هكذا من الأصل

Politique

La publication des avis de la commission de magistrats sur le projet de redécoupage électoral

(Suite de la page 6.)

HÉRAULT (7)

Pour limiter les écarts présentés pour trois circonscriptions, elle propose une triple opération de transferts aboutissant à la modification de quatre circonscriptions, et elle souligne l'avantage représenté par la réunification du canton de Claret, divisé dans le projet initial.

ILLE-ET-VILAINE (7)

Jugés importants les écarts présentés dans quatre circonscriptions nécessiteraient une opération *« relativement complexe (...) impliquant une redistribution »* de plusieurs cantons, dont celui d'Antrain, ce qui *« méconnaîtrait la division du département en régions naturelles »*. Au minimum, la commission préconise le transfert du canton de Combourg de la 7e circonscription (Saint-Malo) à la 2e (Rennes-Centre, Hédé).

INDRE (3)

Tout en reconnaissant *« l'orientation »* d'Argenton-sur-Creuse vers Châteauroux, elle estime que son rattachement à la circonscription d'Issoudun est souhaitable pour atténuer les disparités démographiques entre les deux premières circonscriptions.

INDRE-ET-LOIRE (5)

L'avis est favorable, y compris à la division dans trois circonscriptions de la ville de Tours et malgré des écarts de + 8,9 % et de – 8,8 % pour deux circonscriptions.

ISÈRE (9)

Elle n'a pas retenu l'objection du *« relief »* pour justifier un écart de – 19,7 % présenté par la circonscription d'Allevard, à laquelle elle propose d'ajouter le canton de Saint-Geoire-en-Valdaine, qui serait ainsi retiré de la 6e (Bourgoin-Jallieu-Nord, La Tour-du-Pin).

JURA (3)

Pour parvenir à trois circonscriptions sensiblement équivalentes, elle recommande le transfert du canton de Salins-les-Bains, de la 3e (Dole) à la 2e (Champagnole, Saint-Claude).

LANDES (3)

Pour modérer des écarts de – 6,7 % et de + 8,1 %, elle propose de rattacher le canton de Castets à la 1re (Mont-de-Marsan), ainsi soustrait à la 2e (Dax).

LOIR-ET-CHER (3)

« Les liens » unissant la région d'Herbault et la ville de Blois expliquent qu'elle renonce à s'opposer au découpage proposé qui laisse subsister des écarts *« sérieux »* pour les 1re et 3e circonscriptions (+ 13,9 % et – 11,8 %).

LOIRE (7)

Elle n'a pas émis un avis défavorable, en raison de l'orientation *« naturelle »* du canton de Boën-sur-Lignon vers Montbrison et du *« souci »* de conserver la Loire comme limite de circonscription, au maintien de ce dernier dans la 7e circonscription, qui présente pourtant un écart de – 17,7 % par rapport à la moyenne démographique départementale.

HAUTE-LOIRE (2)

Le transfert de l'un des cantons du Puy ou des deux de Vorey et de Retournac de la 1re à la 2e circonscription serait de nature, estime-t-elle, à gommer l'écart subsistant de 9,7 %.

LOIRE-ATLANTIQUE (10)

Elle note que les trois circonscriptions du sud de la Loire ont des écarts démographiques de – 13,3 %, – 5,1 %, – 6,7 %, et indique qu'aucune *« modification utile »* ne peut intervenir si l'on considère comme *« souhaitable »* qu'aucune circonscription n'enjambe le fleuve. Pour la 3e circonscription, qui a un écart de + 16,2 %, elle indique qu'*« aucune solution viable »* ne pourrait améliorer cette situation. Elle souligne que *« le problème le plus grave »* est posé par la 2e circonscription créée à Nantes, qui frise le *« plafond »* de l'écart démographique avec + 19,95 %, et suggère, malgré les inconvénients du rattachement d'un canton urbain à une zone rurale, de transférer Nantes-VIII vers la 5e circonscription.

LOIRET (5)

Elle considère que les 2e et 5e circonscriptions présentent des écarts *« très importants »*, respectivement + 18,9 % et – 17,6 %, et préconise de transférer le canton de Fleury-les-Aubrais de la 2e à la 3e circonscription, et ceux de Neuville-aux-Bois et d'Ouzouer-sur-Loire de la 3e à la 5e. Notant que la 1re et la 4e circonscription ont des écarts plus faibles *« encore que non négligeables »* (+ 13,8 % et – 11,2 %), elle n'entrevoit *« aucune solution satisfaisante »* permettant d'améliorer cette situation.

LOT-ET-GARONNE (3)

Elle observe que le transfert du canton de Port-Sainte-Marie de la 1re à la 2e circonscription et celui du canton de Prayssas de la 1re à la 3e permettraient de doter ce département de trois circonscriptions sensiblement égales. Les objections (proximité des deux cantons de la ville d'Agen et situation entre le Lot et la Garonne) *« ne lui ont pas paru déterminantes »*.

MAINE-ET-LOIRE (7)

Elle constate dans la 3e circonscription un écart important (– 15 %), qui pourrait être corrigé par le rattachement du canton de Châteauneuf-sur-Sarthe, retiré à la 1re, qui est en excédent. Mais ce rattachement porterait atteinte à l'unité géographique. La commission croit donc ne pas devoir émettre un avis défavorable.

MANCHE (5)

Elle constate des écarts importants dans les 4e (– 15 %) et 5e (+ 19,3 %) circonscriptions. La commission est donc d'avis de transférer les cantons de Beaumont-Hague et de Saint-Pierre-Eglise de la 5e à la 4e circonscription. La 5e circonscription se trouverait ainsi limitée à la ville de Cherbourg et à ses environs immédiats.

MARNE (6)

La commission constate que les 2e, 5e et 6e circonscriptions présentent des écarts de + 8,2 %, – 15,5 %, + 7,5 %, qui pourraient être *« très fortement atténués »* par transfert du canton de Sézanne de la 6e à la 5e circonscription et du canton de Châtillon-sur-Marne de la 2e à la 6e.

MAYENNE (3)

La commission observe un écart très important (+ 17,1 %) dans la 1re circonscription. Cet écart pourrait être *« très sensiblement réduit »* par rattachement du canton de Saint-Berthevin à la 2e circonscription (solution *« démographiquement la plus satisfaisante »*, mais qui aurait pour inconvénient de *« séparer de Laval un canton qui constitue, pour partie, sa banlieue »*), soit par transfert de la 1re à la 3e circonscription des cantons de Pré-en-Bail et de Couptrain, ou au moins de ce dernier canton.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

Elle relève que les écarts démographiques ne peuvent être atténués dans trois circonscriptions.

MEUSE (2)

La commission observe un écart de 12,3 % entre les deux circonscriptions. Elle propose de réduire cet écart en rattachant à la 2e circonscription les cantons de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Seuil-d'Argonne et Vaubecourt même si elle est sensible à l'objection *« du changement des habitudes électorales et de l'abandon des limites d'arrondissement »* qu'entraînerait ce transfert.

MORBIHAN (6).

Elle propose de réduire les écarts de la 1re circonscription (+ 12 %) et de la 4e (– 8,7 %) en transférant le canton de Questembert.

MOSELLE (10).

Elle émet un avis favorable assorti toutefois d'une suggestion : rattacher la commune d'Aubigny (1re circonscription) à celle de Montigny-lès-Metz (2e circonscription), afin de simplifier le tracé du découpage de l'agglomération de Metz.

NIÈVRE (3).

Elle observe que l'agglomération de Nevers, appartenant jusque-là à une même circonscription, serait désormais répartie en deux. Si elle *« considère qu'il ne lui appartient pas de se prononcer sur l'opportunité de diviser une agglomération urbaine (...) dès lors que cette division ne procède d'aucun arbitraire »*, elle remarque que *« le groupement dans une même circonscription de Cosne-Cours-sur-Loire et des cantons 1 et 2 de la ville de Nevers apparaît sans grandes justifications »*. Elle juge qu'il existe *« au moins une distribution différente (...) qui pourrait aboutir à une répartition démographique plus satisfaisante, sans méconnaître les réalités géographiques et humaines »*. Cette distribution, selon elle, pourrait comprendre une circonscription centrée sur la ville de Nevers, une deuxième centrée sur Cosne-Cours-sur-Loire et le nord-est du département, et une troisième centrée sur les arrondissements de Clamecy et Château-Chinon.

NORD (24).

Elle remarque que le souci, légitime selon elle, des auteurs du projet de *« respecter au maximum les limites d'arrondissement conduisent inévitablement à d'importants écarts démographiques »*. Pour la région Lille-Armentières, l'écart est de – 18,4 % pour la 3e circonscription, – 17,1 % pour la 6e, – 18,2 % pour la 9e et + 19,8 % pour la 6e circonscription, *« dont aucune modification acceptable ne permet d'améliorer la situation »*. Cette réduction se ferait au prix d'une *« opération complexe »* : transfert du canton de Lille-Est de la 2e à la 3e circonscription, et de la partie du canton de Marcq-en-Barœul incluse dans la 3e circonscription à la 9e. Cette opération permettrait aussi de réunifier le canton de Marcq-en-Barœul.

Malgré des déséquilibres dans les arrondissements de Dunkerque et Valenciennes, la commission ne propose pas de modifications, tandis qu'elle estime que les arrondissements de Douai, Cambrai et Avesnes-sur-Helpe *« présentent des situations plus équilibrées et n'appellent pas d'observations »*.

ORNE (3)

La 2e circonscription présentant un écart de – 14 %, la commission est d'avis de rattacher à cette circonscription le canton de Vimoutiers qui appartient à la 3e circonscription.

PAS-DE-CALAIS (14)

Elle note que *« l'importance démographique de nombreux cantons et leur configuration rendent difficile un remodelage limité des circonscriptions »*, mais que *« une redistribution plus complète des cantons permettrait d'améliorer la situation et de réduire certains des écarts les plus importants »*.

Elle observe que pour les 3e, 4e, 6e et 7e circonscriptions, un *« très bon équilibre »* démographique et la réunification des villes de Calais et Boulogne-sur-Mer serait permise par la solution qu'elle propose : placer ces deux villes dans une circonscription unique comprenant, pour Calais (7e circonscription) : les cantons de Calais centre, Calais Nord-Ouest, Calais Sud-Est, et, pour Boulogne-sur-Mer (6e circonscription), les cantons de Boulogne Sud, Boulogne Nord-Ouest et Boulogne Nord-Est ainsi que le canton d'Outreau.

Elle propose également que la 4e circonscription soit constituée des cantons de Montreuil-sur-Mer, Etaples, Samer, Huqueline et Campagne-lès-Hesdin, tandis que la 5e circonscription regrouperait les cantons de Marquise, Guines, Audruicq, Ardres, Desvres et Lumbres.

Les cantons de Fauquembergues et de Fruges seraient rattachés à la 3e circonscription, en échange du transfert à la 4e du canton de Campagne-lès-Hesdin. Elle note enfin que *« l'importance des cantons de la partie Est du département ne semble pas permettre une amélioration des écarts constatés dans les autres circonscriptions »*.

PUY-DE-DOME (6)

Les *« entités géographiques et économiques »* justifient des écarts qu'elle juge non négligeables dans trois circonscriptions.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (6)

Bien qu'elle enregistre un progrès « important » par rapport à la situation antérieure, elle note que la 3e circonscription présente un écart de + 17,1 %. Elle est d'avis de réduire cet écart en transférant de la 1re à la 2e circonscription le canton de Pau-ouest, en échange, pour la 1re circonscription, du canton de Jurançon qui appartient, dans le projet, à la 3e.

HAUTES-PYRÉNÉES (3) :

Elle juge que *l'accroissement d'une unité du nombre de sièges a permis d'établir une situation assez satisfaisante quant à la répartition des habitants entre les circonscriptions »*. Elle estime toutefois possible un *« nouveau progrès »* par transfert du canton de Trie-sur-Baise de la 1re à la 3e circonscription. Elle note par ailleurs la *« configuration irrégulière et compliquée »* du découpage de la ville de Tarbes, mais elle admet que la situation ne pourrait être améliorée que par un *« redécoupage substantiel du département »*.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (4) :

Elle observe un écart, pour les trois premières circonscriptions, de plus de 10 % (respectivement – 11,5 %, – 14,2 %, + 16,2 %), et pour la 4e de + 9,6 %. Elle propose, en conséquence, de transférer le canton de Perpignan 6 de la 3e à la 1re circonscription, le canton de Toulouges de la 4e à la 3e et le canton de Saint-Estève de la 3e à la 2e.

BAS-RHIN (9) :

Malgré certains déséquilibres, elle donne un avis favorable. Elle remarque en particulier qu'une opération de rééquilibrage pourrait être envisagée par transfert du canton de Truchtersheim de la 4e circonscription (Strasbourg-campagne) à la 6e (Molsheim), mais ne retient pas cette solution, qui romprait *« l'unité géographique et sociologique »* de la circonscription de Strasbourg-campagne.

HAUT-RHIN (7) :

Elle constate que, dans le nord du département, les écarts sont de – 12,4 % pour la 1re circonscription et de + 8,3 % pour la 7e. Elle juge qu'à moins de préférer un découpage entièrement différent, cet écart pourrait être réduit par transfert du canton de Neuf-Brisach de la 7e à la 1re circonscription. Elle précise que *« l'inconvénient que pourrait comporter cette mesure et qui résulterait de la rupture des habitudes électorales locales selon lesquelles les cantons de Neuf-Brisach et d'Ensisheim seraient traditionnellement groupés dans une même circonscription ne lui ont pas paru l'emporter sur l'avantage d'un meilleur équilibre démographique »*. Elle s'affirme, pour le reste, globalement d'accord avec le projet, notamment avec le découpage de la ville de Mulhouse en deux ciconscriptions, occasionné par l'attribution au département de sept circonscriptions au lieu de cinq précédemment.

RHONE (14)

Elle n'élève pas *« d'ojections de principe »* au parti adopté par les auteurs du projet et consistant à respecter les limites administratives des cantons de Lyon et de Villeurbanne. Elle considère, pour les circonscriptions autres que lyonnaises, que les déséquilibres constatés sont la conséquence du respect de ces limites et de la prise en compte des contraintes d'ordre général ou particulières au département (déséquilibre démographique entre l'est d'une part, le nord-ouest et le sud d'autre part). Elle note qu'une *« correction très partielle »* pourrait être envisagée par transfert de la commune d'Ecully de la 5e à la 8e circonscription mais qui se heurterait à *« l'objection justifiée fondée sur les liens unissant Ecully aux autres communes de la région du Mont-d'Or situées dans la 5e circonscription »*.

Pour les circonscriptions lyonnaises, elle observe que certains écarts ne sont pas *« la conséquence nécessaire du respect des limites administratives de la commune de Lyon »*. Elle propose une *« opération complexe »* touchant aux quatre circonscriptions concernées : réunification du canton de Lyon 6 au profit de la 1re circonscription ; transfert d'une fraction ouest du canton de Lyon 13 de la 1re à la 3e circonscription ; transfert de la 3e à 4e d'une partie du canton de Lyon 12.

Sous réserve de ces observations, elle donne un avis favorable.

SARTHE (5)

Bien que subsistent des *« différences sensibles »*, elle note l'effort fait *« dans le sens d'une réduction notable des différences antérieures »*, ce qui rend le projet acceptable. Elle propose néanmoins de l'améliorer encore en transférant le canton de la Fresnaye-sur-Chédouet de la 5e à la 1re circonscription. Le partage de la ville du Mans en quatre circonscriptions au lieu de trois *« n'appelle pas d'observation »*.

HAUTE-SAVOIE (5)

Pour remédier aux écarts les affectant, elle propose de retirer le canton de Sain-Julien-en-Genevois à la 1re circonscription (Annecy nord-ouest, Annecy-le-Vieux) dont la population dépasse de 16,4 % la moyenne départementale, pour le rattacher à la 4e (Annemasse) dont le déficit démographique est de – 7 %.

PARIS (21)

En tentant de limiter le partage des arrondissements (dont douze sur vingt sont divisés) et des quartiers (dont huit sur quatre-vingts le sont également) et en évitant qu'une même circonscription ne chevauche les deux rives de la Seine, le projet initial aboutit à d'importants écarts : huit circonscriptions seulement ont des écarts compris entre + et – 10 % de la moyenne départementale. Pour la rive droite, la commission approuve la composition de la 1re circonscription (1er, 2e, 3e et 4e arrondissements), propose de réintégrer le quartier Rochechouart dans la 4e (6e et 9e arrondissements du coup réunifiés), accepte, malgré un déficit de 16,1 %, le tracé de la 5e (10e arrondissement). Elle fait de même pour les quatre circonscriptions créées à partir des 11e, 12e et 20e arrondissements, mais souhaite que le quartier Picpus soit réunifié dans la 8e circonscription.

Malgré d'importants déficits, elle souscrit à la division en deux circonscriptions (les 14e et 15e) du 16e arrondissement. Pour le partage en cinq circonscriptions des 17e, 18e et 19e arrondissements, elle envisage une opération « complexe » en cinq temps visant à rétablir un équilibre compromis dans le découpage proposé avec des écarts de – 19 à + 16,5 %.

Pour la rive gauche, elle considère souhaitable le maintien de l'unité des quartiers du centre avec la 2e circonscription (5e arrondissement et une partie du 6e) et la 3e circonscription (partie du 6e et du 7e arrondissement). Elle ne formule pas d'objection à la division en trois circonscriptions (les 9e, 10e et 12e) des 13e et 14e arrondissements. En revanche, elle suggère une modification du tracé entre les deux circonscriptions que se partage le 15e arrondissement.

SEINE-MARITIME (12)

Quatre circonscriptions s'écartent de la moyenne départementale : si pour les 5e, 6e et 7e circonscriptions (Maromme et deux circonscriptions havraises) elle retient les objections suscitées par des modifications possibles qui l'ont conduite à ne pas donner un avis défavorable, en revanche, elle insiste pour que soit résorbé le déficit de – 18,9 % de la 12e circonscription (Forges-les-Eaux) par l'adjonction du canton de Longueville retiré à la 2e (Dieppe).

SEINE-ET-MARNE (9)

Si l'excédent (+ 14,2 %) constaté dans la 7e circonscription (Chelles, Claye-Souilly) ne peut être atténué, en revanche doit l'être, estime-t-elle, le déficit (– 17,3 %) de la 4e circonscription (Provins) par l'adjonction du canton de Rebais, retiré à la 5e (Coulommiers, Meaux-Sud).

YVELINES (12)

L'avis favorable est accordé compte tenu de la difficulté de parvenir à un meilleur équilibre démographique en raison de la *« configuration »* et de l'importance de la population des cantons concernés.

SOMME (6)

Pour réduire les écarts des quatre premières circonscriptions, respectivement + 18 %, + 11,6 %, – 16,6 % et – 11 %, elle est d'avis de transférer le canton de Domart-en-Ponthieu de la 1re à la 4e circonscription et celui de Molliens-Dreuil de la 2e à la 3e. Afin d'obtenir *« un tracé plus régulier du découpage »* d'Amiens, elle suggère le transfert du canton d'Amiens-III de la 2e à la 1re circonscription, accompagné du passage d'Amiens-I de la 1re à la 2e.

TARN (4)

Afin de réduire, dans les deux premières circonscriptions, de très importants écarts, *« d'autant moins admissibles que le département du Tarn est nettement sur-représenté »*, la commission indique que les cantons de Cordes, Vaour, Castelnau-de-Montmiral et Salvagnac, appartenant à la 2e circonscription, pourraient être rattachés à la 1re.

VAR (7)

L'avis favorable est donné, car seul le découpage du canton de La Valette (ce qui présente des inconvénients, souligne-t-elle) pourrait aboutir à une meilleure répartition des populations dans quatre circonscriptions.

VAUCLUSE (4)

Aucun moyen n'est susceptible, assure-t-elle, de réduire des écarts de + 8,3 % dans la 2e circonscription (Apt, Cavaillon) et de – 8 % dans la 3e (Carpentras).

VIENNE (4)

Réunir dans une même circonscription des parties des deux villes les plus importantes du département, en l'occurrence Poitiers et Châtellerault, dans une même circonscription (la 1re) *« ne comporte pas de justification »*, affirme la commission. Elle précise que réunifier la ville de Châtellerault au sein de la 4e circonscription *« permettrait de rapprocher sensiblement la 1re circonscription de la moyenne départementale, à la condition toutefois d'y ajouter le canton de Mirebeau »*, retiré à la 4e

HAUTE-VIENNE (4)

Le rattachement à la 1re circonscription déficitaire de 14,5 % d'un des cantons de Limoges attribué à la 3e permettrait, selon elle, de réduire du même coup l'excédent de 11 % de cette dernière.

YONNE (3)

Elle demande le transfert du canton de Migennes de la circonscription de Sens vers celle d'Avallon, l'écart de 18 % étant jugé excessif.

BELFORT (2)

Elle demande la révision, compte tenu d'un écart trop grand et de la faible population de l'ensemble du département.

HAUTS-DE-SEINE (13)

Les écarts démographiques sont jugés trop importants dans la 6e circonscription (Nanterre, Neuilly, Puteaux) et dans la 10e (Boulogne, Issy-les-Moulineaux, Vanves). Ecarts également trop forts dans les 1re (Colombes Gennevilliers), 9e (Boulogne-Billancourt) et 13e (Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Sceaux) circonscriptions. Elle recommande donc de réviser le découpage, même si elle en admet la difficulté, compte tenu de *« l'enchevêtrement des communes »*. Ces difficultés la conduisent à rendre un avis *« non défavorable »*.

SEINE-SAINT-DENIS (13)

L'écart maximum de population (+ 11 %) est jugé *« acceptable »* ; elle suggère toutefois le transfert du Bourget de la 3e circonscription (Aubervilliers, La Courneuve) vers la 4e (Le Blanc-Mesnil, Stains).

VAL-DE-MARNE (12)

La commission demande que les écarts de population soient réduits dans les 1re (Créteil, Saint-Maur) ; 3e (Boissy-Saint-Léger, Villeneuve-Saint-Georges) et 8e (Charenton, Maisons-Alfort) circonscriptions.

VAL-D'OISE (9)

Elle conteste le découpage de la 2e circonscription (Cergy, Saint-Ouen-l'Aumône), ainsi que celui de la 3e (Taverny, Cormeilles-en-Parisis), l'écart approchant le maximum prévu par la loi.

GUADELOUPE (4)

Le déséquilibre qu'elle constate pourrait être, à ses yeux, redressé par le maintien dans la circonscription de Basse-Terre (4e), de l'île de Marie-Galante, qui, selon le projet, doit être réunie à Pointe-à-Pitre.

MARTINIQUE (4)

Pas d'objection au partage de la commune de Fort-de-France mais elle suggère le transfert du canton du Robert de la 4e (Fort-de-France Est) vers la 1re circonscription (Grand Rivière, Trinité).

LA RÉUNION (5)

Avis favorable, compte tenu de l'*« impossibilité due au relief »* de réduire les écarts démographiques.

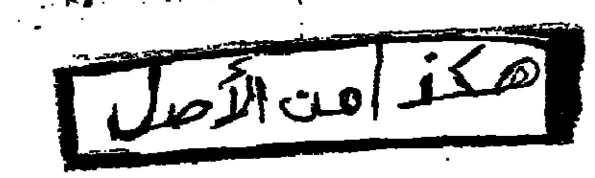
POLYNÉSIE FRANÇAISE (2)

Ecart trop important et demande de révision.

Une nouvelle équipe dirigeante pour les Jeunes Giscardiens

Réunis en campus d'été à Chamonix, les Jeunes Giscardiens ont renouvelé lundi l'ensemble de leur équipe nationale dirigeante. Président du MRG depuis septembre 1981, M. Patrick Gérard est remplacé par un tandem de deux délégués généraux : Mlle Anne-Catherine de Bruchard, née le 4 décembre 1964 à Paris, licenciée en droit, et M. Jean-Pierre Vacher, né le 1er juin 1963 à Saint-Etienne, diplômé de l'Institut d'études politiques à Lyon, conseiller municipal de Saint-Etienne. M. Pierre-Yves Lano, vingt-cinq ans, étudiant, devient trésorier national. Quatre autres délégués nationaux ont été nommés : M. Pierre-François Riolacci, vingt ans, étudiant, délégué national à l'animation ; Mlle Florence Rifaux, vingt-trois ans, étudiante, déléguée nationale à la formation ; M. Philippe Duluc, vingt-trois ans, étudiant, délégué aux affaires internationales, et M. Nicolas Morel, dix-huit ans, étudiant, délégué aux lycées.

Cette équipe nationale est assistée d'un bureau politique de vingt membres, tous nouveaux, et issus à une très grande majorité du monde étudiant.



هكذا من الأصل

Le Monde

MEDECINE

Les difficultés des greffes d'organes

Trop de moelle osseuse...

Après avoir accompli d'extraordinaires progrès, les transplantations d'organes butent sur d'épineuses questions d'organisation.

ELLE s'appelait Sandrine Gallopin. Elle est morte il y a quelques jours à l'hôpital Saint-Louis (Paris), victime, à douze ans, d'une forme de leucémie. Parce que Sandrine était la fille d'un champion cycliste et parce que sa maladie avait suscité un remarquable élan de solidarité, ce décès a fait grand bruit. Il a notamment eu pour conséquence de poser, en termes polémiques, le problème des greffes de moelle osseuse, une technique mise au point en France et de plus en plus fréquemment mise en œuvre, avec succès, dans le traitement de maladies qui étaient, il y a peu encore, mortelles.

La moelle osseuse, répartie dans l'ensemble du squelette, est l'organe qui assure la reproduction des cellules du sang et du système immunitaire. La greffe de cette moelle peut donc être proposée chez les personnes qui souffrent soit d'une anomalie de fonctionnement de cet organe (aplasies médullaires), soit de leucémies, aiguës ou chroniques, voire en cas de maladies constitutionnelles comme la thalassémie. La greffe de moelle peut également être une technique salvatrice en cas d'irradiation, qu'elle soit à but thérapeutique (traitement anticancéreux) ou accidentelle comme dans le cas, récent, de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl.

En 1985, les professeurs Jean Dausset, prix Nobel de médecine, et Jean Bernard lançaient un appel à la solidarité (*le Monde* du 11 mai 1985). Objectif : constituer un fichier national des personnes volontaires pour qu'on leur prélève un peu de moelle osseuse. L'organisation de cette campagne était assurée conjointement par l'association France-Transplant et par la Fédération française pour les dons d'organes et de tissus humains (association greffe de moelle, France-Transplant) (1). Personne, alors, ne se serait hasardé à formuler un pronostic sur le succès de l'entreprise : il s'agissait d'un véritable pari, reposant en grande partie sur le bénévolat et la générosité. Rien, en particulier, ne permettait de penser que les Français répondraient en masse à un tel appel.

A la différence des autres dons (de sang ou de sperme, par exemple), le don de moelle impose de sérieuses contraintes. Il n'est pas non plus totalement dénué de risques (2). Il s'agit en effet de prélever par ponction, sous anesthésie générale, de la moelle osseuse au niveau des os de la hanche. Le donneur doit être hospitalisé deux jours, là où se trouve le malade, qui recevra par voie intraveineuse la moelle prélevée chez le donneur.

12 000 volontaires

La grande difficulté tient aux problèmes immunologiques rencontrés. Il faut, en particulier, respecter le système de compatibilité tissulaire (système HLA). Or ce dernier est beaucoup plus contraignant que celui du sang. Et ce sont précisément les contraintes liées à l'histocompatibilité qui expliquent la nécessité de disposer d'un fichier national. On a en effet calculé que pour pouvoir raisonnablement traiter les mille à deux mille cas de leucémie diagnostiqués chaque année en France, il fallait disposer en permanence de 40000 donneurs potentiels. Il s'agit bien là de *donneurs potentiels* ; c'est-à-dire de personnes qui s'engagent à offrir une partie de leur moelle, mais qui n'effectueront un tel don que si un malade donné a précisément besoin de celle-ci parce qu'elle est la seule compatible avec ses caractéristiques immunologiques.

Le programme mis en œuvre en 1985 était, au départ, échelonné sur quatre ans. Un an plus tard, les responsables apparaissent quelque peu dépassés par leur succès. Douze mille personnes se sont déjà portées volontaires. Une situation certes très encourageante, mais qui provoque un véritable engorgement du système. Car, dès qu'une personne a confirmé, par écrit, qu'elle se portait volontaire, il faut déterminer avec précision quelles sont ses caractéristiques immunologiques. Cette identification (groupage HLA) demande un travail d'environ trois heures et les réactifs biologiques nécessaires coûtent environ 500 francs. Or cette technique effectuée dans les centres de transfusion sanguine n'est pas inscrite à la nomenclature de la Sécurité sociale. L'ensemble du dispositif repose donc pour l'essentiel sur le bénévolat ou l'aide privée. Depuis son origine, cette initiative a bénéficié de l'argent versé par la Fondation contre la leucémie (Fondation de France), qui n'assure le financement que de 2000 groupages par an, ainsi que de l'aide d'Air France (pour le traitement informatique des données), des sociétés Sandoz et Sanofi et de la Fédération française des donneurs d'organes et de tissus.

« Le plan initial, explique le professeur Eliane Gluckman (hôpital Saint-Louis, Paris), qui, avec le docteur Colette Raffoux, dirige cette banque, *était de réaliser 5000 groupages par an. »* L'objectif est dépassé (6 000 groupages depuis un an) mais de sérieux problèmes apparaissent en raison du décalage entre le désir de donner de nombreux volontaires et la lenteur avec laquelle on peut, en pratique, réaliser les groupages.

La règle du bénévolat

La situation est encore plus difficile lorsque, comme dans le cas de Sandrine Gallopin, il y a mort d'enfant après que de nombreux parents et amis se sont portés volontaires. Beaucoup assimilent, en effet, le don de moelle au don de sang, supposant que la guérison est, avant tout, affaire de quantité. *« Il pourrait*, confie le professeur Gluckman, *y avoir chaque jour chez nous un cas comme celui de la famille Gallopin. »* Une situation d'autant plus ambiguë qu'aucune greffe n'a encore été tentée à partir de la moelle d'une des douze mille personnes qui se sont portées volontaires.

Au stade actuel des recherches, en effet, les donneurs demeurent des personnes génétiquement apparentées. Par ordre décroissant de compatibilité, on choisit ainsi le jumeau vrai (situation idéale, mais malheureusement très rare) ou un membre de la famille dit « HLA identique ». Ce choix impose de faire des analyses du système HLA de toute la famille. Pour pouvoir être retenu, le donneur (frère ou sœur) doit avoir hérité de chacun de ses parents certains antigènes. La chance de trouver un donneur varie donc en fonction de la taille de la fratrie. Elle est habituellement de 25 %. En d'autres termes, 75 % des malades qui pourraient être sauvés par la greffe de moelle ne le sont pas encore.

La greffe à partir de donneurs non apparentés demeure une technique d'avant-garde dont les résultats ne sont pas encore connus (seules quelques dizaines de greffes de ce type ont aujourd'hui été réalisées dans le monde). De nombreuses questions éthiques devront, en outre, avoir été réglées avant qu'on puisse la généraliser (faudra-t-il, par exemple, que donneur et receveur se connaissent ou au contraire conserver un anonymat total ?).

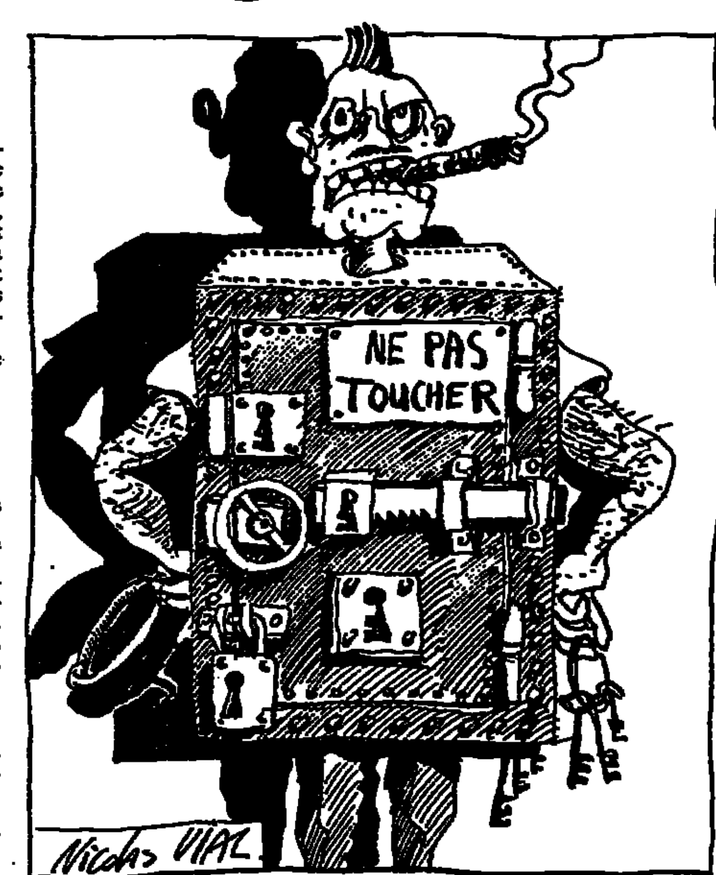
Tout se passe donc comme si, à un tournant de l'histoire des greffes de moelle, les responsables médicaux devaient brusquement apprendre à gérer leur initiative. Il leur faut clairement expliquer la situation actuelle et ses incertitudes aux volontaires potentiels, sans pour autant ruiner les possibles espoirs de demain. On compte beaucoup, du côté médical, sur la prise en charge par la Sécurité sociale du groupage HLA. Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, s'intéresse de près à ce dossier. Les associations œuvrant contre le cancer ne se sont pas, quant à elles, manifestées, en dépit des sommes considérables (d'origine privée) qu'elles réunissent chaque année.

L'avenir d'un tel projet est, à l'évidence, de la plus haute importance. Pour les malades d'abord. Pour la communauté nationale ensuite, puisque cette initiative est calquée sur le système de transfusion sanguine et sur le réseau des CECOS (centres d'études et de conservation de sperme) qui, exemples uniques au monde, font du non-paiement des tissus d'origine humaine une règle absolue. Le risque majeur serait d'évoluer, comme en Angleterre ou en Allemagne de l'Ouest, vers un système privatisé, qui a pour effet, quelles que soient les solutions retenues, de casser la chaîne de solidarité ainsi créée et d'instaurer des relations marchandes (paiement de la recherche du donneur, caution pour ce dernier...) entre le malade et celui qui peut le sauver.

J.-Y. N.

(1) Association greffe de moelle France-Transplant. BP 35, 75462 Paris Cedex 10. On a tenté, en 1985, 389 greffes de moelle en France (contre 256 en 1984 et une dizaine en 1973). Ces greffes sont faites à Paris (Saint-Louis, Henri-Mondor, Necker, Hôtel-Dieu, Institut Gustave-Roussy) et en province (Marseille, Besançon, Lyon, Nantes, Bordeaux, Grenoble, Nancy, Toulouse et Lille).

(2) Ce risque est toutefois minime, évalué à 1 pour 13 000 prélèvements effectués en milieu hospitalier. Par ailleurs, une enquête réalisée par le registre international des greffes de moelle (portant sur 3 400 prélèvements) n'a recensé aucun accident mortel. Les incidents (infection, phlébite) ne semblent survenir que chez les donneurs de plus de cinquante ans.



NICOLAS VIAL

... mais pas assez de reins

RÉUSSIES pour la première fois il y a trente ans (hôpital Necker), les transplantations rénales sont aujourd'hui une technique parfaitement codifiée. Les taux de réussite sont de plus en plus élevés grâce à une meilleure maîtrise des problèmes immunologiques et, surtout, depuis quelques années, grâce à l'utilisation de la ciclosporine. Parallèlement, la thérapeutique de l'insuffisance rénale (hémodialyse) a fait de notables progrès, et des milliers de personnes vivent aujourd'hui alors que leur état les condamnait il y a quelques années encore. La plupart d'entre elles sont en attente d'une greffe de rein. Or on ne trouve pas assez d'organes à greffer et les listes d'attente de malades hémodialysés s'allongent régulièrement, posant, notamment chez les jeunes, de douloureux problèmes *(lire le témoignage ci-dessous)*.

En France, le problème tient pour l'essentiel à la très mauvaise organisation de la collecte des organes sur les cadavres. *« Plus de reins pourraient être trouvés*, assure le professeur Jean-François Bach (hôpital Necker, Paris), qui représente la France à la Société internationale de transplantation. *Plusieurs groupes de travail ont analysé les raisons de cette carence et proposé quelques solutions; malheureusement inefficaces, et cela malgré la loi Caillavet qui autorise les prélèvements d'organes dans les meilleures conditions juridiques. »*

Dans plusieurs pays, une telle évolution conduit à d'inquiétantes situations caractérisées par l'apparition d'échange d'argent entre donneur et receveur. Les équipes de transplantation n'avaient au départ greffé que des reins prélevés chez des personnes vivantes, membres de la famille des malades. Aujourd'hui, on peut greffer des reins provenant de personnes non apparentées avec le malade. Le corps médical peut-il sans risque s'engager sur une telle voie ? *« Dans le climat actuel de commercialisation, des ventes de reins provenant de donneurs vivants non apparentés commencent à se faire*, pouvait-on récemment lire dans *The Lancet*, sous la plume du conseil de la Société internationale de transplantation (1). *Dans un pays d'Amérique du Sud, par exemple, on voit apparaître des publicités provenant d'individus prêts à tout et proposant un rein ou un œil (pour des greffes de cornée) contre de l'argent. Beaucoup d'entre nous reçoivent aussi des appels pathétiques de personnes vivant dans des pays pauvres proposant la vente d'un de leurs reins. (...) En outre, un marché actif de transplantation de rein avec paiement des donneurs existe dans au moins une ville de l'Inde (...). »*

Dans ce même article, rappelant qu'elle s'est déjà prononcée contre le concept d'achat ou de vente d'organes humains en général, la Société internationale de transplantation déclare qu'à ses yeux le don d'organe doit rester un *« cadeau d'une ampleur extraordinaire »*. Elle propose également des directives pour la distribution des organes prélevés sur les cadavres d'une part, sur les personnes vivantes non apparentées avec le malade d'autre part.

Dans ce dernier chapitre, il est notamment fait mention du caractère *« altruiste »* que doivent avoir les motivations du donneur. *« Il devrait être clairement compris qu'aucun paiement du donneur par le receveur, la famille de ce dernier ou une quelconque organisation ne peut être permis. Cependant, le remboursement des pertes de salaire et des autres frais relatifs au don est acceptable. »*

Mais qui jugera du caractère altruiste du don ? Qui fixera la frontière entre le simple remboursement des frais et l'achat d'un organe ? Qui, surtout, pourra établir que ce don ne donne pas matière à un quelconque « dessous de table » ? Faute de répondre à ces questions, les chirurgiens de la transplantation pourraient rapidement devenir, à leur corps défendant, les complices de cette forme nouvelle d'esclavage qu'est, aujourd'hui, le commerce des organes humains.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Commercialisation in transplantation : the problems and some guidelines for practice*, par le conseil de la Société de transplantation. In *The Lancet* du 28 septembre 1985.

TÉMOIGNAGE

L'attente de Laurent

NOTRE fils Laurent va avoir dix-sept ans. Il est dialysé à la maison depuis le 11 novembre 1985, après un « apprentissage » d'environ un mois au centre d'autodialyse de Colmar.

Laurent souffrait depuis bientôt dix ans d'insuffisance rénale avec tous les inconvénients de cette maladie. Il a passé en milieu hospitalier presque deux années de sa vie et ce n'est pas fini. Fin 1984, Laurent a été très gravement malade. Il est tombé dans un coma profond, mais après plusieurs jours il put être ramené à la vie. Ses reins, pourtant, étaient perdus et il dut se résoudre aux séances de dialyse.

Pendant plusieurs mois, il a été dialysé à Strasbourg. Il partait le matin et rentrait en début d'après-midi, trois fois par semaine, tout en essayant de suivre sa scolarité. Son état s'étant stabilisé, nous nous sommes dirigés vers le centre de Colmar, plus près de la maison (Strasbourg 130 km, Colmar 60 km).

Depuis novembre 1985, Laurent se dialyse à la maison. Il effectue des séances de huit heures de nuit pour pouvoir suivre normalement ses études. Ces séances ont lieu trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi) de 20 heures à 4 heures du matin. Il ne peut les effectuer seul. Tout cela est très éprouvant. Laurent est scolarisé au LEP de Gérardmer. Le car scolaire passe le matin à 7 heures et le ramène le soir vers 18 h 30. Vous voyez l'emploi du temps les jours de dialyse ! Tout ne se passe pas toujours très bien sur le plan technique. Nous sommes partis plus d'une fois en catastrophe à Colmar.

Après bien des informations obtenues auprès des médecins, la seule solution pour mettre fin à ces séances est de tenter une greffe de reins sur Laurent. Nous avons alors pris contact avec un chirurgien transplanteur de Strasbourg. Après avoir pris connaissance du dossier, il a constaté que le sang de Laurent est bourré d'anticorps, à la suite de toutes les transfusions et des problèmes qu'il avait rencontrés lors de l'aggravation de son état de santé. Une solution fut envisagée : prendre un rein sur un donneur vivant de sa famille. Père, mère, sœur ou frères, nous étions tous volontaires pour lui donner un rein. Nous avons subi les tests. Mais nous étions incompatibles et le chirurgien ne put que refuser notre offre.

Depuis, Laurent est inscrit sur la liste d'attente pour une greffe qui peut avoir lieu ou qui ne se fera jamais. En France, il n'y a presque pas de donneurs vivants. Seuls des reins provenant de personnes accidentées peuvent être utilisés. Il y a tellement de possibilités et dans le même temps un tel manque d'information ! Cela fait dix ans que Laurent est malade. La dialyse ne peut durer toute sa vie. Il va à l'école en sachant que travailler ne lui sera pas possible. Il n'aura pas eu toute la scolarisation nécessaire, malgré sa soif d'apprendre. Il n'est pas seul dans ce cas.

M. et Mme GRANDJEAN
(Bruyères.)

Société

Le débat sur les prisons privées

Peut-on déléguer le pouvoir de punir ?

(Suite de la première page.)

Equivalente et non identique, ce qui contredit les propos tenus le 24 juillet par M. Chalandon, propos selon lesquels *« les sociétés privées devront obligatoirement faire appel à du personnel »* ayant reçu la même formation que leurs collègues du public, formation *« dispensée par l'Ecole nationale du personnel pénitentiaire »* de Fresnes.

Des « commissaires pénitentiaires »

Il ne s'agit, bien sûr, que d'un avant-projet dont d'autres versions verront sans doute le jour. Aussi ne faut-il pas y chercher le reflet exact de la pensée du garde des sceaux. En particulier, l'avant-projet ne précise pas dans quelles conditions l'Etat exercera sa tutelle sur les prisons nouvelle manière. Laisser les gardiens privés punir les détenus turbulents ou remplir les formalités de greffe ou d'écrou réglementées par le code de la procédure pénale, ce serait retirer à la puissance publique certaines de ses prérogatives. Est-ce admissible constitutionnellement ?

Pour parer à une censure du Conseil constitutionnel, M. Chalandon devra sans doute se rallier à une solution déjà évoquée par lui, qui consisterait à nommer, dans chaque prison privée, un représentant de l'Etat, sorte de *« commissaire pénitentiaire »*, chargé d'exercer, au moins formellement, les prérogatives de la puissance publique.

Ces précautions ne retireront pas aux syndicalistes le sentiment que l'Etat s'apprête à démissionner. M. Jean-Pierre Martinez, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction (Force ouvrière) résume ainsi son opposition : *« Qu'est-ce qu'une décision de justice qu'un Etat ne peut faire exécuter et qu'il doit concéder ? »* M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat national des personnels de surveillance (FO) parle, lui, de *« défiance »* à l'égard des fonctionnaires, de *« concurrence déloyale »* et promet qu'on entendra parler de son organisation *« à la rentrée »*.

Syndicalistes, magistrats et fonctionnaires de la chancellerie sont, pour certains, d'autant plus déroutés qu'il s'agit d'un revirement complet. Pendant la campagne pour les législatives, M. Jacques Toubon avait dit et répété que les prisons bénéficieraient d'une priorité budgétaire de l'Etat. Il n'était pas question, alors, de recruter par centaines des gardiens privés, surtout pas dans cette déclaration du secrétaire général du RPR, le 6 novembre 1985, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2 : *« La fonction publique a aujourd'hui (...) une place éminente à jouer (...) dans un Etat plus limité, plus resserré mais qui cherche à être plus efficace dans ses missions, c'est-à-dire la sécurité, la solidarité, l'unité nationale, la défense de notre pays. »*

Nécessité fait loi. Comme M. Robert Badinter avait dû l'admettre, M. Chalandon a rapidement constaté que le nombre de détenus n'était pas près de décroître. Il a aussi compris que les Français répugneraient à financer la construction d'un nombre indéfini de nouvelles prisons. Il s'est alors résolument lancé dans l'aventure de la privatisation. S'il n'a suscité, jusqu'ici, aucune critique notable à gauche, c'est peut-être que l'opposition n'a pas d'autre solution à proposer.

En attendant le débat parlementaire et la mise au point, très prochaine, d'un cahier des charges, les grandes entreprises du bâtiment se préparent à agir. C'est le cas du groupe Maisons familiales, dont le président, M. Robert Leroy, a constitué une cellule de réflexion et de travail animée par un ancien sous-préfet, bon connaisseur de l'administration et de ses rouages, M. Bernard Scemama, et par un polytechnicien, M. Gérard Nortier.

Le marché est prometteur pour ces grandes entreprises, en même temps qu'il leur pose des problèmes inédits. Elles devront non seulement construire des prisons, mais aussi les gérer, ce qui est une autre histoire. Aussi s'efforcent-elles de trouver conseil auprès de certains cadres de l'administration pénitentiaire, première étape vers des propositions d'embauche qui s'annoncent, financièrement au moins, *« intéressantes »*, confie un de ces cadres « approché » par une grande entreprise.



CAGNAT.

Recherche de rentabilité

Certaines études menées ces dernières semaines semblent indiquer que l'opération ne sera rentable qu'en économisant sur le personnel, en nombre et en rémunération, un poste qui représente 70 % des dépenses de fonctionnement dans les prisons. Il paraît improbable, en effet, que la construction des bâtiments et leur location à l'Etat permettent aux entreprises concessionnaires de dégager des bénéfices suffisants. Aussi est-il envisagé d'exempter ces entreprises des impôts locaux mais rien n'est décidé.

Projets, études, réunions, voyage aux Etats-Unis où les prisons privées ont été « inventées » : les fonctionnaires du ministère de la justice n'ont pas chômé ce mois d'août. M. Chalandon veut aller vite. Si le calendrier idéal est respecté, les premières prisons privées pourraient voir le jour en France dans vingt-quatre mois, pronostique le directeur de l'administration pénitentiaire.

D'ici là, il va falloir trouver un remède à la surpopulation des établissements pénitentiaires. On compte aujourd'hui 48 000 détenus, DOM-TOM compris, pour 32 500 places. Avant de passer la main au privé, l'Etat a prévu la construction de sept nouveaux établissements (1), mais d'autres, vétustes, devront être fermés entre- temps, si bien que le problème demeure.

Comment atteindre sans encombre le jour « J » de la privatisation alors que la population pénitentiaire augmente de 10 à 15 détenus par jour ? En remplissant davantage encore les prisons ; en louant à l'armée certains bâtiments aujourd'hui désaffectés comme à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) ; et en demandant aux commissaires de la République d'ouvrir dans chaque département des chantiers « extérieurs » pour y accueillir des détenus en fin de peine. Telles sont les solutions imaginées par la chancellerie pour décongestionner les prisons dont tout le monde redoute qu'elles explosent à nouveau comme ce fut souvent le cas par le passé.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) A Mauzac (Dordogne), Lannemezan (Hautes-Pyrénées), Perpignan, Nantes, Epinal, Brest et sans doute Bastia.

Les incendies sur la Côte d'Azur

M. Pandraud veut renforcer la répression contre les pyromanes

Quatre morts, près de deux cents blessés dont dix-neuf sont dans un état grave, 10 000 hectares de forêt ou maquis partis en fumée : le bilan des incendies qui ont ravagé les Bouches-du-Rhône, le Var et surtout les Alpes-Maritimes dimanche 24 et lundi 25 août, est particulièrement lourd. Des dizaines de villas, hangars, élevages et véhicules ont été détruits.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, le ministre de la sécurité, M. Robert Pandraud, et le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, se sont rendus ce mardi 26 août dans les Alpes-Maritimes pour constater les dégâts. M. Pandraud a annoncé que des mesures répressives contre les pyromanes étaient à l'étude, qui pourraient entrer en vigueur avant l'été 1987. Quant aux moyens de lutte aérienne contre l'incendie, le ministre a reconnu qu'ils sont « insuffisants », mais il a précisé que la Sécurité civile ne pourrait pas recevoir de nouveaux avions avant « deux ou trois ans ».

La solidarité semble avoir joué à plein pour aider les sinistrés. Dans la région de Grasse, plusieurs centaines de sans-abri ont été relogés chez des particuliers ou dans des établissements d'enseignement du secteur.

La situation était à l'accalmie, ce mardi matin. Seuls subsistaient quelques foyers dans la région de Luceram (Alpes-Maritimes). Toutefois les quelque cinq mille sauveteurs engagés dans la lutte contre le feu craignaient toujours une reprise du Mistral.

Pourquoi le Tanneron brûle-t-il ?

TANNERON
de notre correspondant régional

De juillet 1985 à août 1986, par trois fois en l'espace d'un an, les incendies ont détruit 70 % de la superficie de la commune de Tanneron dans le massif frontalier du Var et des Alpes-Maritimes. Au lendemain du grand feu du week-end dernier, les Tanneronais se remémorent aussi le terrible sinistre de 1970 qui avait fait les mêmes ravages en une seule journée.

C'est dans le massif du Tanneron que les cinq membres de la famille de Martin Gray et deux autres personnes avaient trouvé la mort il y a seize ans. C'est également sur le territoire de la commune que le feu avait tué l'an dernier cinq sapeurs-pompiers varois. C'est encore là, le samedi 23 août, qu'un villageois a succombé à une crise cardiaque en défendant sa maison menacée par les flammes. Le massif est-il maudit ? Est-il éternellement voué à brûler ?

Les édiles comme les sapeurs-pompiers n'acceptent pas une telle fatalité. Mais ils reconnaissent que les collines, si séduisantes à chaque début de printemps quand les mimosas fleurissent, sont un site « à haut risque » dans le département. *« Il n'y a pas plus de départs de feu dans le massif du Tanneron qu'ailleurs, dans l'Estérel ou dans les Maures*, explique le commandant Francis Robert, adjoint technique au directeur des services d'incendie et de secours du Var. *Mais, ici, tous les paramètres les plus défavorables de la propagation des sinistres sont réunis. D'abord celui du relief, très accidenté. Ensuite, ceux du vent et de la végétation. Le vent n'est jamais établi de manière régulière, car on est à la limite des vents dominants de nord-ouest et d'est. La combinaison du relief et des vents tournants provoque ainsi des mouvements tourbillonnants très difficiles à prévoir. Ils s'accompagnent d'effets de cheminée qui donnent des accélérations fantastiques au feu. Alors que la vitesse moyenne de propagation des incendies dans le Var est de 800 mètres à l'heure, nous avons calculé qu'elle pouvait atteindre 2 000 mètres dans le massif du Tanneron.*

Quant à la végétation, elle est riche, sur ces sols cristallins, en essences très inflammables comme le mimosa et le pin maritime. Les chênes lièges, eux, projettent dans l'atmosphère leur feuillage en état de combustion, ils sont à l'origine de ce phénomène redoutable de « béluques » *(étincelles) qui favorise des sautes extraordinaires du feu. Restent les châtaigniers envahis par un maquis élevé (lentisques, bruyères arborescentes, genêts épineux) et qui se comportent comme de véritables fourneaux avec, souvent, une propagation sous-jacente par les racines. »*

Les sapeurs-pompiers varois ont entrepris depuis quelques années une « mise en fiche » de tous ces éléments, de façon à pouvoir anticiper sur le développement des feux dans le Tanneron. Ils ont également créé des détachements d'intervention préventive et jeté les bases d'une unité de génie disposant d'engins de terrassement qui sont utilisés sur les sinistres pour aménager des accès en fonction des besoins.

Une sentence du XVe siècle

A leurs efforts se sont ajoutés ceux de la commune dans le domaine du débroussaillement, de l'aménagement, de l'équipement et de la reforestation du massif. *« Depuis 1980*, déclare le maire (sans étiquette) de Tanneron, M. Jacques Chiabaut, *nous avons débroussaillé près de 300 hectares avec l'aide financière de la Communauté européenne (FEOGA) et des subventions exceptionnelles du département. Nous avons également repris et actualisé depuis neuf ans les dispositions d'une sentence arbitrale du quinzième siècle au terme de laquelle les mimosistes et les producteurs de fraises de la commune sont tenus d'aménager les terrains que nous mettons à leur disposition. Cette initiative a permis de replanter 250 hectares en eucalyptus, cèdres, pins et chênes rouges. »*

Et pourtant, le Tanneron brûle toujours. Car lorsque le mistral se déchaîne, quand la forêt sevrée d'eau depuis des mois s'enflamme comme de l'étoupe, le feu ne peut être, comme disent les pompiers, que *« contenu »* et non stoppé. Les tranchées pare-feu, même très larges, les surfaces cultivées elles-mêmes, ne suffisent pas à l'étouffer, avant qu'il ne taraude une fois de plus les pentes du massif.

GUY PORTE.

« Je reconstruirai... »

CANNES
de notre envoyée spéciale

A voir ces cercles noirs autour des maisons, il ne fait pas de doute que le bilan en vies humaines aurait pu être beaucoup plus lourd à Auribeau, à 11 kilomètres de Cannes. Presque adossée au centre municipal de secours – intacte – la construction a été durement touchée : toit éffondré et intérieur dévasté.

A cinquante-six ans, ce petit homme au regard clair, qui fut maçon toute sa vie et reçut cette maison de son père qui la tenait lui-même de son père, un petit exploitant agricole qui *« faisait des haricots »*, ne méritait sûrement pas un tel châtiment divin. *« Le feu a commencé en haut. Jamais nous n'aurions pensé qu'il traverserait la Siagne. Le vent était moins fort qu'en 1970 »*, raconte M. Ricord. *« Ce n'est pas la faute aux pompiers, mais s'il y avait eu ici un camion et une lance, la maison aurait été sauvée »*. Le maçon a bien tenté de remplir son seau à la bouche d'incendie toute proche, mais il n'a recueilli que quelques gouttes : *« Tout avait été tiré d'en bas. »*

Il a alors vu le toit de sa maison, qu'il avait raccommodé au fil des ans avec sa femme et son gendre, tomber *« de droite et de gauche »* et enflammer l'intérieur, sans même avoir le temps d'attraper quelques affaires. Dans le jardinet solidement grillagé, les feuilles d'un grenadier pendent, mortes de soif... Les grenades sont comme cuites au four. La brebis et les deux lapins ont survécu, de même que le chien Tino, qui porte le nom du chanteur préféré de Jean Ricord : Tino Rossi. *« Ses disques aussi ont brûlé »*, se souvient subitement le maçon, reconstituant élément par élément la liste des objets disparus, sans oublier les économies que le couple venait de retirer de la caisse d'épargne.

En attendant les dédommagements des assurances, les Auribellois ont organisé une collecte pour les Ricord et mis à leur disposition un studio de la municipalité.

Ensuite, *« je reconstruirai »*, assure M. Ricord, inébranlable quant à l'héritage familial, même s'il ne possède en tout et pour tout, actuellement, que le pantalon et le tee-shirt qu'il porte, et un pull prêté par son beau-frère.

Comme tous les lundis, M. Ricord a tenu à se rendre à son travail dans la ferme où il ramasse des œufs depuis qu'il a abandonné la maçonnerie. Là aussi la fatalité l'attendait. La moitié des 5 000 poules avaient péri, victimes de l'incendie du Tanneron.

CORINE LESNES.

« Ils nous gêneraient plutôt... »

CANNES
de notre envoyée spéciale

Uniforme bleu, gants de toile rouge à la ceinture, le commandant Francis Robert, adjoint technique au directeur des services d'incendie du Var, dirigeait, lundi 25 août, les unités de pompiers qui s'efforçaient d'exterminer, côté varois, ce *« monstre endormi »* qu'était encore le feu du Tanneron. Après deux jours de lutte, ses hommes étaient épuisés : le commandant Robert n'était pourtant manifestement pas convaincu de l'utilité des renforts envoyés sur place depuis d'autres régions ou depuis Paris.

« Les renforts ne sont généralement pas utilisables, affirmait le commandant. *En arrivant, les hommes sont paralysés. Ce n'est plus leur environnement. Ce n'est plus leur feu. Ce n'est plus le même collègue. En fait, ils nous gêneraient plutôt. »*

Plus de cent cinquante pompiers sont ainsi arrivés pour relever leurs homologues varois : de l'Ain, de l'Allier, du Gers, de la Haute-Garonne, de la Gironde. *« Nous avons peur de les engager vraiment »*, expliquait le commandant. En plus, le matériel des nouveaux venus n'est pas toujours adapté : *« Le détachement de Gironde est arrivé avec 40 mètres de tuyaux. Nous, nous travaillons avec 500 mètres de tuyaux sur nos camions. »*

Comme le commandant Robert, les pompiers varois sont en général sceptiques sur l'utilité de ces renforts, peu habitués à aller chercher le feu à plusieurs centaines de mètresdes camions. Ils préfèrent voir détacher dans leur département des *« pompiers saisonniers »*, comme les volontaires qui viennent du Haut-Rhin chaque année depuis quatre ans et qui ont réussi à s'intégrer dans le corps. Autre solution plus efficace à leurs yeux : que l'argent dépensé dans ces expéditions « opportunistes » soit plutôt consacré à l'acquisition de camions supplémentaires pour leur unité.

Quoi qu'il en soit, les pompiers varois font un peu figure de pionniers dans la rationalisation de la lutte. Ils préparent un règlement de manœuvres pour combattre les feux de forêts, comme celui qui existe pour les incendies urbains. Ils comptent présenter à l'automne ce projet au préfet et au conseiller général du Var, avant de le diffuser éventuellement aux autres unités françaises intéressées.

C. Le.

La conférence de Vienne sur Tchernobyl

Les Soviétiques espèrent que la coopération internationale les aidera à améliorer la sûreté de leurs centrales

VIENNE
de notre envoyée spéciale

« Les Soviétiques souhaitent un examen compétent et professionnel des informations recueillies sur l'accident de Tchernobyl. » C'est en ces termes que M. Valéry Legasov, chef de la délégation soviétique, s'est adressé, lundi 25 août, aux experts du nucléaire du monde entier, réunis dans la capitale autrichienne par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Cette première journée d'une conférence – qui durera une semaine – était consacrée à l'exposé de l'accident.

Reprenant les principaux éléments du rapport soviétique qui avait été remis le 14 août à l'AIEA (*le Monde* du 22 août), M. Legasov, film à l'appui, a détaillé les principales caractéristiques du réacteur RBMK qui était en fonctionnement à Tchernobyl, ainsi que le déroulement des événements qui ont conduit à la catastrophe du 25 avril.

Un accident totalement imprévisible et qui s'apparente à ce qui se serait passé, a-t-il dit, *« si un pilote avait ouvert en plein vol la porte d'un avion supersonique »*.

Il reste que, malgré le caractère exceptionnel de l'événement, les Soviétiques souhaitent tirer les conséquences et améliorer la sûreté des centrales nucléaires. Car il n'est pas question de ralentir le développement rapide d'un programme nucléaire nécessaire, selon eux, au développement technologique et économique du pays. En 1985, les centrales soviétiques ont produit quelque 170 milliards de kilowattheures et l'objectif reste toujours de multiplier cette production par cinq ou sept.

Si *« les normes de sûreté en vigueur n'ont pas besoin d'être révisées »*, il faudra toutefois *« vérifier avec plus de soin qu'elles sont effectivement appliquées »*. D'autre part, la formation des personnels sera améliorée et les réacteurs RBMK subiront quelques modifications.

Des systèmes automatiques d'arrêt

Les Soviétiques envisagent notamment d'augmenter le nombre de barres de contrôle qui permettent de piloter le réacteur et d'améliorer le *« programme informatique d'analyse du comportement sûr des centrales »*. Ils vont aussi *« réfléchir »* à l'adoption éventuelle de systèmes automatiques d'arrêt en cas d'accident, lesquels n'ont pas été prévus au moment de la conception des réacteurs RBMK. *« Nous avions en effet plus confiance en la fiabilité des opérateurs qu'en celle de systèmes automatiques »*, a expliqué à ce sujet M. Legasov. Mais les experts occidentaux pensent plutôt que les Soviétiques ne disposaient pas, alors, des composants électroniques nécessaires.

Quoi qu'il en soit, il est prévu de modifier dans le sens d'une plus grande sûreté les réacteurs RBMK actuellement en construction, ainsi que les six centrales de la filière qui étaient en service au moment de l'accident – et dont certaines ont déjà été arrêtées à cette fin. Et cela même si ces mesures devaient avoir pour effet de diminuer de 10 % la puissance nominale de chaque réacteur et d'augmenter son coût d'un même facteur, a précisé M. Legasov.

Le chef de la délégation soviétique s'est dit prêt à soumettre ce programme d'amélioration de la sûreté nucléaire à *« l'examen critique et constructif »* des experts de l'AIEA. Mieux, il a souhaité une *« coopération internationale efficace »* en la matière, non seulement en ce qui concerne les réacteurs, mais aussi pour *« les installations les plus importantes présentant un risque potentiel pour l'environnement, notamment celles du cycle du combustible nucléaire »*.

ELISABETH GORDON.

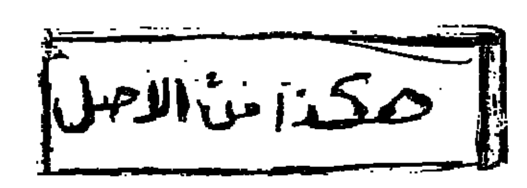
Fermeture d'une centrale nucléaire en Espagne

Le conseil de sécurité espagnol a ordonné, lundi 25 août, la fermeture provisoire de la deuxième tranche (930 mégawatts) de la centrale nucléaire d'Asco construite près de la ville de Tarragone. Cette décision fait suite à la découverte de défauts de fonctionnement d'un des générateurs de vapeur de ce réacteur à eau légère et uranium enrichi de type PWR mis en service en octobre 1985. Selon les responsables de la centrale, qui font remarquer que le réacteur s'est arrêté automatiquement, cet incident ne présente aucun danger.

Importante manifestation à Wackersdorf

Des manifestants anti-nucléaires autrichiens ont franchi, lundi 25 août, la frontière les séparant de l'Allemagne pour protester contre l'implantation à Wackersdorf d'une usine de retraitement des combustibles irradiés, analogue à celle de la Hague (Manche), mais de capacité plus modeste.

Le projet de cette unité de retraitement, qui devrait entrer en service dans les années 90, a souvent donné lieu en Allemagne à des affrontements entre les Verts et les forces de l'ordre. Les militants autrichiens apportent ainsi leur concours aux écologistes allemands et envisagent de distribuer un millier de journaux en Bavière pour expliquer leurs positions.



هكذا من الأصل

Culture

PRINCE

Lundi 25, au Zénith, plein à craquer, Prince a assuré son spectacle, impeccable. Lui, le mégalo de poche, et ses musiciens, et les lumières. Il a tenu la salle pendant deux heures. Mais c'était peut-être la veille, au cours d'un concert improvisé et privé au New-Morning, qu'il a été réellement le Prince.

Dans la foule du Zénith

« T'achètes ou tu vends ? » C'était la question, lundi 25, du côté du Zénith vers les 8 heures du soir. T'achètes ou tu vends les billets de la dernière heure pour le concert de Prince. 1 400 F les deux et un peu plus loin, 1 000 F l'un. Vaines propositions. La foule qui se rassemble en un long fleuve tranquille est déjà pourvue. Chacun avance son ticket argenté (impossible à reproduire, paraît-il) à la main. Quatre contrôles à passer. Des contrôleurs polis, tout en muscles sous les blousons, façon Starsky et Hutch et autres Baretta. La circulation est fluide, canalisée vers les différentes entrées.

Pour se distraire en attendant le début du concert, on applaudit l'arrivée des célébrités. Jack et Monique Lang, Catherine Deneuve, Stéphanie de Monaco... Les ovations s'amplifient aux essais de lumière. Une voix demande de rester assis, c'était le vœu de Prince. Il ne sera pas suivi. Sa présence semble tirer les spectateurs vers le haut...

S'il avait comme on l'a dit une revanche à prendre sur Paris, elle est éclatante. Son public est prêt pour l'extase, et lui le tient, dès le premier son, dès la première pirouette, pendant deux heures sans entr'acte. Deux heures pile d'orgasme programmé.

C'est fabuleux. L'extravagant ludion – le lutin brun parmi les grands hommes en blanc – fait littéralement trembler la foule. Une foule d'ailleurs vêtue sobrement. Mais lui, il raffine, en brassière et pantalon taille basse qui dévoile l'amorce des hanches. En costume noir, cravate et chemise blanche, bretelles croisées, dont il sait se dégager d'une pichenette. En costume blanc, gilet noir à pois blanc. En manteau large et souple sur son torse nu. En veste de cuir strassée que d'un geste il transforme en boléro – un tour de magie. Qu'en pensent Jean-Paul Gaultier ou Azzedine Alaya, qui sont dans la salle ?...

Prince chante et danse, et surtout il joue. Il est maître du jeu, il est tout entier un jeu parfait auquel sa taille de gamin ajoute une sorte de candeur et de crédibilité. On s'assoit quand il s'assoit au piano, dans un projecteur rouge. La flamme des briquets se balance au rythme de ses déhanchements lascifs. Il fait taper dans les mains et chanter en chœur. Il fait friser l'apoplexie quand il ébauche un strip-tease. Il fait hurler de désir quand il feint de s'en aller. Aux rappels, il se donne, comme s'il n'avait pas deux heures de spectacle frénétique dans le corps. Et puis, il chante *Purple rain*, les applaudissements sont un au revoir. On sait que c'est sa dernière chanson, et que pour ce soir, c'est fini.

COLETTE GODARD.

Dans l'intimité au New-Morning

Dimanche 24, 21 heures : trié sur le volet, le Paris qui roll et qui pétille patiente tranquillement devant le 7 de la rue des Petites-Ecuries pour un rendez-vous très spécial. 21 h 20 : sans autres formalités, Prince monte sur la scène du New-Morning avec son groupe, The Revolution. Décidant de jouer le matin même, il avait loué le petit club de jazz au pied levé. *« C'est quand même mieux que de rester dans une chambre d'hôtel »*, dira-t-il.

Smoking noir, cravate et col cassé blancs, talonnettes aiguilles de 10 centimètres, du haut de son mètre cinquante-sept, Sa Majesté est sapée comme un prince, et, de son rang, elle a évidemment la nonchalante aisance. Moustache et coiffe lissées, coup d'œil canaille et lippe coquine : *a touch of class.*

A genoux sur les planches comme s'il répétait chez lui, le Kid de Minneapolis tient la basse, en virtuose. Wendy, la pulpeuse guitariste perchée sur un tabouret, est habillée comme lui, Lisa est au piano, Bobby Z. à la batterie et les deux cuivres pétaradent. Les autres, musiciens et choristes, s'ajouteront au fil des morceaux. Noblesse du lieu oblige, ils attaquent sur une improvisation jazzy. *« Mark, mes doigts me font mal, tu peux me remplacer ? »*, le morceau terminé, Prince appelle son bassiste et prend la guitare. Tout à l'heure, il sera au piano, rivalisant de brio sur chaque instrument et dirigeant à tout instant son groupe en chef d'orchestre d'un petit signe de la main ou du regard.

Pendant deux heures, tout va y passer, jazz, blues, ballades, rock, funck, new-wave, enchaînés à bras raccourcis, mais rien du répertoire habituel : des reprises, des faces B inédites de 45 tours *(Love Or Money)*, des anciens *(Controversy)* et des nouveaux *(Anotherloverholenyohead)*. Un concert informel en deux parties, les musiciens allant et venant, passant d'un instrument à l'autre. Et la température montant progressivement.

Un concert juste pour le plaisir et la beauté du geste, sans chichi ni éclairage sur la scène, seulement caressée par les lumières tamisées de la salle. L'attitude jet-set, élégamment détachée, les mains dans les poches et les sourires complices, la sensualité entre les portées et la maîtrise au diapason : mécanique de la chose funk carrossée luxe. La magie d'un groupe, le plus excitant et inventif des années 80, encore capable d'oublier les stades et de sortir des circuits routiniers.

Le père du petit Prince – John L. Nelson, qui a signé avec son fils deux chansons sur *Parade*, le dernier album, – les a rejoints au piano pour un morceau. Pulsant serré et jouant les nuances, ils ont fait à l'étroit ce qu'ils ont l'habitude de faire dans la démesure, Prince virevoltant sur place et les choristes menant leurs chorégraphies ludiques à l'économie. Et puis ils sont repartis comme ils étaient venus, traversant les quelque trois cents happy few médusés. Le petit homme les avait fait danser, il les avait fait chanter, brisant la retenue habituelle de ce type d'audience. Il avait même réussi à faire aboyer les hommes et miauler les femmes en rythme.

ALAIN WAIS.

FESTIVAL

Le neuvième Uzeste musical

En famille avec Bernard Lubat

Malgré les incertitudes météorologiques, Bernard Lubat, directeur artistique d'Uzeste musical a rassemblé du 22 au 24 août à Villandraut, en Gironde, plusieurs milliers de mélomaniaques.

Le neuvième festival international d'expression artistique vivante, c'est le nom d'Uzeste musical, a été déplacé pour d'obscures raisons à Villandraut. Il a eu lieu à l'intérieur et au dehors du superbe chateau du pape Clément V. La moindre placette, le moindre bosquet devenaient autant de scènes où taquiner la portée.

Si Claude Nougaro n'était pas de la fête, si Jacques Higelin, annoncé un moment n'est finalement pas venu, la famille était là, quasiment au complet, emmenée par ses stars. Manu Dibango, Didier Lockwood, Christian Vander rejoints par de nombreux musiciens, chanteurs, comédiens, poètes, dont Marie Ange Damestoy, jeune femme belle et ronde, gironde et girondine, française donc, et qui après de longues études de piano s'est décidée à chanter le jazz. Francis Lassus, batteur de Bernard Lubat, la compare à Billie Holiday et Liza Minnelli, sa voix ample et chaude, limpide dans les aigus, aiguisée dans les graves, permet ces références. Et puis un prodigieux Africain, débarqué du Burkina Fassau pour animer un stage de percussions, a joué sur la grande scène du château des improvisations au « jembé » : Adama Dramé, griot volcaïque, réfugié aujourd'hui en Côte-d'Ivoire, construit lui-même ces tambours par lesquels il convie son auditoire à voyager à travers les histoires dont sa caste détient les secrets.

Le samedi a eu lieu dans la forêt de Villandraut l'un des moments les plus originaux du festival et les plus attachants : un parcours « le territoire des soli sauvages » avec la totalité des artistes présents. Clairières, marais, chemins, talus ont été des tréteaux pour les instrumentistes, les peintres, les poètes qui hantent la fête. Entre un récital du « vert » Dick Annegarn et les déchaînements de Bernard Lubat, est intervenu le Pepac Théâtre avec ses comédiens-tomate ou poivron ou artichaut... et pendant trois jours ont offert leur « commedia dell'vegetale ».

Uzeste musical est l'un des événements les plus rafraîchissant de l'été. Tous les genres s'y côtoient, comme tous les types de spectateurs, du néo-baba au Parisien « encafécosté ». Entre ces deux pôles, il y a les passionnés qui attendent, l'an prochain, le dixième anniversaire d'Uzeste musical.

OLIVIER SCHMITT.

● **Le 3ᵉ Festival de théâtre européen se tient à Blois, du 8 au 18 septembre.** – Cette manifestation présente des troupes venues de Grande-Bretagne (le Footsbarn), d'Italie (Teatro Nucleo), du Danemark (Teatret la Luna), de Pologne (Teatr Wiatyk), d'Afrique, avec le griot Dially Kemo Diebate et la chanteuse Sanou Sakiliba, des régions françaises – le Temps Fort, la Compagnie du Hasard, le Radeau, Ambe, l'Unité, Ambre... La musique n'est pas oubliée avec le trio Daunik Lazro, Michel Doneda, Ninh Le Quan, et le Concert en un acte de Bernard Cavanna.

★ Renseignements : 54-74-44-26.

CROQUIS

Sans commentaires.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Kitsch !

1 *Mélo*

En quittant, mercredi dernier, le club de l'Etoile, rue Troyon, où je venais d'assister à la projection de *Mélo* d'Henry Bernstein dans une mise en scène d'Alain Resnais, je me félicitais de n'être pas critique de cinéma, ni de théâtre, de pouvoir, d'une façon générale, déplacer mon incompétence d'un sujet à l'autre. Car, le plus souvent, et si je ne me forçais pas la main, que ce soit en politique, en littérature, en sortant d'un restaurant fameux, d'une galerie de peinture, je serais bien en peine de dire ce que j'ai éprouvé. Nadine Nimier, que je ne vois pour ainsi dire jamais, avait en deux mots résumé la situation : *« Méticuleux indifférent ! »*

Il faudrait peut-être, un jour, tenter de refaire à propos de la critique, *le Paradoxe sur le comédien*. Parlons-nous mieux des choses quand notre sensibilité n'est pas en jeu ? Ne m'étant pas muni du programme à l'entrée de cette projection privée, et ma connaissance du théâtre d'Henry Bernstein laissant à désirer, pendant une heure et cinquante-deux minutes je n'ai pas su si le titre était d'Alain Resnais – clin d'œil ironique sur la pièce de Bernstein – ou de Bernstein lui-même : provocation du maître du Boulevard à l'égard de son propre théâtre et de son public qu'il avait maté depuis longtemps.

Dans ce *Mélo*, il y avait aussi, bien sûr, un rappel de la phrase de Musset que nous fûmes des dizaines de milliers à commenter sur les bancs du lycée : *« Et vive le mélo où Margot a pleuré ! »*

Taquinant plus souvent qu'à son tour le monumental *Dictionnaire des littératures de langue française* de Couty Rey de Beaumarchais (chez Bordas), il me plaît de souligner combien il est incomparable quand il s'agit d'écrivains comme Bernstein. Non seulement les dates, ce qui est la moindre des choses, né en 1876 mort en 1953, le tout à Paris, mais des renseignements que l'on a pu oublier ou ne jamais connaître. Fils de banquier. Dreyfusard. Antimilitariste. Quitte son régiment après sept mois de service et s'enfuit en Belgique. (On imagine qu'il a dû traîner cette casserole de taille un bon moment ! Les *Minute* de l'époque devaient s'en donner à cœur joie.) Mais pendant la guerre de 1914-1918, à un âge respectable, il s'illustre comme aviateur dans l'armée d'Orient.

Et puis l'on ne pouvait pas trop badiner avec Bernstein car il avait le duel facile : une bonne douzaine de fois sur le pré. Il a vingt-quatre ans quand son ami Antoine monte sa première pièce *le Marché* en 1900. Après la guerre de 1914, il prend la direction du Gymnase. Un temps il fut attiré par le fascisme. Mais, nous dit son notulier P. Barillet : *« Dès la formation de l'axe Rome-Berlin en 1937, il renvoie au Duce ses décorations italiennes. »* Par d'autres sources (et nos souvenirs d'enfance), nous savons qu'Henry Bernstein est à New-york de 1940 à 1944 où il anime l'organisation gaulliste *France for ever*. Sa lutte contre Maurois, qu'il accuse de pétainisme et de giraldisme, fut sans merci.

Il faut dire que, en se rangeant sous la bannière un peu « flagada » du brave général Giraud, Maurois avait commis une bévue de première grandeur. Les partisans du général Giraud se confondaient phonétiquement dans la tête de Bernstein avec ceux de Giraudoux, ce petit jeune homme qui s'était permis entre les deux guerres de donner un coup de vieux à son théâtre. Il y avait eu, d'un côté, le « divin » Giraudoux, le petit Mozart des mythes antiques et, de l'autre, le Shylock aux doigts crochus tout occupé d'or et de sexe. Athènes contre Jérusalem.

Il est dommage que P. Barillet du Bordas à la fin de sa notule n'ait pas esquissé une bibliographie de Bernstein qui m'aurait permis de retrouver cette chronique publiée sur lui après sa mort dans les *Temps modernes* et qui était peut-être de Renée Saurel mais je ne le jurerais pas. Bernstein n'y était pas rendu sympathique, c'eût été une mission impossible, mais l'on comprenait mieux pourquoi il avait fasciné cette bourgeoisie française pendant près d'un demi-siècle dans l'un de ses temples les plus sacrés, le théâtre, et quelle espèce de monstre Bernstein avait été.

Un parallèle entre Bernstein et Maurois serait relativement instructif. Ces deux juifs français, nés avant le siècle, notables et bourgeois tous les deux, par leur façon de se comporter, nous livreraient bien des clefs de ce qu'on a appelé depuis la question juive. Bernstein et Maurois sont intéressants pour mille raisons. Mais d'abord parce qu'ils font partie de ces juifs profondément français qui, plus que les jeunes personnes d'après 1960 auraient pu s'exclamer avec véracité : *« Hitler, connais pas ! »*. Quand Hitler a commencé à se manifester vraiment sur la scène du monde, disons en 1936, Bernstein avait soixante ans, Maurois, cinquante et un ans.

Pour eux, les jeux étaient faits. Maurois a tenté éperdument d'être le « bon juif ». Son nom de plume sonne comme une conversion. L'Académie française et le profond respect qu'il avait pour le Maréchal sont des médailles de vieil enfant appliqué et travailleur. Dans sa tolérance sans limite, Maurois englobait l'antisémitisme ! Maurois était assimilé jusqu'au trognon, jusqu'à en perdre parfois sa saveur propre. L'affreux Bernstein dans sa superbe s'en fichait de passer pour le « mauvais » juif. Dans la note que j'ai déjà évoquée, ceci : *« On l'entend dire* (peu de temps avant sa mort) *devant le beau portrait de lui, enfant, peint par Manet : « C'est peut-être tout ce qui restera de moi. »*

Avant la mise en scène de Resnais, ce doute était plus que raisonnable, Maurois avait – a – pour lui ses biographies impeccables, son cours d'humour anglais remis à jour par Daninos – on pourrait parler du Maurois-Daninos, comme on parle du Malet-Isaac – mais Bernstein, que faire de Bernstein ? Dans le petit cabotage, le long des côtes du Cotentin, la compagnie Maurois semble avoir une survie assurée. Bernstein, lui, c'était un drame de l'océan, l'histoire du *Titanic*. Il avait heurté une banquise et coulé corps et biens avec ses trésors de poncifs, son talent de faiseur, son style pompier au fond de la mer et pour toujours. Dieu merci, en littérature, il y a la Figure.

La figure un peu dépolie de Maurois n'intéresse que ses amis, ses proches, ses timides lecteurs. Le naufrage de Bernstein, lui, a de la gueule. Le transatlantique fou, si délicieusement kitsch, des cheminées aux salles à manger, devait avoir un jour ses fervents. Comme le style nouille, comme les tableaux de Bouguereau, comme tant de peintres figuratifs du dix-neuvième siècle, il était normal que la laideur du *Bernstein* remonte à la surface des eaux. Quand on a vraiment tout dit des impressionnistes, des cubistes, de la peinture moderne, l'amateur se permet de signaler au passage que l'on aurait tort de sourire, de se moquer d'un tableau qui représente une cruche cassée, un chien qui lève la tête au ciel tandis que la neige tombe. L'émotion, ça compte, l'exécution aussi. Et le fini des choses.

2 *Et Resnais dans l'histoire ?*

Rentré chez moi, j'ai vérifié : le titre était de Bernstein, la pièce de 1929. Et les acteurs ? Au jugé, Victor Francen, Gaby Morlay, Victor Boucher, Charles Boyer, des noms comme ça ? Ainsi Bernstein avait voulu provoquer son public. Jouer au quitte ou double avec lui. Et forcément avec lui-même. Se tirer la langue devant la glace. *« Voilà la pâtée que je vous sers, voilà ce dont je suis capable. Et vous allez l'aimer, m'aimer comme jamais. Et vous filerez doux devant mes répliques. Parce que nous nous comprenons. Nous sommes pareils. Nous avons les mêmes problèmes. La même conception de la littérature, du théâtre, et de l'existence. Aujourd'hui, j'en rajoute exprès. J'appelle ça* Mélo. *C'est le mélo que vous aimez. Vous êtes mélo. Ce qu'ils appellent le grand théâtre est une illusion. Pirandello, Giraudoux, tout ça passera. Des mots. Des beaux mots ? Qui peut le dire ? Mon illusion à moi vous ravit car vous la croyez vraie et pathétique, etc. »*

La mise en scène de Resnais aurait comblé Bernstein. Il n'a pas trahi son théâtre, ni le théâtre en général. Car, dès les premières images, j'ai éprouvé ce malaise que seule la représentation théâtrale suscite en moi : quand l'existence va se mettre à caqueter d'une façon saugrenue et injustifiable. Quand des êtres en chair et en os, que je pourrais, si j'en avais l'audace, toucher, pincer, vont m'imposer leurs problèmes, leurs sales histoires et, ce qui est le comble, au nom de la création, de l'art. *La Nausée* de Sartre, ce sentiment qu'il y a des choses en trop ou plutôt que nous sommes de trop dans un monde où les choses sont, qu'il y a d'un côté notre conscience querelleuse et inutile, et de l'autre des objets plutôt bonasses qui n'ont rien demandé à personne, qui se laissent être, jamais je ne l'ai ressenti avec autant d'efficacité et de terreur qu'au théâtre dans le premier quart d'heure de la représentation.

Après, tout s'endort bien sûr ! Je connais mal Resnais. Il a commencé à être célèbre quand je n'allais plus au cinéma. Mais quand je considère les gens dont il s'est entouré, Marguerite Duras, Alain Robbe-Grillet, Henry Bernstein, etc., je me dis que c'est quelqu'un qui a besoin d'écrivains qui parlent, qui sonnent faux et avec aplomb, pour avancer dans le langage, pour questionner l'homme. Après tout, il aurait pu prendre Racine ou Molière, *Phèdre* ou *Tartuffe*, mais ce sont des auteurs, des pièces trop vraies, trop justes pour qu'il puisse s'en servir utilement.

Le langage de Bernstein, l'histoire de *Mélo*, Resnais ne pouvait pas trouver, tomber mieux. Où dénicher aujourd'hui un tel phénix ? Oui, quelqu'un qui a fait des pièces solides, qui a eu autant de succès et qui soit tombé dans un tel oubli. En mettant en scène Bernstein, Resnais l'a inventé à nouveau. En l'inventant, il l'a dévoilé. Et qu'est-ce qui parle dans *Mélo ?* Toute une époque, toute une classe. C'est risible et c'est nous.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Lily et Lily.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Au secours, elle me veut.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : le Shaga.

HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 22 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h 30 : le Rire national ; 22 h : l'Amour goût. – Petite Salle, 18 h 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h 30 : Fantomas, Elysées Chicago.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : Faisons un rêve.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A Star is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.

TOURTOUR (48-87-82-48) 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'étoffe des blaireaux. – II. 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : D. and J. Memories.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 22 h : C. Vence chante Boris Vian.

POTINIÈRE (42-61-44-16) à 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) 20 h 45 : le Testament de Carnaval.

Opérettes, comédies musicales

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34) 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79) 20 h 30 : Lady Day.

RENAISSANCE (42-08-18-50) 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Parrot, hautbois, et R. Siegel, clavecin (Bach, Marcello, Mozart...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (l'amour courtois au Moyen Age).

Jazz, pop, rock, folk

BATEAU IVRE, (43-25-25-40), 22 h 30 : L. Sistie, N. Dadler.

BILBOQUET, 20 h 30 : Coco verde.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : soirée Zouk.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Stark Quartet.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : J. Doudelle.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : R. Urtreger, R. Galeazzi.

PETIT OPPORTUN (42-26-01-36) 23 h : G. Ferris, O. Hutman, H. Labarrière, O. Johnson.

PINTE (43-26-26-15) 21 h 30 : C. Desbruères.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : P. Neighbour Quintet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) 22 h + 24 h : O. Piro Quintet ; R. Aussel et D. Estrada.

Festival estival de Paris

(47-64-90-80)

Auditorium des Halles, à 18 h 30 : B. Eidi (piano), (Liadov, Liszt, Sacre...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Galerie des monstres, de Jaque-Catelain ; Hommage à Gary Cooper : 19 h, Love in the afternoon, de B. Wilder ; 21 h 30, Alice au pays des merveilles, de N. McLeod.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

AMERICAN JUSTICE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CAGE AUX VICES (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86).

LE CAMP DE L'ENFER (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

CAMPUS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CASH-CASH (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz (à partir de vendredi), 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45.08.96.45).

LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

D.A.R.Y.L. (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-32-47-94).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-Français) (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GINGER ET FRED (It., vo.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

GOD'S COUNTRY (A. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1e (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) Studio 43 (H. sp.), 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

> **Le Monde Informations Spectacles**
> **42-81-26-20**
> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
> **Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club**

Mardi 26 août

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Forum orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).

LE MÉTRO DE LA MORT (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum, 1er (43-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 11e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-42-41-46).

POLICE ACADEMY III (A., v.o.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PSYCHOSE III (**) (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PYGMÉES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-77-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

SI T'AS BESOIN DE RIEN, FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o. (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TEEN WOLF (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UN SACRÉ BORDEL (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ANNA KARENINE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LE CANARDEUR (A., v.o.,) : Action rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COCOON (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

DÉLIVRANCE (A) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES ENFANT DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EMMANUELLE (Fr.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; (v. f.) Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GILDA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

L'HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace gaîté, 14e (43-27-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).

L'INNOCENT, (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise (Hsp), 11e (47-00-89-16).

KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Chatelet Victoria, 1e (45-08-94-14).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LUDWIG II (It) (version intégrale) (v.o) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A.) (*) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Reflets Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Studio 43 (9e (47-70-63-40).

SAYAT NOVA (Sov., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Quintet, 5e (46-33-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOOTSIE (A., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN SOUPÇON DE VISON (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

Les séances spéciales

ANTONIO DAS MORTES, (E., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33), 16 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LES COPAINS D'ABORD (A, v.o.) : Grand-Pavois 15e, (45-54-46-85), 22 h 15.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 19 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 18 h 10.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Manhattan, Woody et les Robots ; Zelig ; Comédie érotique d'une nuit d'été ; Tombe les filles et tais-toi ; Broadway Danny Rose ; Guerre et Amour ; Bananas.

V. MINNELLI (v.o), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40), Tous en scène.

MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20), le Sens de la vie.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : la Folle Ingénue ; + Action Christine, 6e (43-29-11-30), Sérénade à trois.

PROMOTION DU CINÉMA, Studio 28, 18e (46-06-36-07), la Loi de Murphy (v.o.) (*).

ROHMER République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), les Nuits de la pleine lune.

RUSSIE ANNÉES 70 (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), l'Objet rouge.

TARKOVSKI (v.o.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; 22 h : Nostalghia.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07), le Château du dragon.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A, v.o. et v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 15 : Un si doux visage ; 17 h 50 : Top Hat ; 19 h 50 : le Démon de la nuit ; 21 h 25 : Voyage au pays de la peur ; 22 h 40 : Born to be bad.

PAUL VERHOEVEN, Salle Escurial, 13e (47-07-28-04), 22 h 15 : la Chair et le Sang ; 20 h 30 : le Quatrième Homme (inédit) ; 18 h 15 : Spetters (inédit).

ROGER CORMAN, lun. 12 h + ven. 24 h : Capone ; 16 h : Adèle n'a pas encore dîné (inédit) ; 18 h : Pee Wee's Big Adventure (inédit) : 22 h 30 : Down By Law (en avant-première).

LES FILMS NOUVEAUX

CENT FRANCS L'AMOUR (*), film de Jacques Richard. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gazare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (42-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE MAL PAR LE MAL, film américain de Michael Glaser. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention ST-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MOME (*), film français d'Alain Corneau. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 15e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

POLTERGEIST II, film de Brian Gibson (*) (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHORT CIRCUIT, film américain de John Badham. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 27 AOUT

« Vieux logis de la rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais (sud) place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« L'église, la crypte et le jardin des Carmes, évocation des heures chaudes de la Révolution », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, et « Autour de la rue Monsieur-le-Prince », 15 heures, place de la Sorbonne devant chapelle (Paris et son histoire).

« Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, ses caves », 14 h 30, devant église Saint-Germain (Vieux Paris).

« Jardins et abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, porche de l'église (Arts et curiosités de Paris).

« Tout le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« Le Marais, la place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, Espace Diderot, salle de projection, 15 h 30, « L'art paysagé : XVIIIe et XXe siècles » (MM. Ph. Hilaire et D. Anglesio).

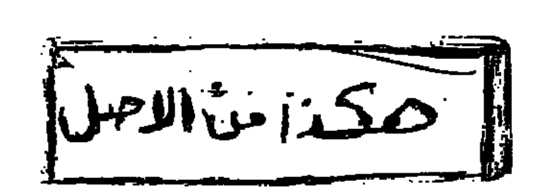
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30, « La Bahgavad Gita, évangile de tous les hommes ».

RESULTATS COMPLETS N°53

LOTO SPORTIF

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	610	13 135,00 F
15 bons résultats	11 479	285,00 F
14 bons résultats	81 268	40,00 F
13 bons résultats	295 755	11,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	274 192	5,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 24 Août 1986 : 1 2 4 6 8 13 15



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 26 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 45 Scoop à la une (rediff.).
Invité : Serge Gainsbourg.

15 h 35 Croque-vacances.
Rémi ; Les Biskitts ; *variétés* : Patricia Lavilla ; l'invité d'Isidore et Clémentine : Laurence Jansen ; infos-magazine ; Le roi Arthur ; Crack-vacances ; Jack Holborn ; variétés : Cristophe Jenac.

17 h 15 Boîte à mots (suite).

17 h 20 Feuilleton : Léonard de Vinci (rediff.).
Quatrième épisode : après un long séjour à Milan, Léonard de Vinci, qui a maintenant cinquante ans, retrouve Florence, la ville de son enfance.

18 h 25 Mini-journal.

18 h 35 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.

20 h Journal.

20 h 25 Loto sportif.

20 h 35 Théâtre : Vive la comédie.
La peur des coups, de Georges Courteline ; réalisation de Dominique Giuliani, avec Virginie Pradal et Gérard Caillaud.
Une lettre bien tapée, de Sacha Guitry ; réalisation de Dominique Giuliani avec Dominique Paturel et Isabelle Spade.
Le chef de gare magnifique ou *La belle journée de M. Plouche*, de Pierre Ferrary et Max Régnier ; réalisation de Paul Planchon avec Jacques Canselier, François Dyreck, Yvan Varco, Annie Jouzier.

21 h 35 Cinéma : Chant immortel. ■
Film égyptien d'Henry Barakat (1956) avec Farid El Attrache, Fatem Hamama, Madiha Yousri, Masda, Serag Munir.

23 h 35 36, photos de vacances.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 20 Documentaire : l'Aube de l'histoire (rediff.)
Nos ancêtres les barbares, de René Chanas.
Commentaire dit par Jean Piat et Michel Drucker.
Le déclin de l'Empire romain et l'invasion des Francs, Alamans, Burgondes et autres Wisigoths...

15 h 15 Sports été.
Patinage artistique à Saint-Gervais ; Montgolfières à Metz ;
Vol à voile à Luchon ;
Tour de France jeunes ;
Athlétisme : championnats d'Europe.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres, d'Armand Jammot.
Présenté par Patrice Laffont.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Affaire suivante.
Avec Jean-Pierre Foucault, Jacques Mailhot, Maurice Horgues, Jean Lefebvre, Jacques Balutin.
Invité : Claude Barzotti.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma :
Le temps de la revanche. ■
Film argentin d'Adolfo Aristarain (1981). Avec Federico *Luppi, Haydee Padilla, Rodolfo Ranni,* Ulises Dumont, Julio de Grazia, Aldo Barbero, Enrique Liporage.
Un ancien syndicaliste aux prises avec une multinationale. Grand Prix aux festivals de Biarritz, Carthagène et Montréal. Grand Prix d'interprétation masculine pour Federico Luppi au Festival de Chicago.

22 h 10 Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe à Stuttgart.
Premières épreuves de la compétition (éliminatoires des 400 mètres haies dames, javelot hommes, 800 mètres hommes et dames) et premières médailles (marathon dames, 3 000 mètres dames, 10 kilomètres marche dames).

23.15 Journal.

CANAL PLUS

14 h 00 Cinéma : One, two, two. ■; Film français de Christian Gion. Avec N. Calfan, F. Huster, J. François (1978). *15 h 40* **Cinéma : Les fantasmes de Mme Jordan. ■■**; Film érotique suédois de Dusan Makevejev (1981).; **18 h 00 Série : Dancin'days; 18 h 35 Top 50; 19 h 05 Série : Rawhide; 20 h 00 Les triplés; 20 h 05 Jeu : Les affaires sont les affaires; 20 h 35 Cinéma : *Le grand frisson.* ■** Film américain de Mel Brooks. Avec M. Brooks, M. Kahn, H. Korman (1977) ; **22 h 15 Football : Les coulisses; *22 h 40 Football : Nantes-Bordeaux,*** *Championnat de France*; **0 h 25 Cinéma : Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ?** □ Film français de Jean Aurel. Avec J. Yanne, F. Fabian, F. Blanche (1970) ; **2.00 Série : Hollywood blues.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Série : Cheval mon ami.
Emission de Jean-Paul Blondeau. Aristocrates et vagabonds : les Mustangs, chevaux sauvages de l'Ouest américain.

18 h Feuilleton : Paul Gauguin.
Scénario de Gilles Durieux, réal. Roger Pigaut. Avec Maurice Barrier, Anne Lonnerg, Pierre Lafont, Nadine Alari, Catherine Menetrier.
Deuxième épisode : Gauguin réussit de brillantes affaires mais consacre de plus en plus de temps à la peinture, une passion qui plonge sa femme dans des abîmes d'incompréhension...

19 h Le « 19-20 » de l'information.

19 h 12 Juste ciel, petit horoscope.

19 h 15 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 05 Les nouveaux jeux de 20 heures, à Cugnaux.

20.30 Cinéma : La mort de Belle. ■■
Film français d'Edouard Molinaro (1961). D'après un roman de Georges Simenon. Avec Jean Desailly, Alexandra Stewart, Monique Mélinand, Yves Robert, Jacques Monod, Yvette Etievant, Marc Cassot, Gabriel Gobin, Louisa Colpeyn, Suzanne Courtal, Lucien Hubert.

22 h 15 Journal.

22 h 40 L'été des festivals 86 :
La guérison américaine.
De James Saunders. Adaptation française : Suzanne Lombard. Création et mise en scène : Laurent Terzieff. Avec Laurent Terzieff, Pascale de Boysson, Francine Walter et Raymond Acquaviva.
L'histoire de deux couples qui se sont aimés, déchirés, et qui se retrouvent après neuf ans de séparation.

LA « 5 »

18 h Tennis en direct de Flushing-Meadow; 21 h 30 Série : Kojak; 22 h 20 Série : Star Trek; 23 h 15 Magazine : Jonathan; 0 h 20 Série ; K. 2000.

TV 6

14 h Tonic 6; 17 h Système 6; 18 h Système 6, Avec Bernard Lavilliers (rediff.) ; 19 h NRJ 6 Avec E.-G. Daily; 20 h Tonic 6; 23 h NRJ 6 (rediff.) ; 0 h 00 Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le roman du cinéma.

21 h L'épopée de la France libre.

22 h 10 Jacques Prévert.

22 h 30 Musique : Festival de piano de La Roque-d'Anthéron : Olli Mustonen.

0 h 05 *Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Royal-Albert Hall de Londres : Kyrie en ré mineur, K 341, de Mozart; Symphonie nº 84 en mi bémol majeur de Haydn; Requiem en ré mineur, K 626, de Mozart, par les English Baroque Soloists et le Monteverdi Choir, (dir. : John Eliott Gardiner; solistes : Barbara Bonnet, soprano, Anne Sofie von Otter, mezzo, Hans Peter Blochwitz, ténor et Willard White, basse.

23 h Les soirées de France-Musique : L'âme sensible, œuvres de Gluck, Mozart, Paganini, Cimarosa, Davies, Rossini.

Mercredi 27 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Tous en boîte.
3e épisode : Jouons Français. Avec Jean-Pierre Sentier et Gaëlle Legrand.
Comédie en principe faite pour rire. Mais les gags se suivent et se ressemblent.

21 h 30 Théâtre : Bajazet.
Tragédie en cinq actes de Racine. Mise en scène : Jean Leuvrais ; Réalisation : Pierre Cavassilas ; avec Odette Barrois, Jean-François Garreaud ; Jean Leuvrais ; Georges Teran ; Christiane Carpentier, Nita Klein ; Silvia Monfort.
En différé du Festival du Frioul.

23 h 15 36 photos de vacances.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Mademoiselle B.
D'après le roman de Maurice Pons, réal. Bernard Queysanne. Avec Jean-Baptiste Thierrée, Claude Avril, André Weber, Marc Fayolle...
Un écrivain enquête sur l'énigme d'une femme qui, dit-on, pousserait les hommes à la mort. La police conclut au suicide des victimes, mais la rumeur persiste, et l'étrange pouvoir de cette « criminelle » fascine le romancier.
Le sujet du film, selon Bernard Queysanne, « c'est en fait l'angoisse de cet homme qui focalise un mythe à partir de rumeurs, d'accidents successifs provoquant des morts violentes ». *Hélas !, les bonnes intentions ne suffisent pas. On n'y croit guère et on s'ennuie. Un accident dans la carrière du talentueux réalisateur de* Un homme qui dort *et de* Diane Lanster.

22 h Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe à Stuttgart.
Finales de la longueur dames, du javelot hommes, des 100 m hommes et dames, demi-finales du 800 m hommes et dames, du 400 m haies hommes, du 400 m dames.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Gala Music Awards.
Gala international enregistré au grand auditorium du Palais des festivals de Cannes, à l'occasion du MIDEM 86, réal. R. Pradine. Avec Pino Danieli, Rita Mitsuko, Madonna, le groupe Ha Ha, Bruce Springsteen, Gilbert Montagné et Bonnie Tyler.

21 h 30 Thalassa.
De Georges Pernoud.
Le tour des planches.
« Thalassa » a pour la première fois suivi de bout en bout le Tour de France des planches à voile 1986, qui a vu s'affronter, fin juillet-début août, les meilleurs planchistes du monde.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Cinéma : Mourir à trente ans. ■
Film de Romain Goupil (1982).
▶ *Ce film, qui retrace la vie de Michel Recanati, ami du metteur en scène, a obtenu la Caméra d'or au Festival de Cannes 1982.*

CANAL PLUS

20 h 05, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 21 h, Cinéma : New York, 2 heures du matin □ film africain d'Abel Fean (1984) ; **22 h 40, Cinéma : Parole de flic ■** film français de José Pinheiro. Avec A. Delon, J. Perrin, F. Gélin (1985) ; **0 h 15, Cinéma : Les fantasmes de Mme Jordan ■■** film érotique suédois de Susan Makavejev (1981) ; **1 h 50, Feuilleton : Lili, petit à petit ; 2 h 40, Musique.**

LA « 5 »

18 h, Tennis : Flushing-Meadow ; 21 h 30, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 20, Série : Star Trek ; 23 h 15, Magazine scientifique : Big Bang ; 0 h 20, Série : Riptide.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 18 h, Système 6. Avec Michel Berger (rediff.) ; 19 h, NRJ 6. Avec Level 42 ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le roman du cinéma.

21 h 00 L'épopée de la France libre.

22 h 10 Jacques Prévert.

22 h 30 Musique : Festival de piano de La Roque-d'Anthéron : *Alicia de Larrocha* (œuvres de Beethoven et Albeniz).

0 h 05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 05 Concert donné le 2 août au Festival de Bayreuth : les Maîtres chanteurs de Nuremberg, de Richard Wagner, par les chœurs et orchestre du Festival, dir. Horst Stein, chef des chœurs, Norbert Balatsch ; solistes, B. Weikl, M. Schenk, M. Egel, K. Schreibmayer, H. Prey, J. Vermeersch...

24 h 00 Les soirées de France-Musique.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 août à 0 heure et le mercredi 27 août à minuit.

Des masses d'air plus froides venant du nord-ouest donneront de l'instabilité sur la France qui s'atténuera par l'ouest samedi en laissant place à un temps plus anticyclonique, avec cependant l'arrivée d'une onde par le sud-ouest dimanche, se traduisant par une aggravation nuageuse.

Mercredi, le temps restera maussade sur la France, il fera plus frais. Deux zones de nuages plus épais, l'une des côtes de la Manche au Bassin parisien, au Nord et aux Ardennes, l'autre de l'Alsace et de la Franche-Comté aux régions méditerranéennes et pyrénéennes.

Sur toutes ces régions le ciel sera très nuageux avec des averses fréquentes et des pluies plus fortes sur les côtes et le relief.

Le vent du nord-ouest soufflera fort en Manche et sur la basse vallée du Rhône. Sur toutes les autres régions, ciel très variable avec alternance de nuages et d'éclaircies. Il y aura encore de petites averses sporadiques. Le vent soufflera encore en rafales.

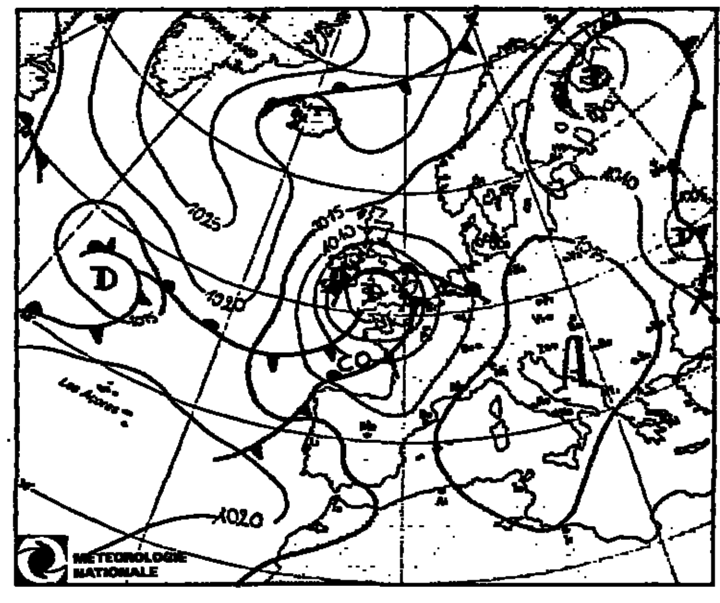
Les températures vont accuser une baisse assez sensible, il fera 15° à 16° sur le Nord-Ouest et 25° à 27° sur le Sud-Est, et 20° à 23° du Nord-Est au Centre et au Sud-Ouest.

Jeudi 28. – Le matin, le temps sera nuageux sur les Alpes et la Corse, dégagé sur la vallée du Rhône, et variable sur les autres régions avec des averses sur l'Aquitaine, le Centre et les Ardennes. Dans la journée, le temps variable se généralisera, avec des averses et des orages plus fréquents sur le relief. Les nuages seront moins nombreux dans la vallée du Rhône, et le mistral soufflera. Les températures minimales se situeront de 8° à 15° du Nord au Sud. Les températures maximales atteindront 14° à 16° dans le Nord-Ouest et 19° à 24° sur les autres régions, du Nord au Sud.

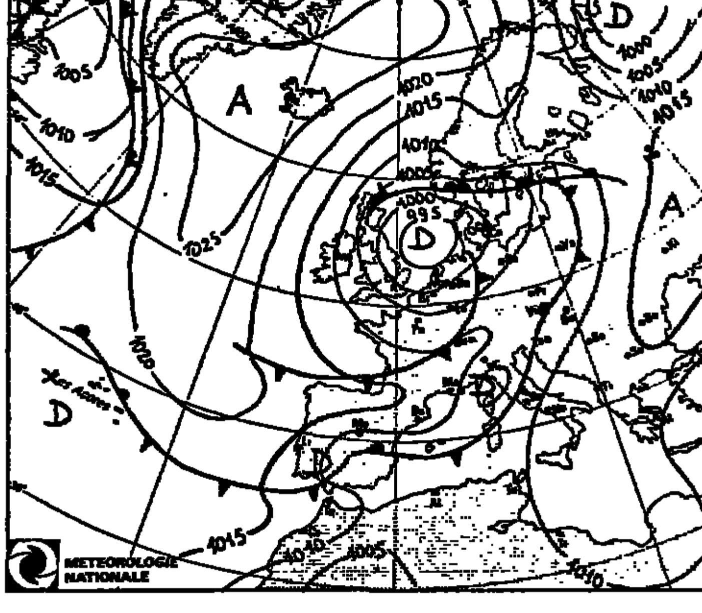
Vendredi 29. – Persistance d'un temps variable sur les régions du Nord et du Nord-Est et sur les Alpes. Des ondées orageuses se produiront en Corse le matin. Sur les autres régions, après des formations brumeuses matinales du sud-ouest au Centre, le temps deviendra généralement ensoleillé, le mistral s'atténuera en soirée. Les températures ne subiront pas de grand changement.

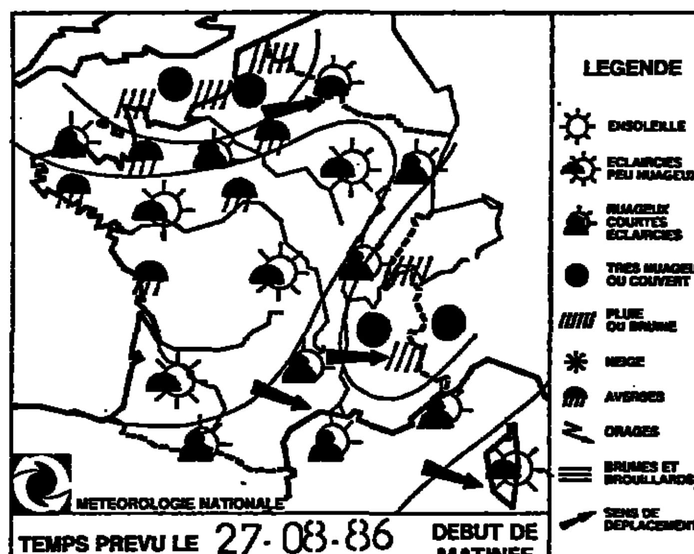
Samedi 30 et dimanche 31. – Le temps ensoleillé se généralisera sur toute la France, avec des brumes et brouillards le matin. Dans la journée de dimanche, un ciel nuageux gagnera le sud-ouest de la France. Les températures seront en hausse.

SITUATION LE 26 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-8-1986 à 6 h TU et le 26-8-1986 à 6 h TU

Temps observé le 26-8-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	26	13	N
BIARRITZ	29	17	S
BORDEAUX	27	16	N
BOURGES	21	15	C
BREST	16	12	P
CAEN	18	14	C
CHERBOURG	15	13	A
CLERMONT-FERR.	24	15	C
DIJON	18	14	P
GRENOBLE St-M-H	24	12	S
LILLE	19	14	P
LIMOGES	20	16	N
LYON	23	18	N
MARSEILLE-MAR.	26	18	N
NANCY	19	12	C
NANTES	22	14	P
NICE	28	18	C
PARIS-MONTS.	21	17	P
PAU	28	14	N
PERPIGNAN	26	18	C
RENNES	20	13	P
ST-ÉTIENNE	23	16	N
STRASBOURG	20	11	N
TOURS	21	13	P
TOULOUSE	28	19	S
POINTE-A-P.	32	27	O

ÉTRANGER			
ALGER	33	19	S
AMSTERDAM	17	12	P
ATHÈNES	31	24	S
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	27	21	O
BELGRADE	22	11	S
BERLIN	17	8	N
BRUXELLES	20	13	P
LE CAIRE	34	28	S
COPENHAGUE	20	7	B
DAKAR	30	25	S
DELHI	35	26	S
DJERBA	30	22	S
GENÈVE	20	11	C
HONGKONG	33	28	S
ISTANBUL	32	21	S
JÉRUSALEM	28	17	S
LISBONNE	29	18	A
LONDRES	17	13	P
LOS ANGELES	23	15	S
LUXEMBOURG	17	11	P
MADRID	32	17	S
MARRAKECH	41	23	S
MEXICO	25	11	B
MILAN	25	13	S
MONTRÉAL	22	11	S
MOSCOU	19	12	P
NAIROBI	27	9	S
NEW-YORK	24	16	C
OSLO	17	4	S
PALMA-DE-MAL.	30	19	S
PÉKIN	31	20	S
RIO-DE-JANEIRO	24	21	C
ROME	29	16	S
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	13	7	S
SYDNEY	19	14	S
TOKYO	31	23	S
TUNIS	31	20	S
VARSOVIE	19	7	S
VENISE	22	14	S
VIENNE	20	11	C

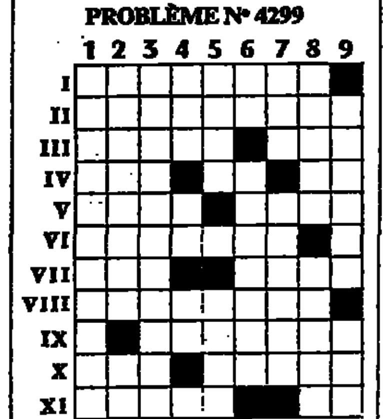
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4299



HORIZONTALEMENT

I. Dans l'oreille et l'oreillette. – II. Plus imaginatifs que réalistes. – III. Canalisation dans un forage pétrolier. Signe d'identité. – IV. Flotte chinoise et soviétique. Partie d'échecs. Abolit les distances. – V. Témoin impuissant. Régaler. – VI. Il eut sa mère comme maîtresse. – VII. Objets de règlement de compte entre Roumains. Ecartés. – VIII. Marier selon les convenances. – IX. Gastéropodes ou amphibiens. – X. Une fois barrée, il est impossible de la suivre. A même de réclamer un éclaircissement. – XI. Forme d'avoir. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Se loge parfois dans un pavillon, mais n'y demeure pas. – 2. Elles servent en jouant les soubrettes. Paire de jumelles. – 3. Ils accordent tous leurs soins à la présentation des reines de beauté. – 4. Fin de participe. Mesure. Brillant sésame. – 5. On peut s'étaler après l'avoir étendue. Affecte la mer comme la grand-mère. – 6. Lus dans un bouquin. Il n'est pas nécessaire à une femme d'en avoir une pour la porter. – 7. Personnel. On se croit grand quand, en nous, celle de la mesure disparaît. – 8. Pays de l'Este. Vieux dada. – 9. De tels bruits ne tombent pas dans l'oreille de ceux qui le sont. Le Channel outre-Manche.

Solution du problème nº 4298

Horizontalement

I. Vendanges. – II. Equipière. – III. Ru. Été. In. – IV. Tintement. – V. Il. Eres. Ei. – VI. Cas. – VII. Attestés. – VIII. Lear. Orée. – IX. Irradiant. – X. Ta. Si. – XI. El. Ocelot.

Verticalement

1. Verticalité. – 2. Equilatéral. – 3. Nu. Star. – 4. Diète. Erato. – 5. Aptères. – 6. Nième. Toise. – 7. Gê. Sérail. – 8. Erine. Sen. – 9. Sentir. Etat.

GUY BROUTY.

Communication

L'université d'été de Carcans-Maubuisson

M. Philippe de Villiers : la communication, « gisement » pour de nouveaux métiers

CARCANS-MAUBUISSON
de notre envoyée spéciale

Le sujet : important. Le public : idéal. Et le cadre : parfait. Aborder la question de la formation et des nouveaux métiers de l'audiovisuel devant une assemblée de stagiaires en communication, dans le cadre de l'université d'été de Caucans-Maubuisson, c'était jouer sur du velours ! Et M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, a pris un plaisir évident à cet exercice très attendu. Le public lui sut gré de cette passionnante intervention, mais il décrocha parfois devant l'abstraction du propos.

La formation ? *« Une priorité*, déclarait le ministre. *Et une urgence à la fois pour la culture française et pour l'économie. Il y a dans la communication des gisements pour de nouveaux métiers.* » Et M. Philippe de Villiers de se montrer volontariste, convaincu de la *« formidable évolution de ces métiers »*, de *« l'émergence des médiateurs et de l'interactivité »* et de *« de l'augmentation de la productivité du savoir »*, persuadé que l'évolution des techniques influera *« sur la façon dont les gens entrent en relation »* et même sur les modes d'organisation de l'entreprise.

Pouvoir et information

Le pouvoir, dit-il, c'est détenir l'information. Si l'information est accessible à tous, *« la hiérarchie n'a plus de sens ! »*. Et le secrétaire d'Etat a alors proposé un classement des métiers de la communication en trois types, trois *« gisements d'emploi »* : la communication dite d'interface (dont l'archétype est la profession de publicitaire) ; le secteur de l'information (du journaliste au courtier en information grâce aux banques de données) ; la création de programmes (des œuvres de fiction aux spots et aux spectacle vivant).

Reste à la France à rattraper son retard, à combler *« le formidable déficit des formations »* et à préparer la communication de l'an 2000. M. de Villiers a énuméré une suite d'options immédiates pour le développement de la formation à la communication : 1) ces formations devront débuter dès l'école primaire et secondaire ; 2) elles se poursuivront et demeureront présentes dans le parcours des non-spécialistes (médecins, ingénieurs ou fonctionnaires devront pouvoir revendiquer aussi une telle formation) ; 3) les méthodes combineront à la fois formation initiale et formation continue, activité pédagogique et activité commerciale ; 4) elles devront prendre en compte le contexte international ; 5) elles devront être expérimentales et décentralisées.

Des principes-clés pour une politique, dont M. de Villiers a simplement jeté les bases. Des projets sont en cours, parmi lesquels la réalisation d'un inventaire de toutes les formations existantes, la publication d'une charte des enseignements artistiques ; l'organisation de rencontres entre partenaires publics et privés ; et la création au sein du ministère d'une délégation aux enseignements artistiques et aux nouvelles formations aux métiers de la culture et de la communication.

Décidément à l'aise sur ce terrain, M. Philippe de Villiers veut relever le défi : *« La communication de l'An 2000 sera*, dit-il, *le résultat de ce que nous aurons semé au niveau de la formation. »*

ANNICK COJEAN.

Christian Fauvet directeur de la rédaction du « Matin de Paris »

Christian Fauvet dirigera la rédaction du *Matin de Paris* – dont la nouvelle formule vient de paraître – à partir du 1er septembre. Journaliste politique à *l'Express* depuis 1973, puis chef du service politique de l'hebdomadaire, il avait décidé de quitter ce dernier en juin, après la restructuration décidée par son PDG, M. James Goldsmith (*le Monde* du 26 juin). Christian Fauvet succède à Richard Liscia, qui a démissionné de ses fonctions de directeur de la rédaction du *Matin* le 25 août.

[Né le 4 janvier 1948 à Paris, Christian Fauvet est le fils de M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde* de 1969 à 1982 et président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés depuis 1984. Licencié en droit, Christian Fauvet est entré à *l'Express* en 1973. Il avait été nommé chef du service politique en mai 1981.]

Un émetteur clandestin de NRJ-Lille brouillait une radio concurrente

Radio-Metropolys, une radio locale privée de Roubaix, vient de porter plainte contre NRJ-Lille pour *« utilisation illégale de fréquence à fin de brouillage »*. Le 14 août dernier, un huissier requis à la suite d'une ordonnance du tribunal de commerce de Roubaix-Tourcoing a pu constater qu'un émetteur clandestin, d'une puissance proche des 30 watts, relié à une petite antenne fixée sur le mât de l'antenne principale de NRJ, perturbait les émissions de Metropolys, à Lille.

Selon M. Bruno Lecluse, président de Metropolys, *« ce procédé odieux a duré trois semaines »*. M. Alain Veil, directeur du réseau NRJ, affirme, lui, que *« le brouillage a eu lieu seulement les 8 et 14 août – et n'a pas duré chaque fois plus d'une heure »*.

M. Thierry Aladenise, directeur des stations NRJ à Lille et à Lyon, estime que le brouillage de Metropolys *« était dû à une initiative personnelle que sa direction parisienne et lui-même condamnent »*. Selon M. Jean-Paul Baudecroux, fondateur du groupe NRJ, une procédure de licenciement sera engagée contre ce collaborateur *« indélicat »*, et une plainte déposée contre lui.

Religion

La révocation du Père Curran

Les catholiques américains craignent une reprise en main par le Vatican

WASHINGTON
de notre correspondant

L'affaire Curran provoque des remous dans la communauté catholique et surtout parmi les intellectuels, les professeurs et les étudiants en théologie des universités (*le Monde* du 21 et du 22 août). Les difficultés du Père Charles Curran, depuis vingt ans professeur à l'université catholique de Washington, avec le Vatican, étaient connues depuis 1967, date à laquelle il avait commencé à poser des questions concernant les problèmes évoqués dans l'encyclique *Humanae Vitae*, relatifs à l'avortement, à la contraception, au divorce, à l'homosexualité.

Ainsi, il n'a pas dû être surpris par la sanction du Vatican qui mettait fin à ses fonctions de professeur de théologie catholique. Le Père Curran aurait pu se soumettre. Professeur titulaire, il était en droit de demander, au besoin même par une action judiciaire, une autre chaire. Mais il a préféré le combat, en contestant le principe qu'une autorité extérieure à l'université puisse intervenir dans la nomination des enseignants bien que l'université catholique de Washington, créée en 1887 par le pape Léon XIII ait un statut pontifical.

Le Père Curran a aussi déclaré que ses efforts *« pour harmoniser la doctrine religieuse et les nécessités humaines et sociales »* ne contredisaient pas la théologie catholique. Le pape, n'ayant pas affirmé son infaillibilité dans le domaine de l'éthique sexuelle, il considère qu'un théologien se doit de s'interroger.

A dire vrai, il n'est pas reproché au Père Curran de déformer la doctrine officielle dans son enseignement, mais il a toujours accompagné ses exposés de nuances, de réserves, de questions. Apparemment, selon le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, un enseignement catholique doit donner des réponses et non pas poser des questions.

Le Père ne s'est pas déclaré positivement pour l'avortement, la contraception, le divorce... A propos de l'avortement, il pense que le droit à la vie commence entre quatorze et vingt et un jours après la conception. Cette opinion orthodoxe ne l'empêche pas d'ajouter que l'avortement avant cette période peut être *« moralement excusable »*.

Les professeurs et étudiants des universités catholiques, mais aussi beaucoup de fidèles, craignent que le Père Curran n'ait été sanctionné non pas pour ses idées partagées par un grand nombre de catholiques mais pour le refus d'obéissance à l'autorité du Vatican. Dans l'hebdomadaire jésuite *America*, un professeur de l'université de Georgetown souligne que l'affaire Curran ne concerne pas la doctrine, *« mais la dissidence et, plus spécifiquement, la dissidence publique »*.

Un sondage mené en novembre 1985 par le *New-York Times* et la chaîne de télévision CBS, indiquait que 68 % des catholiques approuvaient l'emploi des contraceptifs, 73 % se déclaraient favorables au remariage des divorcés. Une très large majorité des jeunes estimait pouvoir être en désaccord avec le pape sur les problèmes de la contraception, de l'avortement ou du divorce, tout en restant de bons catholiques.

Ainsi, la « dissidence » n'apparaît pas comme le seul fait des intellectuels catholiques qui voudraient assumer comme le Père Curran le rôle de « loyale opposition » dans l'Eglise. Beaucoup considèrent la condamnation du théologien comme un coup de semonce du Vatican, préparant une reprise en main de l'Eglise catholique américaine, dont la hiérarchie, dans sa majorité, s'est rapprochée des adversaires de la dissuasion nucléaire et des détracteurs du capitalisme.

HENRI PIERRE.

Education

A la suite d'une circulaire de M. Monory

Bataille de mutuelles à propos des assurances scolaires

Les Mutuelles assurances élèves (MAE) ont réagi, lundi 25 août, au cours d'une conférence de presse, à la note de service relative aux assurances scolaires du ministre de l'Education nationale, M. René Monory. Ce texte, publié au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 24 juillet, interdit notamment aux chefs d'établissement et aux enseignants de distribuer des formulaires d'assurance *« pendant ou en dehors de leurs heures de service, dans les locaux scolaires »*. Il précise que *« la documentation en la matière incombe aux associations de parents d'élèves »*.

Il est clair que cette mesure vise essentiellement les MAE, dont les formulaires, distribués dans les salles de classe le premier jour de la rentrée scolaire, apportaient quelque six millions d'adhésions, soit environ 120 millions de francs de cotisations : 60 % des effectifs du primaire et 30 % de ceux du secondaire.

De quoi irriter leur principal concurrent : la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), qui, elle aussi, propose des assurances scolaires. *« Nous considérions comme une pratique discriminatoire le fait que les prospectus des MAE soient distribués trois et même quatre jours avant les nôtres*, accuse M. Guy Durand, secrétaire général de la PEEP. *Les parents, abusés, s'imaginaient que les papiers provenaient de l'école. »*

Au contraire, rétorque M. Jean-Noël Jacot des Combes, secrétaire général des MAE : *« La souscription d'assurances auprès de la PEEP entraîne automatiquement l'affiliation à la fédération, tandis que l'adhésion aux MAE n'oblige personne à s'inscrire à la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE). »* Cette dernière compte effectivement six cent cinquante mille adhérents, contre... six millions aux MAE.

Accusées par la droite d'alimenter la FCPE, le Syndicat national des instituteurs (SNI) qui est à l'origine de leur création en 1935 – bref, des *« organismes favorables à la gauche »* (*le Figaro* du 28 juillet 1986), – les MAE se défendent en rendant publics leurs comptes : *« Nous sommes une maison de verre*, a déclaré M. René Labes, président des MAE. *Nos comptes sont clairs et vérifiés régulièrement par le ministère des affaires sociales, pour ce qui relève de la mutualité, et par le ministère des finances en matière d'assurances. »*

M. Labes reproche à ses *« calomniateurs »*, de n'avoir *« rien prouvé »*, et à M. Monory d'avoir refusé de le recevoir. *« Il ne s'agit pas d'un problème politique, mais d'un problème pratique et quotidien*, affirme-t-il. *Notre ambition est d'assurer les enfants au meilleur prix et de la meilleure manière, et de développer la mutualité dans le cadre scolaire. »*

Pour cela, les MAE ont réalisé un film vidéo baptisé « Menthe à l'eau », qui sera diffusé sur Antenne 2 et FR 3, dans les sociétés départementales MAE, ainsi que dans les salles de classe. Ce court métrage, réalisé par la société Ellipse, avec la participation de Claude Villers, évoque avec humour et en ménageant un certain suspense les déboires d'un élève ayant confondu de la menthe et de l'arsenic.

M. Labes n'a pas voulu préciser la réponse qu'il donnerait à l'interdiction de M. Monory. A première vue, estiment les responsables des MAE, il sera difficile de blâmer deux cent cinquante mille instituteurs pour *« faute de service »*.

Comparer les garanties

Qu'ils soient responsables ou victimes d'accidents, les enfants doivent être assurés convenablement. Il existes des assurances familiales et des assurances scolaires.

L'assurance de « responsabilité civile familiale », souvent comprise dans les contrats « multi-risques habitations », couvre tous les membres de la famille pour les dommages occasionnés à autrui. L'assurance « individuelle-accidents », souscrite par un ou plusieurs membres de la famille, prévoit le remboursement des soins en complément des prestations de la sécurité sociale, et le versement d'un capital en cas d'incapacité.

Les assurances scolaires, souscrites par l'intermédiaire d'une association de parents d'élèves, sont proposées au moment de la rentrée des classes. Non obligatoires, elles font parfois double emploi avec les assurances familiales. L'assurance scolaire comporte une garantie de responsabilité civile, pour les dommages causés à autrui, ainsi qu'une garantie individuelle accidents pour les dommages subis. Elle joue dans le cadre de l'activité scolaire proprement dite et sur le trajet domicile-école, aller et retour.

L'assurance extra-scolaire comporte les mêmes garanties, mais joue toute l'année, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, y compris pendant les vacances. Elle peut être exigée pour les activités scolaires facultatives, comme les excursions. A défaut, il faut apporter la preuve qu'on possède une assurance de « responsabilité civile familiale » et une « individuelle-accidents ».

Les primes d'indemnisation variant selon les options choisies, il est indispensable de comparer les garanties offertes par chaque contrat.

★ Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 42-47-90-00.

Le jour de la rentrée scolaire

Permission pour les parents

Les parents de jeunes enfants devraient pouvoir les accompagner à l'école mercredi 3 septembre, jour de la rentrée des classes. Comme chaque année, le CNPF vient en effet de recommander à ses adhérents d'accorder à leurs salariés *« dans toute la mesure du possible »* des assouplissements d'horaire à cette occasion.

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, demande à ses collègues du gouvernement, dans une circulaire, d'accorder des facilités d'horaire le jour de la rentrée aux fonctionnaires, agents de l'Etat ou des établissements publics, pères ou mères d'un ou plusieurs enfants de moins de dix ans. Selon le ministère, 800 000 personnes devraient être concernées.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Patrick ALLARD
et Henriette ALLARD-ASSÉO,
sont heureux de faire part de la naissance de

Jessica

le 7 août 1986.

19, rue des Martyrs,
75009 Paris.

– Philippe
et Marie-Louise LAGAYETTE,
Elisa et Caroline,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles

Paris, le 14 août 1986.

Décès

– Emile-Ferdinand DIENER,
inspecteur de l'enseignement technique,

est décédé accidentellement à Montauban, le 3 août 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

13, avenue de l'Armée-Leclerc,
91600 Savigny-sur-Orge.

– Mlle Françoise Lainé,
sa sœur,
Mme veuve Pierre Lainé,
sa belle-sœur,
M. et Mme Laurent Lainé,
Mlle Catherine Lainé,
Mme Anne-Marie Hoël,
son neveu et ses nièces,
Jean-Christophe, Juliette, Louis, Florence, Frédérique, Stéphanie,
ses petits-neveux et petites-nièces,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie LAINÉ,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
médaille de la Résistance,

survenu accidentellement à Laon (Aisne), le 23 août 1986, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 28 août, à 9 heures, en l'église de Sainte-Mesme (Yvelines), sa paroisse, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse à Paris.

16 *bis*, rue Julien-Minos,
78730 Sainte-Mesme.

– La famille Lapierre-Moisan,
a la douleur de faire part du décès de

M. René LAPIERRE,

le 22 août 1986 dans sa quatre-vingt-douzième année.

– Le président
Et l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne
ont le plus vif regret de faire part du décès du

professeur Noureddine Mohammed MEZOUGHI,

survenu le 8 août 1986.

– Hendaye. Neuilly.

Mme Richard Molinero,
Ines, Rafaël, Alexandre Molinero,
Mme Manuela Diaz-Tejeiro,
M. et Mme Rogelio Menchaca
et leurs enfants,
Les familles Molinero, L'Helias, Menchaca,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Richard MOLINERO,

survenu à Hendaye, le 23 août 1986.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 25 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Vincent d'Hendaye.

5, square Perronet,
92200 Neuilly.
« Maria-Luisa »,
59, boulevard du Général-de-Gaulle,
64700 Hendaye.

– Les familles Morabia et Costa
ont la douleur de faire part du décès de

Alfred MORABIA,

survenu le 17 août 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le 22 août au cimetière de Bagneux, dans l'intimité familiale.

– Le journal *l'Antenne*
a le profond regret de faire part du décès de son président-directeur général,

M. Alexandre OLIVA,
fondateur du GEFLUC,
officier de la Légion d'honneur,
officier du mérite maritime,

survenu le 21 août, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse et les obsèques ont eu lieu le samedi 23 août, à Marseille, dans l'intimité.

– Mme Maurice Romelot,
Mlle Christiane Romelot
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice ROMELOT,

leur époux, père et parent,
survenu le 23 août 1986, à l'âge de quatre-vingts ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 27 août à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière ancien de Neuilly.

13, rue des Graviers,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme André Vatan,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents, alliés, amis et collaborateurs
ont la douleur de faire part du décès, le 13 août 1986, de

André VATAN,
géologue,
docteur ès sciences,
ancien professeur
à l'Institut français du pétrole,
lauréat de l'Académie des sciences,
président honoraire, fondateur
de la Société internationale
de sédimentologie,
membre Emeritus
de la Society of economics
de paléontologie et de minéralogie,

survenu dans sa quatre-vingtième année, entouré de tous les siens.

Anniversaires

– Le 26 août 1983,

Iosif FELEA

a disparu.

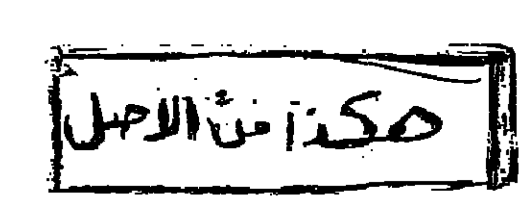
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a quinze ans disparaissait accidentellement

Philippe WASTIAUX.

Que ceux qui l'ont connu et aimé évoquent son souvenir.

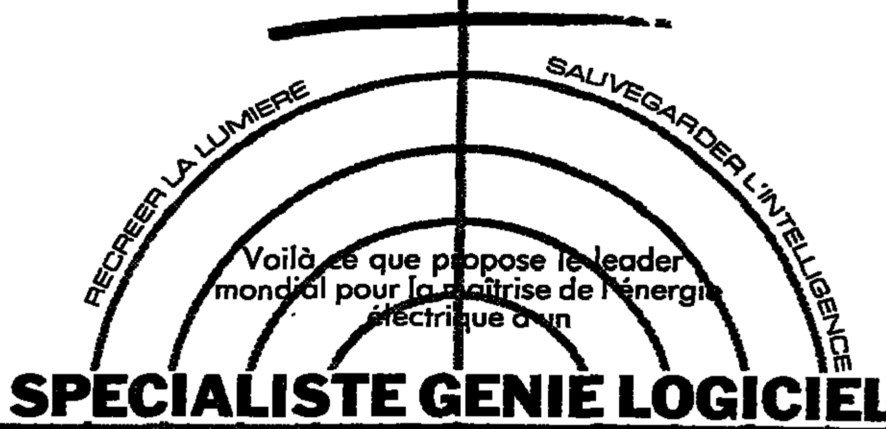
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

OBJECTIF SURETÉ



Voilà ce que propose le leader mondial pour la maîtrise de l'énergie électrique à un

SPECIALISTE GENIE LOGICIEL

Il développera un « atelier » de génie logiciel intégré dans le cadre d'applications d'automatismes temps réel.

Il sera diplômé ingénieur informaticien, justifiera de 3 ou 4 années d'expériences réussies dans un secteur semblable et présentera des connaissances solides en bases de données et outils graphiques.

Alors, tapez dans le mille et adressez-nous votre candidature : Service Recrutement Ingénieurs et Cadres - Réf. CFR 261 M à MERLIN GERIN - 38050 GRENOBLE Cédex.



MERLIN GERIN

CONTESSE TELEMATIQUE (1) 38 14 91 63 CODE CONTESS



Leader européen des assurances de personnes, nous offrons l'avantage d'une structure à dimension humaine tout en bénéficiant de l'appui d'un grand groupe. Les postes sont à pourvoir dans notre compagnie française implantée à Paris.

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS, MIAGE.

DÉBUTANTS OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs à option informatique ou vous avez une formation universitaire (Miage minimum).

Une première expérience, base de données relationnelle grands systèmes notamment, sera un atout supplémentaire.

Nous vous proposons un environnement informatique performant 4381 sous base de données TOTAL/TIS.

Après une formation théorique au langage 4ème génération et pratique au fonctionnement des assurances, vous intégrerez notre équipe de développement pour participer à la conception et à la réalisation de projets importants.

Merci d'adresser sous réf. 43 lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil STANDARDATA, 128, boulevard Haussmann 75008 Paris.



Il ne reste plus qu'à foncer !

Le contact et la vente terrain vous passionnent. Vous aimez relever des défis successifs, risquer de gagner, agir en professionnel. Vous ne voulez vendre que des produits de bonne qualité. Vous êtes autonome et imaginatif ...**Alors nous pouvons nous entendre...**

Ingénieurs Commerciaux

Nous sommes filiale d'une société anglaise également implantée aux U.S.A. et nous commercialisons en France une gamme de micro-ordinateurs portatifs de haute qualité. Le marché s'avère large et porteur et nous renforçons notre équipe. Nous recherchons 2 INGENIEURS COMMERCIAUX qui auront pour mission de développer notre clientèle, sur la région parisienne et sur la province.

Les candidats que nous souhaitons rencontrer ont si possible 4-5 ans d'expérience de la vente terrain en informatique, et possèdent de préférence une formation supérieure et de bonnes notions d'anglais.

Rémunération motivante pour des candidats de valeur. Postes basés Banlieue Sud.

Merci d'adresser (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence MC/H1 M à notre Conseil Michèle Cornu, Centi Profile, 128, rue de Rennes 75006 Paris.

centi profile

Conseil en Recrutement Informatique

CAPTEZ NOTRE ÉNERGIE CRÉATIVE



Leader européen du progiciel, au premier rang des SSII tant par son développement que par ses résultats.

CGI : UN ENVIRONNEMENT HUMAIN GÉNÉRATEUR D'ÉNERGIE

- Une unité doctrinale assurée par la formation de tous aux méthodes originales et éprouvées de CGI.
- Une jeunesse d'esprit illustrée par la moyenne d'âge de nos collaborateurs : 31 ans.
- Une recherche systématique de potentiel dans nos recrutements.

CGI : UN ÉVENTAIL DE CARRIÈRES

- Consultant, ingénieurs système, concepteur, réalisateur, formateur, ingénieur technico-commercial, ingénieur commercial...

CGI : UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Barcelone, Bordeaux, Bruxelles, Chicago, Dallas, Genève, Lille, Lyon, Madrid, Marseille, Milan, Montréal, Nantes, New-York, Paris, Toulouse, Tours, Turin, Washington.

RECHERCHE

INGENIEURS GRANDES ECOLES, DIPLOMES DE L'UNIVERSITE

Vous sortez d'une Grande Ecole, vous êtes diplômés de l'université. Votre tête est bien faite, et vous avez de l'énergie à revendre, vous voulez apprendre, créer.

Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature sous référence DJ/M 8.86 à Madame JAMET

FORMATEURS

Débutants ou confirmés, diplômés d'études scientifiques

Vous suivrez la formation initiale de 10 semaines aux méthodes et outils originaux de CGI. Vous animerez ensuite nos séminaires de formation.

Selon vos aptitudes et votre désir d'évolution, votre carrière pourra s'orienter ensuite vers les différents métiers offerts par CGI.

Lieu de travail : PARIS
Référence : JLB/461/M

INGENIEUR MARKETING

(H ou F)

Diplômé d'études supérieures (école de commerce ou équivalent), ayant une première expérience en informatique de gestion ;

Après une formation aux méthodes et outils de CGI, vous prendrez en charge la communication commerciale : documentation, édition, présence auprès de la clientèle. Vous assurerez l'étude et le suivi du marché « génie logiciel » et la diffusion interne de l'information.

Lieu de travail : PARIS
Référence : JLB/468/M

Compagnie Générale d'Informatique



Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence choisie à : CGI, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris.

Ingénieur automaticien

Le Service Technique des Constructions et Armes Navales recherche pour l'un de ses groupes spécialisé dans le développement d'équipements de conduite automatisée des installations des bâtiments de la Marine Nationale, un Ingénieur Automaticien débutant ou possédant une première expérience courte.

Il sera chargé :

- de définir les moyens de conduite (commandes et surveillance) des installations concernant l'énergie et la propulsion,
- d'établir les cahiers des charges et de piloter les études et le développement des automatismes correspondants.

Ingénieur diplômé d'une école, spécialisé en automatisme, il possédera, dans toute la mesure du possible, également de bonnes notions de mécanique des fluides et d'informatique. Des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que le goût du travail en équipe seront des éléments déterminants pour le choix du candidat.

Ecrire sous référence SH 112 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Ça déménage... chez Les Conseils en Recrutement Associés !

A la fin du mois d'Août, notre société, pour faire face à son développement, s'installe :

58, Avenue Kléber
75784 Paris Cédex 16.
Tél. : (1) 45.05.14.70.

Notre équipe au complet : Bernard Brunel, Directeur Général, Denise Lentz, Consultant Associé et Alain Vinatier, Consultant, sera dans des conditions encore meilleures pour répondre aux besoins de ses clients et assurer avec les candidats des relations de qualité.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CE RA

Importante société française fabriquant de la peinture, recherche pour renforcer ses structures de développement

Ingénieurs Chimistes

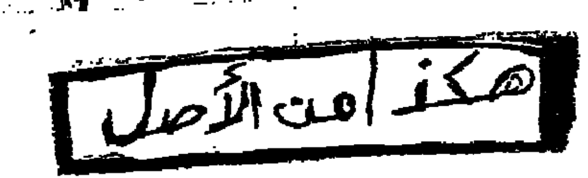
De formation grande école, vous êtes débutant ou possédez une première expérience si possible dans le secteur de la peinture.

Vous intégrerez une petite équipe au sein de notre laboratoire de Développement. Rattaché au Directeur Technique, vous participerez à la recherche et au développement de nos nouveaux produits.

Lieu de travail : Paris Nord.

Pour en savoir plus, adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à Média-System, (réf. 3174) 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system



SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SECTEURS DE POINTE

SPÉCIAL SICOB

offres de sitution du journal

Le Monde

Mardi 16 daté Mercredi 17 septembre

Le Monde CADRES





De la technique à la vente,

la GPAO de A à Z.

NCR, 4ème constructeur informatique mondial, avec une des gammes de produits (micro, mini, ...) la plus large du marché, vous propose d'intégrer, après une formation aux produits et aux techniques de vente, son équipe d'

Ingénieurs commerciaux
Industrie

Vous avez acquis, pendant 2 à 3 ans, une bonne connaissance de la gestion de production en temps et en coût dans une entreprise industrielle.
Vous avez constaté qu'une approche globale informatique par l'intégration efficace de tous les paramètres et de tous les moyens est la condition essentielle au développement des PME-PMI industrielles.
Pour ces postes basés à Paris, adressez votre candidature, sous réf. 3259/M, à Francis ETIENNE, Service Recrutement, NCR, Tour Neptune, 20 Place de Seine, Cédex 20, 92086 Paris-La Défense.

média-system

NÉ POUR GAGNER  INFORMATIQUE



JEUNES DIPLÔMÉS, AVANT DE SIGNER, COMPAREZ !...



Chez DARTY, nous n'avons pas peur des comparaisons. Leader incontesté de son marché, notre groupe réalise plus de 5 milliards de francs de C.A., avec un effectif de 5.000 collaborateurs, dont 400 cadres.

Les raisons de notre expansion ? Le dynamisme, l'audace, et le Contrat de Confiance DARTY, basé sur le respect du consommateur.

Cette réussite, nous la proposons aujourd'hui à des jeunes diplômés d'écoles de commerce (HEC, ESSEC, SUP DE CO... ou équivalent).

Après l'apprentissage de la Vente, sur le terrain, complété d'une formation spécifique à notre pratique du marché, vous pourrez accéder à des responsabilités hiérarchiques dans les domaines de la Vente, des Achats, de la Gestion, de la Comptabilité-Finances.

Des postes sont à pourvoir dans toute la France, et en particulier pour faire face à notre développement sur les régions de Paris, de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Alors, avant de signer, COMPAREZ.

Nous organisons des réunions d'informations dans 7 grandes villes : si vous voulez y participer, merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, sous référence E 19/344 AF à

EGOR DISTRIBUTION 63, rue de Ponthieu 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTRÉAL TOKYO.

PUBLICITÉ DE RECRUTEMENT ET COMMUNICATION D'ENTREPRISE

créer, développer, gérer une agence

C'est ce que nous proposons à un homme ou une femme fortement motivé par le développement commercial et la gestion d'un centre de profit. Nous créons en effet au sein de notre groupe une structure spécialisée qui, sur une base de budgets existants, aura pour vocation un fort développement de sa clientèle.
Votre mission de prospection s'exercera donc auprès des Directions des Relations Humaines et des Directions Générales, ce qui nécessitera de fréquents déplacements, essentiellement en région parisienne.
Nous vous demandons un niveau d'études supérieures (type ESC, Maîtrise...), une bonne culture, un intérêt certain pour la vie des entreprises, une pratique commerciale de plusieurs années. Une expérience en agence ou en support serait appréciée mais n'est pas indispensable.
Nous vous proposons en contrepartie l'appui d'EUROCOM, premier groupe européen de communication, des produits spécifiques et une approche originale du marché.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à OPTIC, sous référence M 26 - 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS.
Nous vous garantissons une totale confidentialité.

AGENT DE CHANGE

Nous sommes dans le peloton de tête des charges d'agents de change c'est un fait.
Nous y maintenir et être dans les premiers, c'est notre volonté et notre but. Pour y parvenir et répondre à la forte croissance de l'activité boursière, **nous renforçons nos équipes de commerciaux et de conseillers**, et nous recherchons :

UN (E) TRADER ACTIONS

Vous êtes attiré (e) par le monde de la bourse et vous voulez valoriser au sein d'une équipe performante dans le conseil et la négociation de blocs d'actions pour une clientèle institutionnelle **votre expérience commerciale de terrain ou de chef de produits**.
Votre formation supérieure de type École de Commerce ou votre potentiel d'autodidacte permettra une initiation rapide aux techniques des marchés boursiers et financiers.
Grâce à la qualité de vos contacts, vous pourrez suivre la clientèle afin de développer le courant d'affaire.
L'anglais parlé est nécessaire et bien sûr une expérience préalable dans le trading actions sera un plus déterminant. (réf. 10266 A)

UN GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES

De formation économique, âgé de 30 ans minimum, vous avez déjà une expérience dans cette spécialité, vous maîtrisez les marchés boursiers français et étrangers et vous avez la volonté de vous impliquer au sein d'une équipe jeune et motivée.
Si vous faites la preuve de vos capacités de gestion et de contacts avec une clientèle particulière, d'organisation et d'animation, des perspectives rapides d'évolution sont d'ores et déjà envisagées (réf. 10266 B).

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions en indiquant la référence du poste à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

INTERNATIONAL

PROGRAMME ARIANE

chef de département qualité

KOUROU

Le CENTRE SPATIAL D'EVRY recherche pour le centre de lancement du CNES à Kourou (Guyane Française) un Chef de Département Qualité.
Vous prendrez en charge les fonctions :
- assurance qualité,
- inspection des activités opérations, pour le sol et le bord.

Ingénieur généraliste, vous possédez, dans une activité d'encadrement (commandement) 5 à 10 ans d'expérience dont quelques années de développement de l'assurance qualité dans le milieu industriel.
Ce poste requiert un sens étendu de l'organisation et de la coordination d'équipes, de la méthode et de l'autorité.
La rémunération est liée à l'éloignement en famille (primes et indemnités diverses)
Adressez votre candidature au Chef du Département «Personnel et Moyens Généraux» de la Direction des Lanceurs - Centre National d'Etudes Spatiales, Rond Point de l'Espace 91023 Evry Cédex.



CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

SENIOR TELECOMMUNICATIONS ENGINEERS

CONFIRMED TELECOMMUNICATIONS ENGINEERS

with proven specific expertise in: advanced digital telecommunications; new kinds of services in satellite communication; international standardization work; modern audiovisual and digital radio communication technologies.
Professional experience in: economic, industrial and regulatory aspects related to the above fields; management, planning and development of activities in new projects.
Fluent French or English with working knowledge of the other. Experience of working in an international environment an advantage.
Based in BRUSSELS positions offer attractive remuneration packages and excellent career prospects. Interested applicants should apply in writing enclosing full CV to:

Tecnodata Computer Services (UK) Ltd.
38 Charlotte Street
London W1, UK

DEMANDES D'EMPLOIS

C.E. Services, 47 ans, souhaite place responsable équipe bâtiment, industrie, assurance ou banque.
Libre 15 septembre.
Tél. : 48-33-61-94.

J.F. 22 ans, formation Att. de presse, notions journalisme, ch. emploi. Libre le 1-9-86.
Ecrire sous le n° 7463
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

H. 32 ans, diplôme d'ingénieur mécanicien (Masters USA), diplômé d'études supérieures en Commerce international (Toulouse, France), 4 ans d'expérience professionnelle dans les Sociétés d'ingénierie aux USA, trilingue, cherche poste à responsabilité dans l'industrie comme ingénieur d'affaires à l'export.
61-08-63-23 ou 61-48-48-67

J.F. 27 ans, titulaire capacité en droit, 9 ans de secrétariat, rech. emploi collaboratrice pour un 3/4 de temps.
Ecrire sous le n° 7464
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

Dynamique et méthodique
Secrétaire de direction 27 ans, bilingue anglais,
7 années d'expérience dans les domaines du marketing, du commercial et de la communication, recherche emploi stable à Montpellier dans les secteurs Presse. Publicité. Radio ou tous secteurs dynamisants.
16 (1)42-82-16-44. apr. 18h30.

Délégué commercial export, Algérien, 37 ans, résidant à Alger, très bonne présentation, 12 ans d'expérience import-export, bilingue français, arabe, propose son expérience à société souhaitant créer ou développer ses affaires en Algérie, Afrique et Moyen-Orient.
Ecrire sous le n° 318
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

travail à domicile

Dactylographie intelligente de vos textes (thèses, etc.) sur IBM. Rapide. 47-50-95-00

Artisane effectue ts travx de trait. de texte et dactyl.
Tél. : 34-61-14-22

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

capitaux propositions commerciales

Nous défendons vos intérêts (financiers, représentatifs, confidentiels, etc.) en Suisse (Zurich, succ. départ. Ain).
Premier contact par chiffre 44-131'436, Publicitas, case postale, CH-8021 Zurich.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vds ALFA ROMEO SPRINT GT (Coupé) 1986, 8 CV, gris métal. Int. cuir bordeaux - 14 000 F.
Tél. dom. : 42-61-05-54

Vends Volvo 245 GL break. Bleue métal, int. velours bleu, vitres teintées, boîte auto., moteur échangé standard, 2000 kms. Batterie et pneus neufs, banquette enfant dans cache-coffre AR excellent état général. 38.500 F avec HP stéréo et antenne.
Tél. : 46-33-01-67 apr. 17 h.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

LUXEMBOURG P. de t. Gd 5 P., tt cft.
2 850 000 F - 43-26-97-16

Studio caractère + mezzanine style atelier, calme, soleil. 515 000 F. De 13 h à 15 h et 18 h à 19 h les 26, 27 et 28 août, 7, rue Bertholet.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI
Magnif. 2 P. décor raffiné, bel imm. récent sans vis-à-vis. park.
GARBI 45-67-22-88

VAVIN-BRÉA
3 PCES, tt cft, soleil, calme.
900 000 F - 43-22-61-35

11e arrdt

EXCEPTIONNEL
BEAUMARCHAIS (près)
LOFT AMÉNAGÉ 300 m²
JARDIN INTÉRIEUR
Ss/sol. 200 m² - 42-72-40-19

15e arrdt

CONVENTION 2 p. cuis., w.c., douche. SOLEIL. Calme. 370.000 F. 43-22-61-35.

locations non meublées offres

Paris

17e PEREIRE imm. récent std. gd 3 P., cuis. équi., s. de bns + s. d'eau tt cft, ét. élevé, cave, park. 9 100 F CC. Vis. s./pl. merc., 106, bd Pereire, 13-14 h ou 43-87-38-45.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Collaborateurs cadres et ensemble personnel IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. des Appts ttes catégories, studios et pavillons Paris et envir.
Tél. : 45-04-48-21

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pr sa direction beaux appartem. de stand., 4 pces +. T. : 45-26-18-95

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS, rech. en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99

MONDIAL MERCURE
recherche STUDIOS et 2 PCES pour clientèle étrangère.
APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés.
S'adr. : SERVICE ACCUEIL
Tél. : 42-56-28-16

hôtels particuliers

SITUATION EXCEPT.
VILLA MONTMORENCY
Hôtel particulier 230 m² entièrem. rénové av. jardinet.
Tél. : 43-59-53-56

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1878
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
Tél. : 16 (1) 42-66-48-40

maisons de campagne

Vends. 1 000 m d'altitude
AUVERGNE
à 500 m ruisseau truites
1/4 d'heure Allier
(canoë-kayak, pêche saumons)
MAISON, 4 niveaux de 42 m² électr., entrée eau, toit refait.
120 000 F. — J.-L. Stoskopf
La Mas, Siaugues-Sainte-Marie
43 300 Langeac
tél. 71-74-22-58, après 20 h.

villas

A vd Tunisie, Ez Zahra bord de mer, villa 7 p. tt cft. jard. Px 70 M.D. Vis. s/pl. 20 au 24/8 de 14 à 19 h. 8, r. Tah Haddad. T. 481-385. Fr. 16.1.47.41.81.69

propriétés

BOUGIVAL Belle maison s/950 m² de terrain, bout. 84 m² + 2 burx 31 m² en r.-de-ch. séj. salon, cuis. 1er, 2 chbs, bains au 2e, cave, soleil, verdure. 1 700 000 F. 47-69-06-06.

villégiature

BIARRITZ
Septembre, loue appart. dans immeuble au bord de la grande plage de Biarritz, 1 ch., 1 salon, 1 salle à manger-cuis., 1 salle de bains, w.-c., entrée.
2 000 F la quinzaine.
16 (59) 54-85-91 - 24-10-58.

bureaux

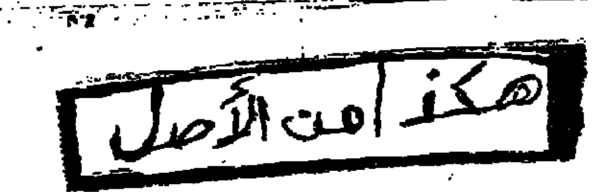
Locations

INVALIDES
VOTRE SIÈGE SOCIAL DE PRESTIGE
Domiciliations, secrétariat, permanence téléphonique, constitution de sociétés, formalités administratives.
U E R C
Tél. : 47-42-97-58

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
Tél. : 43-55-17-50

Domiciliations depuis 90 F/mois
rue Saint-Honoré : 42-86-84-91
Paris (12e) : 43-40-69-60
Constitution SARL 2 000 F/HT



هكذا من الأصل

Economie

REPÈRES

Croissance :

Prévision inférieure à 2 % au Japon

Le produit national brut japonais ne progressera que de 1,8 % durant l'exercice budgétaire se terminant le 31 mars 1987 et de 1,7 % l'année suivante, estime le Mitsubishi Research Institute dans ses dernières prévisions conjoncturelles. Cet institut privé évalue à 3,9 % en *1986 et 2,8 % en 1987 la baisse en volume des exportations*, la conséquence négative de ce phénomène pour la croissance du PNB étant respectivement de 1,3 et 0,8 point. Ce ralentissement des ventes à l'étranger n'empêchera pas le Japon d'*enregistrer* encore d'impressionnants excédents de son commerce extérieur libellé en dollars (95,8 milliards en 1986 et 90,2 milliards l'année suivante) et de sa balance des paiements courants (89,5 et 80,3 milliards de dollars) rendant «*inévitable*» la poursuite de l'appréciation du yen. Les experts de l'Institut estiment que la progression de la consommation *des ménages* (2,8 % *cette année* et 3 % l'an prochain) comme de l'investissement privé (5 % et 4 % respectivement) ne sera pas assez forte pour «*permettre une reprise économique avant la seconde moitié de l'année budgétaire 1987*».

Gaz :

Vers une reprise des exportations iraniennes à destination de l'URRS

L'Iran a proposé à l'Union soviétique de reprendre ses livraisons de gaz naturel, interrompues depuis sept ans, par le nouveau régime islamique. Le ministre iranien du pétrole, au cours d'une récente visite à Moscou, a présenté les propositions *de Téhéran, qui,* selon l'agence iranienne Irna, voudrait que les exportations de gaz démarrent en décembre prochain à un rythme limité (1 milliard de mètres cubes par an), pour atteindre progressivement, d'ici mars 1990, quelque 29 milliards de mètre cubes par an, soit l'équivalent de la production actuelle *de gaz iranien* (30,5 milliards de mètres cubes par an) exclusivement réservée à la consommation intérieure.

En *1979, l'Iran* exportait 9 à 10 milliards de mètres cubes par an. Les livraisons avaient commencé en 1970. L'état du gazoduc existant, Igat-1, *sera examiné* par des experts, et Téhéran souhaite qu'un nouveau gazoduc soit construit. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des récentes initiatives diplomatiques de la République islamique, qui souhaite obtenir l'appui de Moscou d'une part dans son conflit avec l'Irak, et d'autre part pour soutenir le marché pétrolier (*le Monde* du 26 août).

Des TUC aux «petits boulots»

La nouvelle frontière de l'emploi

C'est devenu une habitude. Pour faire triompher ses vues, M. Philippe Séguin n'hésite pas, comme ces jours derniers, à pousser toujours plus loin son argumentation. Du nombre de 2 à 2,5 millions de chômeurs, «*totalement incompressible*», il est ainsi passé à l'évocation de l'«*hypothèse absolument inadmissible*» de 3,2 millions de demandeurs d'emploi à la fin de 1987, et cela sans craindre de pratiquer à forte dose le catastrophisme incantatoire.

La cible immédiate, au-delà de l'opinion publique, est connue. A grands coups de vérités assénés, le ministre des affaires sociales et de l'emploi veut, d'abord et surtout, obtenir l'assentiment de MM. Edouard Balladur et Jacques Chirac pour son plan (*le Monde* daté 6-7 juillet). Il a rencontré le ministre des finances le 25 août au soir. Il a rendez-vous avec le premier ministre le 26 août.

Traitement social du chômage

A l'un et à l'autre, il va répétant que, si son programme est coûteux (on parle de 4 milliards), il n'en est pas moins indispensable pour résorber le chômage. En substance, leur dit-il, vous ne pouvez pas espérer que votre «*seule politique économique*» puisse venir à bout de ce fléau, et *a fortiori* dans des délais courts ou raisonnables. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'orientation prise mais, dès maintenant, de trouver des solutions, sachant que le modèle unique du plein emploi stable, à plein temps, fourni par le secteur productif, a sûrement vécu.

La persuasion de M. Séguin l'emportera-t-elle ? Il n'est guère possible de le savoir avant que les arbitrages budgétaires ne soient définitivement rendus. Mais l'on voit bien également que ce dossier recèle des conséquences autrement plus décisives que l'adoption, ou non, d'un nouveau plan pour l'emploi.

> *En plein mois d'août, le débat sur l'emploi a radicalement changé. On admet maintenant que le chômage est* «incompressible» *et que les* «petits boulots» *font partie des solutions. Il aura fallu plus de dix ans de crise pour en arriver là.*

Subrepticement puis clairement, voici que la nécessité d'un traitement social est admise et que ses mérites sont reconnus, y compris par ceux qui s'en étaient faits les détracteurs pendant la campagne électorale. Cette méthode jugée hier honteuse sera maintenue, ne serait-ce que pour venir en aide aux 400 000 *personnes, environ, qui en* bénéficient. Dans les rangs de la majorité, il doit se trouver des libéraux pour ne pas apprécier un aveu *aussi amer, finalement prononcé* par M. Balladur, quelques semaines après M. Séguin, preuve d'une certaine inflexion de la politique.

«*Les faits sont têtus*», aime souvent à dire le ministre des affaires sociales, qui, profitant de l'été, a fait faire à la morale politique un bond en avant aussi impressionnant que peu salué. Le premier, il a donc ouvertement proclamé ce que chacun, *intérieurement, feignait* d'ignorer. A savoir que les discours et les promesses ne suffisaient plus et que, sans doute, il était temps de changer des analyses à ce point inopérantes.

Quand on pense que, il y a quelques mois à peine, le personnel politique se querellait à propos des chiffres du chômage, on peut mesurer le chemin parcouru. Non seulement, cette polémique stérile n'a plus que *de rares adeptes, mais les réactions* modérées qui ont suivi les déclarations de M. Séguin montrent que ce personnel politique, dans son ensemble, est enfin disposé à affronter les vrais dossiers. Ce n'est pas non plus un hasard si, sur le même thème, M. Michel Delbarre, l'ancien ministre du travail, et M. Laurent Fabius se préparaient à franchir le pas...

En fait, cette évolution était inéluctable, *après plus de dix années de* crise, et le moment en était probablement venu. Les convergences de M. Edmond Maire sur les propositions et, paradoxalement, l'attentisme mesuré de M. André Bergeron le confirment (même s'il y a encore bien des réticences chez Force ouvrière, de l'acceptation teintée d'ironie à la CGC et de la méfiance à la CFTC ou de l'hostilité à la CGT, promptes à dénoncer la tendance à la précarisation du marché du travail). Les premières consultations officieuses du ministre des affaires sociales qui soumettait son projet à l'ensemble des partenaires ne se sont d'ailleurs pas si mal déroulées. Et il est manifeste que la plupart attendent les rencontres officielles, prévues en septembre, pour s'engager, s'il y a toutefois une volonté de négocier le contenu des mesures en préparation.

Peu à peu, et c'est ce qui apparaîtra le plus important, le clivage trop net entre l'emploi et le chômage est en train de s'estomper. Une nouvelle frontière, plus floue, s'établit. Dans la réalité économique du marché du travail, il n'y a pas, d'un côté, le salarié tel qu'on l'a connu pendant les «*trente glorieuses*» et, de l'autre son pendant, le chômeur indemnisé à la recherche d'un emploi définitif. Malheureusement, les catégories ne correspondent plus à ces définitions strictes, elles-mêmes de création relativement récentes (1) ou produites par un mode de fonctionnement qui n'a plus cours. Déjà, le développement des contrats du travail «*différencié*» (l'intérim, le contrat à durée déterminée, le temps partiel, etc.) *avait ouvert la voie, au prix d'une* précarité accrue des travailleurs. Mais d'autres formes existent. Sans parler du travail au noir, sur lequel on s'illusionne peut-être (2), on connaît mieux maintenant le poids du chômage répétitif, de la rotation rapide entre le chômage et l'emploi de certaines personnes. On constate aussi qu'une partie de la population active — les jeunes en particulier — est vouée à la marginalisation, ou, encore, que la pratique des «*petits boulots*» se répand. La société duale, dont tout le monde redoutait les effets, fonctionne à plein, opposant les salariés pourvus d'un statut et les autres.

De la reconnaissance de cette *situation étaient déjà nés, sous la* gauche, les travaux d'utilité collective (TUC), et il était prévisible que la logique en soit poursuivie, la même difficulté s'imposant à tous. Quand le plein emploi devient un objectif inaccessible, comment faire pour éviter l'exclusion de groupes entiers ?

En réponse à cette question, M. Séguin *préconise* donc de nouvelles formes d'emploi, les «*petits boulots*», selon les plus critiques.

Aménagement de la société

Ce faisant, le ministre des affaires sociales va dans le sens d'un aménagement de la société qui ne serait pas sans déplaire à M. François Dalle (*le Monde* du 22 juillet) et qui, pour peu qu'on y mette les formes, rejoindrait les visions «*poétiques*» de la CFDT, toujours attachée à son projet de «*nouveau type de développement*».

Dans la version idyllique, en effet, on pourrait imaginer que ces nouvelles formes d'emploi assurent à une population engagée dans la compétitivité internationale la satisfaction des besoins qui ne sont pas totalement solvables, mais qui participeront de la qualité de la vie. M. Edmond Maire évoque à ce sujet les services rendus à la famille, aux enfants et aux personnes âgées qui n'ont pas à être hospitalisés. Il accepterait alors des emplois dérogatoires du code du travail.

Dans la version pessimiste, au contraire, on découvrirait bientôt que des actifs en proportion importante sont cantonnés définitivement dans les «petits boulots», parqués à vie dans le *sous-emploi.* D'un point de passage provisoire, psychologiquement acceptable, on ferait un système pernicieux, d'autant plus mal *supporté socialement.*

Bien entendu, M. Philippe Séguin écarte cette deuxième éventualité et assure que toutes les garanties seront données. Les discussions à venir, qui porteront essentiellement sur ce point, diront si cela est crédible aux yeux des partenaires sociaux. Dans l'affirmative, la façon d'aborder la question de l'emploi aura fait de grands progrès dans le sens de la sérénité et de l'objectivité. Ce qui sera indispensable pour aborder les innombrables questions techniques en suspens, lesquelles justifieront, au moins, des négociations avec l'UNEDIC, le régime d'assurance-chômage.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Dans un ouvrage intitulé *l'Invention du chômage* (éditions PUF), M. Robert Salais montre que la définition du chômage, telle que nous la connaissons, date des origines du plein emploi, surtout industriel.

(2) Contrairement à une idée reçue, le travail au noir ne représenterait que 2 % du PNB dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

ÉTRANGER

INDE

Les concessions au secteur privé inquiètent les classes moyennes

NEW-DELHI
de notre correspondant

En dépit de l'agitation terroriste, l'Etat du Pendjab reste en tête des vingt-deux Etats de l'Union indienne avec un revenu annuel par habitant approchant 4 000 roupies (1), suivi par l'Haryana voisin, le Bihar étant la lanterne rouge avec moins de 1 500 roupies par tête. Que deux grands Etats agricoles précèdent les trois champions industriels du Maharashtra, du Gujarat et du Bengale, voilà une confirmation du rôle-clé joué par le secteur primaire dans l'économie indienne.

En fait, les zones agricoles dynamiques continuent de progresser grâce à une politique active de crédit et de soutien des cours favorisée *par des stocks* gouvernementaux records (30 millions de tonnes). Les cultures autres que le blé et le riz et certaines régions font, en revanche, pâle figure. La production de céréales traditionnelles moins productives stagne. Plus inquiétant encore, les légumineuses, les oléagineux, voire le sucre, ont à nouveau enregistré un déclin en 1985 au point d'obliger l'Inde à importer une quantité record d'huile alimentaire. Un réaménagement de la politique des prix agricoles a donc été décidé cette année, en laissant notamment *monter les prix des denrées déficitaires* au profit des producteurs.

«Raids» fiscaux

Peu remise en cause dans le secteur agricole, l'action économique gouvernementale, la grande affaire de M. Rajiv Gandhi, n'échappe pas aux critiques. La deuxième année de «libéralisation» a concrétisé la politique du donnant-donnant : le secteur public remet de l'ordre dans ses affaires et laisse plus d'initiative au *secteur privé. Ce dernier*, en échange, est appelé à extirper toute trace de marché noir et à jouer le jeu de l'expansion industrielle que la montée du chômage — 27 millions de sans-emploi officiellement recensés en avril 1986 — rend urgente.

En un an, 295 entreprises ont échappé au système de contrôle antitrust de 1969, par simple élévation du seuil de capital de 0,2 à 1 milliard de roupies. Les même grandes compagnies ont également bénéficié des nombreuses mesures de libéralisation des licences industrielles, nécessaires en Inde pour entreprendre n'importe quelle activité. Leurs investissements sont en plein essor dans les *vingt-huit secteurs qui ont* bénéficié d'un droit automatique d'élargissement de leurs opérations à une gamme de produits proches de leur licence initiale.

Dans le secteur automobile, particulièrement dynamique, cette ouverture se traduit par l'apparition d'une multitude de modèles nouveaux de voitures, de scooters ou de véhicules utilitaires. Un exemple caricatural est fourni par l'entreprise Standart à Madras qui vient de lancer la Rover 2000, produite à trois mille unités par an : elle coûtera la bagatelle de 215000 roupies. Escort à Delhi cherche, lui, à étendre sa gamme de tracteurs et de deux-roues en introduisant la 2 CV Citroën à un prix défiant toute concurrence : 40000 roupies, deux fois moins que sa rivale japonaise Maruti. Il ne manque plus que le feu vert du gouvernement pour produire cent mille unités. Un accord qui devrait être donné, même si M. Gandhi semble se faire tirer l'oreille. Les méchantes langues rappellent que c'est son frère *qui a lancé*, en *1980*, la société Maruti.

En plus de cette libéralisation des licences industrielles, élargie en mai à soixante-cinq nouveaux secteurs, le gouvernement a favorisé l'émission boursière dans l'espoir d'accroître *le taux d'épargne et de résorber* les revenus occultes accumulés depuis des années. Apparemment, les résultats sont assez positifs, mais 1986 ne sera pas l'Eldorado qu'a connu le monde des affaires, l'an dernier, lorsque la Bourse a accueilli le premier budget de M. Gandhi par une poussée spéculative, un doublement en six mois de l'indice boursier et l'arrivée de plusieurs millions de *nouveaux actionnaires sur le marché.*

Le gouvernement craint l'image «*favorable aux riches*» de sa politique libérale renforcée par la diminution, l'an dernier, de la contribution déjà ridicule de l'impôt sur les sociétés et sur les revenus. Une liste noire des entreprises fraudant le fisc a été publiée en mars dernier pour les sommer de se mettre en règle. *Pas un jour ne passe sans qu'on* vante dans la presse les résultats des «*raids*» des services fiscaux dont la seule opération «*Rana*» en juillet aurait rapporté *16 millions* de roupies en liquide, bijoux ou comptes en banque clandestins. Près de 3 000 personnes auraient été touchées durant le premier semestre 1986, ce qui a rapporté en moyenne 1,2 million de roupies par cas. Cela en dit long sur l'incurie fiscale indienne.

«Socialisme tronqué»

Cette politique ne rassure pas vraiment les classes moyennes urbaines, touchées par une spéculation immobilière qui, par exemple, dans une ville pourtant bien tranquille, comme Lucknow, a atteint 340 % en cinq ans. Comme la masse des Indiens, ces classes moyennes ont réagi brutalement à la hausse des tarifs publics décidée en février dernier d'autant que l'inflation s'est à nouveau accélérée, passant en rythme annuel de 7,1 % en mai 1985 *à 8,9 % en mai 1986.*

Au cas même où il le souhaiterait, le gouvernement pourrait difficilement revenir *sur ses* concessions au secteur privé, empêtré qu'il est dans ses propres problèmes budgétaires. La loi de finances présentée en mars (2) a *été* fraîchement accueillie par la Bourse qui entrevoit de très sérieux problèmes pour le financement du 7e plan (1985-1990). Le poids du remboursement de la dette a doublé en quelques années et *dépasse aujourd'hui 13 % des* recettes budgétaires. Les emprunts de l'Etat ont suivi la même courbe ascendante et la Banque centrale risque d'admettre un dérapage de la masse monétaire. Encore a-t-on prévu que les entreprises publiques puissent s'autofinancer à 40 %, alors qu'elles n'ont jamais été capables de franchir le seuil de 10 %.

En prévision de ces difficultés, un rapport vient d'être présenté à la «session de mousson» du Parlement proposant une opération «*vérité des prix industriels*» dans le secteur public pour en finir avec «*un socialisme tronqué*», terme utilisé par le ministre de l'énergie dans une *série d'articles* du *Times of India.* Citant le cas de la Corée du Sud, capable de produire 9 millions de tonnes d'acier avec 14 500 personnes, alors qu'il en faut 125 000 pour 6 millions de tonnes en Inde, le ministre menace tout simplement le secteur nationalisé d'avoir à affronter demain la sanction du marché.

Au plan externe, la plus grande ouverture commerciale s'est traduite par une *brusque poussée de 20 % des* importations dans l'espace d'un an. Aux achats de produits jugés essentiels comme les huiles alimentaires ou *le* sucre s'ajoutent les achats à l'étranger de machines, de biens intermédiaires et surtout de composants liés au boom des accords de coopération internationaux. Or les exportations indiennes stagnent en volume par la combinaison d'un *commerce mondial guère dynamique*, d'une structure industrielle peu compétitive et d'un nouveau concurrent sur le marché international, la Chine. Les dernières données du déficit extérieur pour 1985-86 se montent à 80 milliards de roupies contre 55 milliards l'année précédente.

Certes au plan des paiements extérieurs, le pays continue de bénéficier des transferts de sa main-d'œuvre à l'étranger comme des placements très lucratifs ouverts aux non-résidents indiens. Mais il faudra trouver cette année au moins 3 milliards de dollars sur le marché international pour compléter l'aide de 4,3 milliards promise par le consortium *d'aide réuni en juin* à Paris sous l'égide de la Banque mondiale. La dette indienne, encore peu élevée, voit son service approcher rapidement du *seuil de 25 % des recettes* courantes, alors qu'en trois ans sa structure s'est complètement modifiée au profit d'un endettement bancaire plus coûteux et moins étalé dans le temps. «*L'Inde n'est pas le Pérou, mais ce n'est pas le Brésil...*», cette remarque d'un industriel français traduit bien le sentiment mitigé de la communauté internationale.

(Intérim.)

(1) La roupie vaut 0,60 F.

(2) L'année budgétaire indienne s'étend du 1er avril au 31 mars.

CONJONCTURE

L'inflation ramenée à 2 % l'an

Les prix de détail ont très peu augmenté en juillet : + 0,1 % par rapport à juin. L'INSEE a confirmé, lundi soir 25 août, ses premiers calculs qui aboutissait à un pourcentage de hausse compris entre 0,1 % et 0,2 %. L'indice calculé sur la base 100 en 1980 s'est inscrit à 162,1 contre 161,9 le mois précédent et 158,9 en juillet 1985. L'augmentation des prix sur un an (juillet 1986 comparé à juillet 1985) est de 2 % contre 2,3 % *en juin* dernier. Ce résultat et ceux des mois précédents rendent réaliste l'objectif de 2,3 % de hausse que s'est fixé le gouvernement pour cette année après 4,7 % en 1985.

Ce bon résultat d'ensemble — il faut remonter une trentaine d'années en arrière pour approcher un taux d'inflation aussi faible — s'explique essentiellement par la baisse des prix des produits pétroliers (— 4,7 % en un mois, — 22,1 % en un an). Certains prix continuent — ou recommencent — en effet d'augmenter un peu plus vite. Les prix alimentaires progressent de 0,4 % en un mois mais de 2,4 % en un an. Les tarifs des services augmentent de 0,5 % en juillet et de 4,3 % en un an (4,6 % pour le seul secteur privé). Mais cette hausse est sensiblement la même que celle des salaires. Les prix des produits manufacturés qui incluent l'énergie baissent de 0,3 % et n'augmentent que de 0,2 % en un an, ce qui représente une quasi-stabilité.

Ce *sont* ces fortes disparités d'évolution qui incitent bon nombre d'économistes à s'interroger sur le rythme réel de l'inflation *c'est-à-dire calculé hors pétrole.*

A l'étranger les prix ont baissé en juillet dans presque tous les pays industrialisés (— 0,5 % en RFA, — 0,3 % en Grande-Bretagne, — 1 % aux Pays-Bas) ou sont restés complètement stables comme aux Etats-Unis).

L'entretien avec M. André Bergeron

Un incident technique ayant fait disparaître une partie du texte de l'entretien avec M. André Bergeron dans notre première édition du mardi 26 août, nous publions de nouveau le passage concerné :

«FO a signé dans la métallurgie un accord sur l'aménagement du temps de travail qui prévoit notamment qu'il pourra être dérogé, par accord d'entreprise, aux dispositions interdisant le travail de nuit des femmes. Que pensez-vous de ce texte, qui «épouvante et scandalise» M. Hébert, secrétaire de l'union départementale FO de Loire-Atlantique ?

— Je m'entretiendrai de cette affaire avec les intéressés eux-mêmes. *L'aspect très important de* cet accord de la métallurgie, c'est que la durée du travail, contrairement aux discussions de 1984, continue d'être appréciée à *la semaine,* y compris pour les heures supplémentaires. Pour le reste, je verrai à la rentrée. Mais, dans l'ensemble, je *n'ai pas trouvé dans cet accord de* dispositions qui justifient un émoi particulier.

— Vous aviez vivement dénoncé la politique de rigueur salariale de M. Delors. M. Chirac a gelé les salaires des fonctionnaires. Mais vous êtes devenu discret sur ce sujet. Etes-vous devenu un résigné de la rigueur ?

— Non. Nous avons vécu pendant de nombreuses années avec une forte inflation. Chaque année, il fallait mettre à jour les rémunérations par rapport aux prix. Je ne regrette pas cette période. Mais, aujourd'hui, l'inflation se situera aux alentours de 2 % ou 2,5 %. La question devient d'une nature différente.

» Nous allons devoir débattre dans l'organisation d'une nouvelle présentation de la revendication salariale, en tenant compte de cette quasi-stabilité de l'inflation. La revendication ne peut s'exprimer qu'en termes de pouvoir d'achat, mais, si on arrive à un point annuel d'inflation, on peut imaginer des *accords portant même sur plusieurs* années comme en Europe du Nord.»

FAITS ET CHIFFRES

● **Les PDG des dernières «privatisables» nommés le 3 septembre.** — Initialement prévue pour le 27 août (*le Monde* du 23 août), la deuxième vague de nominations de présidents de sociétés «privatisables» devrait intervenir au cours du conseil des ministres du 3 septembre prochain. *Ce report s'explique par des «problèmes d'ordre du jour»* du conseil, selon la Rue de Rivoli. Parmi les sociétés dont les PDG seront nommés à l'issue du prochain conseil des ministres figurent une trentaine de banques, en quasi-totalité des filiales d'établissements de dépôts et de compagnies financières, ainsi qu'une dizaine de compagnies d'assurances filiales des trois grands groupes (UAP, AGF et GAN, et des Mutuelles générales de France (MGF).

● **Pavillon des Kerguelen : recours de la CGT et de la CFDT devant le Conseil d'Etat.** — Les syndicats CGT et CFDT des marins et officiers de la marine marchande viennent d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 17 juin 1986 permettant l'emploi d'étrangers dans *une proportion de 75 % des équipages* sur les navires immatriculés aux îles Kerguelen. Ils veulent obtenir l'annulation de cet arrêté.

● **ETATS-UNIS : la Wells Fargo abaisse son «prime rate».** — La Wells Fargo Bank, dixième banque américaine, a abaissé d'un demi-point son «prime rate» (taux de base bancaire), pour le ramener à 7,5 %. Cette banque est la première *à abaisser ses taux d'intérêt après la* décision prise par la réserve fédérale, la semaine précédente, de réduire d'un demi-point également son taux d'escompte, désormais fixé à 5,5 %.

Economie

ENTREPRISES

Rapprochement projeté entre Siemens et BASF dans l'informatique

Le chimiste ouest-allemand BASF a annoncé, le 26 août, qu'il allait créer, *« dans les mois qui viennent »*, une filiale informatique indépendante (avec 400 salariés), qui regroupera ses activités sur le marché des gros ordinateurs, en vue d'une coopération avec le numéro un de l'électronique ouest-allemande, Siemens.

BASF justifie cette décision par la croissance de son chiffre d'affaires dans le domaine des gros ordinateurs et des périphériques, qui a atteint 600 millions de deutschemarks l'an dernier, contre 430 millions en 1984. Le groupe ouest-allemand distribue des grands ordinateurs du japonais Hitachi.

BASF souligne que la création de cette filiale constituera un *« cadre juridique indispensable »* à des accords de coopération avec d'autres entreprises, en citant notamment Siemens. Selon un porte-parole de BASF, *« un succès des entretiens actuellement en cours pourrait déboucher sur une entrée de Siemens dans le capital de la nouvelle filiale »*. Siemens distribue des ordinateurs de l'autre japonais Fujitsu, qui, comme Hitachi, produit des matériels compatibles-IBM (utilisant les mêmes logiciels).

Cadbury dans Dr Pepper

On connaît mieux, aujourd'hui, les repreneurs de Dr Pepper, fabricant américain de boisson non alcoolisées, racheté à son propriétaire, le groupe Fortsmann Little, pour 416 millions de dollars (2,8 milliards de francs). En définitive, les firmes de courtage Shearson Lehman Brothers, Hicks and Hass et les cadres de Dr Pepper se sont associées au britannique Cadbury Schweppes, qui a acheté sa part pour 17,5 millions de dollars (120 millions de francs). Le porte-parole de Cadbury a déclaré que cet investissement était stratégique et ne préparait pas une prise de contrôle. Au mois de juin dernier, Cadbury avait racheté les boissons non alcoolisées Canada Dry et Sunkist pour 230 millions de dollars (1,5 milliard de francs).

Les syndicats suédois s'opposent au rachat de Fermenta par Montedison

La prise de contrôle de la firme pharmaceutique suédoise Fermenta par le groupe italien Montedison s'avère décidément difficile. Après les réticences de M. Reffaat El Sayed, PDG de la société scandinave, soupçonné de vouloir rehausser le prix de vente de ses actions (44 % du capital, 78 % des droits de vote), déjà coquet (3 milliards de francs), ce sont maintenant les syndicats suédois qui s'opposent à la main mise de la société milanaise. Singulièrement, les syndicalistes se font les alliés de M. El Sayed. Ils plaident pour l'indépendance de la firme, assurant que son avenir est brillant, et pour le maintien de M. El Sayed à sa présidence. Au siège de la Montedison, l'on se dit très surpris de cette réaction, en raison de la promesse faite de préserver l'emploi.

AFFAIRES

La CEE impose des surtaxes sur les importations de photocopieurs japonais

La Commission européenne va imposer dès le 27 août une surtaxe provisoire sur les importations de photocopieurs de douze constructeurs japonais accusés de « dumping ». Elle s'élèvera à 15,8 % pour neuf fabricants nippons et de 7,2 % à 15,3 % pour les trois derniers, et s'ajoute au droit de douane normal de 8,7 %. La mesure est provisoire pour quatre mois. Au-delà de six mois, il faut une décision du conseil des ministres des Douze.

Cette décision fait suite à une plainte déposée il y a un an par cinq fabricants européens réunis au sein du CECOM (Commitee of European Copier Manufacturers) : la filiale britannique de l'américain Rank Xerox, l'italien Olivetti, le néerlandais Océ-van der Grinten, l'allemand Develop Kopier Systeme Wilhelm Buettel et le français Tetras, filiale d'Elf-Aquitaine.

Les Européens, alarmés par une poussée des ventes de matériels japonais (270 000 unités en 1981, 490 000 en 1984 et 600 000 en 1985), ont réussi à déclencher une des plus vastes enquêtes jamais réalisées par Bruxelles. A son terme, douze fabricants nippons (Canon, Fuji, Minolta, Ricoh...) ont été convaincus de pratiquer en Europe des prix entre 7 % et 69 % inférieurs à ceux du marché japonais.

Les Européens ont fait savoir que la surtaxe leur paraissait trop peu élevée. Les Japonais, qui contrôlent déjà 85 % du marché européen, ont les moyens de *« l'absorber »*. Même si la hausse du yen a pu rétablir quelque peu la compétitivité des Européens, la mesure protectionniste décidée par Bruxelles risque d'être insuffisante.

Il est en réalité bien tard. La qualité des matériels japonais, leur percée dans les machines *« personnelles »* de très petite taille, leur donnent un quasi-monopole mondial sur ces marchés de produits bureautiques de grande série. Même Xerox, avec une part de 10 % dans le monde, a du mal à résister en dehors du très haut de gamme. La plupart des Européens ont pris acte de cette suprématie et distribuent pour partie des photocopieurs japonais ainsi d'Olivetti, Océ et Rank Xerox (associé à Fuji). En outre, Develop a été racheté par Minolta, et le fabricant ouest-allemand a retiré ensuite sa plainte. Elf-Aquitaine, de son côté, aurait engagé des conversations avec Canon.

La hausse des droits de douane combinée avec la hausse du yen aura sans doute pour effet d'accélérer la construction d'usines japonaises en Europe. A défaut de redonner suffisamment de dynamisme aux Européens, les effets seront bénéfiques en termes d'emploi et de réduction du déficit extérieur de la CEE avec le Japon.

E. L. B.

AGRICULTURE

Quatorze pays réunis en Australie

M. Hawke mène une offensive contre les subventions agricoles de la CEE et des Etats-Unis

La CEE a démenti le 25 août avoir surenchéri à une offre des Etats-Unis pour la vente subventionnée de 4 millions de tonnes de blé à l'URSS. Elle répondait ainsi aux accusations lancées en Australie, lors d'une réunion de quatorze pays producteurs de blé parmi lesquels l'Australie, le Canada et l'Argentine, qui produisent 44 % du blé mondial.

SYDNEY

de notre correspondante

Quatorze pays qui ne subventionnent pas leurs produits agricoles à l'exportation se réunissent du 25 au 27 août à Cairns, dans l'Etat du Queensland. Outre l'Australie, pays hôte, l'Uruguay, l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, les îles Fidji, la Hongrie, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et la Thaïlande assistent à cette « conférence des exportateurs agricoles loyaux » (Fair Traders in Agriculture Conference) organisée par M. Dawkins, ministre australien du commerce extérieur. *« Les pays qui subventionnent leurs exportations doivent diminuer à la fois leur production et leurs offres sur le marché, pour rétablir la situation »*, a précisé celui-ci.

Les quatorze pays, qui ont tous eu à souffrir de la guerre des subventions que se livrent les Etats-Unis et la Communauté européenne, espèrent dresser un plan de bataille pour forcer les deux producteurs géants à accepter, lors de la prochaine conférence du GATT à Punta-del-Este en septembre, de libéraliser leurs politiques agricoles.

De cette rencontre devrait émerger une alliance plus ou moins formelle, qui, espère-t-on à Cairns, pourrait faire contrepoids au bloc Etats-Unis - Europe : en somme, les *« exportateurs loyaux »* contre les protectionnistes. Comme le faisait remarquer, à son arrivée en Australie, M. Enrique Iglesias, ministre uruguayen des affaires étrangères, qui sera l'hôte de la conférence du GATT : *« Il s'agit maintenant de constituer un groupe* ad hoc *qui, animé par des intérêts convergents, adoptera une stratégie commune à Punta-del-Este et même après, à plus long terme. »*

L'Australie attend beaucoup de la rencontre de Cairns. Elle est encore sous le coup des deux récentes initiatives du gouvernement américain : la décision de déverser sur le marché soviétique 4 millions de tonnes de blé subventionné et 150 000 tonnes de sucre subventionné sur le marché chinois, les deux grands clients de l'Austalie pour ces produits.

Par ailleurs, la presse rendait compte le 25 août de la publication d'un rapport réalisé pour la Banque mondiale par deux universitaires australiens, M. Kym Anderson, de l'université d'Adelaïde, et M. Rod Tyers, de l'université nationale de Canberra. Selon ce rapport, la politique agricole protectionniste de la Communauté européenne et des pays de l'Asie du Sud-Est (le Japon, la Corée et Taïwan compris) ferait perdre aux fermiers australiens, *par an et par ferme*, 9 900 dollars, et réduirait considérablement le revenu des fermiers néo-zélandais, canadiens et américains.

SYLVIE CROSSMAN.

Nomination d'un expert pour les quotas laitiers

Un conseil interministériel réuni autour du permier ministre a nommé, le 25 août, M. Francis Lannehoa, ingénieur général des eaux et forêts, pour étudier d'ici au 20 septembre les difficultés rencontrées par les éleveurs pénalisés pour avoir dépassé leurs quotas laitiers. Les producteurs les plus endettés ayant été invités à se faire connaître des directions départementales de l'agriculture, c'est la synthèse de ces dossiers que M. Lannehoa est invité à rédiger. Il se confirme que le gouvernement ne reviendra pas sur les pénalités infligées par la Communauté européenne, mais qu'il veut aider financièrement les éleveurs empêchés de ce fait de rembourser leurs prêts.

A l'annonce de cette nomination, les quatre-vingts manifestants de la FDSEA et du CNJA qui occupaient, le 25 août, la préfecture des Côtes-du-Nord à Saint-Brieuc, ont évacué les lieux. La FDSEA du Finistère a estimé que la réunion du conseil interministériel traduisait *« la prise de conscience par le gouvernement de la réalité de graves difficultés pour les producteurs de lait »*.

Les conséquences de la sécheresse

200 000 tonnes de céréales gratuites pour les éleveurs

Le gouvernement se préparerait à subventionner largement les 400 000 tonnes de céréales mises par la CEE à la disposition des éleveurs français touchés par la sécheresse. 200 000 tonnes environ d'orge et de blé seraient remises gratuitement dans les prochaines semaines aux exploitants en manque de fourrage. L'autre moitié serait vendue aux éleveurs sinistrés au prix de 90 centimes le kilo, les frais de transport étant pris en charge par la CEE et le gouvernement français. D'autre part, ces céréales ne seraient payables qu'au 30 juin 1987.

Cette opération coûterait 300 millions de francs, qui seront prélevés sur le budget de l'Etat. L'ensemble du plan d'aide aux agriculteurs en difficulté sera rendu public, le 26 août, par M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, à l'issue de sa rencontre avec les organisations professionnelles.

● **APL : décret et arrêtés sont parus.** — Le décret et les trois arrêtés précisant les modalités de calcul de l'aide personnalisée au logement (APL) pour 1986-1987 ont été publiés au *Journal officiel* daté 25-26 août (*le Monde* du 26 août).

● **Journée d'action à EDF, le 2 septembre.** — La Fédération CGT de l'énergie a appelé le personnel d'EDF à une journée d'action le 2 septembre afin de défendre le statut des agents. Selon M. Duteil, secrétaire confédéral de la CGT, *« l'offensive contre EDF et GDF est sérieuse »*. Les agents d'EDF *« entendent être très fermes sur la défense des nationalisations. Nous riposterons coup par coup »*, a-t-il ajouté, le 25 août, au cours d'une conférence de presse.

Marchés financiers

PARIS, 25 août ↑

Légère hausse : + 0,5 %

Contredisant les informations résultant de la « petite séance du matin » lorsque les cours des valeurs françaises affichaient en clôture une baisse de 0,6 %, la Bourse de Paris a regagné le terrain perdu, et au-delà.

En effet, à l'approche de la clôture, la cote affichait un gain de 0,5 % pour la onzième séance de hausse consécutive. Tirant profit de cette bonne tenue, trois valeurs — Screg, Promodès et Locindus — étaient même « réservées à la hausse » sous l'effet d'une forte demande.

L'intérêt des investisseurs se portait également sur Esso, Elf-Aquitaine et Raffinage, trois titres dont le cours se situe à leur plus haut niveau de l'année. On remarquait par ailleurs la bonne tenue (+ 2 % à + 6 %) de CFDE et de Compagnie bancaire.

A l'inverse, quelques dégagements limités (− 1 % à − 3 %) étaient signalés sur Moulinex, Générale de fonderie, Chargeurs SA, SGE, Perrier, Cie du Midi, Auxiliaire d'entreprises et Sanofi.

Un léger effritement était perceptible sur le marché obligataire, de même qu'une faible baisse sur le MATIF, où l'échéance août 86 se traitait à 111,75, le contrat de juin 87 cotant 113,15.

En l'absence d'indications en provenance de la City, où tous les marchés étaient clos, le 25 août, en raison d'un chômage local, l'or ne variait guère à Paris. A tel point que le napoléon était inchangé à 520 F, tandis que le lingot inscrivait un cours de 81 900 F contre 82 150 F le vendredi précédent.

Par ailleurs, la Banque hypothécaire européenne présentait une offre d'échange avec soulte destinée aux détenteurs d'obligations BHE 15,30 % avril 1981 de 2 000 F, contre des obligations TMO septembre 1986 BHE de 5 000 F nominal, à émettre.

NEW-YORK, 25 août ↓

Déception

Après l'excellent parcours encore fait la semaine écoulée, Wall Street s'est passablement alourdi lundi. Le démarrage de la séance avait été laborieux. Finalement, l'indice des industrielles, un moment tombé à 1 860,52, s'établissait à 1 871,77 (− 16,02 points). Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 984 valeurs traitées, 1 046 se sont repliées, 561 ont monté et 377 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les professionnels ne se montraient pas surpris par ce recul assez brusque, l'attribuant au facteur technique après trois semaines de progression sensible. Quelques-uns faisaient aussi valoir la déception causée aux investisseurs par les grandes banques américaines dont aucune n'avait, jusqu'à lundi soir, suivi la désescalade des taux en abaissant son « prime rate ». L'on apprenait après la séance que la Wells Fargo s'était la première engagée sur cette voie.

Il n'y eut finalement, que les valeurs de transport, aérien surtout, à montrer quelque vigueur.

Le marché a été assez creux. L'activité a diminué et 104,35 millions de titres ont changé de mains contre 118 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 25 août
Alcoa	36 3/8	36 3/8
A.T.T.	23 1/2	23 1/4
Boeing	61 3/8	60 5/8
Chase Manhattan Bank	42 1/8	42 3/8
Du Pont de Nemours	82	80 1/4
Eastman Kodak	57 1/8	57 3/8
Exxon	65 3/4	65 3/8
Ford	62 1/8	61 1/2
General Electric	75	74 7/8
General Motors	72 7/8	72 1/4
Goodyear	34	33 1/2
I.B.M.	137 7/8	138 7/8
I.T.T.	54 3/8	53 1/4
Mobil Oil	35 3/8	35 1/2
Pfizer	67 7/8	66 7/8
Schlumberger	32 1/8	32 1/2
Texaco	32	31 7/8
U.A.L. Inc.	53	54 5/8
Union Carbide	21 7/8	21 3/4
U.S.-X	18 3/8	18
Westinghouse	57 7/8	57 3/4
Xerox Corp.	57 1/2	57 1/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,70 F ↑

Encore faible en début de semaine, le dollar s'est un peu raffermi mardi mais dans des marchés très creux la plupart du temps. Il a coté 6,7025 F (contre 6,69 F) et 2,0460 DM (contre 2,0413 DM). L'or a baissé à Londres revenant de 386,25 dollars l'once vendredi aux alentours de 380 dollars.

FRANCFORT	25 août	26 août
Dollar (en DM)	2,0413	2,0460

TOKYO	25 août	26 août
Dollar (en yens)	153,80	154

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 août)	7 %
New-York (25 août)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	22 août	25 août
Valeurs françaises	153	153,1
Valeurs étrangères	112,2	112,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	402,1	402,4

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	22 août	25 août
Industrielles	1 887,80	1 871,77

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	21 août	22 août
Industrielles	1 267,1	1 271,2
Mines d'or	226,9	235,9
Fonds d'Etat	89,85	89,54

TOKYO

	22 août	25 août
Nikkei Dow Jones	18 441,31	18 565,61
Indice général	1 544,13	1 548,42

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 25 août

Nombre de contrats : 2 919

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	112,35	113,45	113,40	113,15
Précédent	–	112,50	113,60	113,45	113,25

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'ORÉAL : CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT (Rectificatif). — L'émission de certificats d'investissement par l'Oréal (*le Monde* du 26 août) au prix unitaire de 3 175 F (seuls les certificats de vote étant attribués gratuitement aux anciens actionnaires), permettra de porter le capital de la société de 429 millions de francs (et non milliards) à 472 millions de francs.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE VOLKSWAGEN. — Le constructeur ouest-allemand va augmenter son capital de 300 millions de deutschemarks par l'émission de 6 millions d'actions préférentielles de 50 DM nominal non assorties de droit de vote. Cette opération permettra de porter le capital de Volkswagen de 1,2 à 1,5 milliard de marks. L'Etat fédéral ouest-allemand, qui détient 20 % du capital de VW, n'a pas l'intention de souscrire à cette augmentation de capital, compte tenu de la politique de privatisation suivie par le gouvernement du chancelier Kohl.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,7075	6,7100	+ 65	+ 77	+ 125	+ 150	+ 360	+ 440
$ can.	4,8089	4,8142	− 67	− 48	− 130	− 103	− 469	− 397
Yen (100)	4,3471	4,3515	+ 82	+ 95	+ 149	+ 177	+ 478	+ 542
DM	3,2755	3,2783	+ 67	+ 81	+ 135	+ 155	+ 406	+ 462
Florin	2,9014	2,9035	+ 44	+ 52	+ 88	+ 103	+ 263	+ 306
F.B. (100)	15,8121	15,8255	− 80	− 33	− 208	− 75	− 452	− 100
F.S.	4,0671	4,0711	+ 99	+ 119	+ 187	+ 215	+ 551	+ 626
L (1 000)	4,7495	4,7530	− 247	− 197	− 403	− 337	− 956	− 854
£	9,9204	9,9308	− 273	− 235	− 494	− 430	− 1336	− 1172

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8
F.B. (100)	8	8 1/2	7 1/4	7 11/16	7 1/4	7 11/16	7 1/8	7 7/16
F.S.	0 1/2	1	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	15	25	12 1/2	13 1/2	12	12 3/4	11	11 1/2
£	10 1/8	10 3/8	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 11/16	9 13/16
F. franç.	6 7/8	7 1/8	7 1/4	7 3/4	7 3/8	7 7/8	7 5/8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 25 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	4,5 % 1973	1595	1585	1585	− 0 62
4500	C.N.E. 3%	4520	4520	4535	+ 0 33
1120	B.N.P. T.P.	1139	1140	1140	+ 0 08
1229	C.C.F. T.P.	1238	1238	1241	+ 0 24
1094	Créd. Lyon. T.P.	1098	1101	1098	− 0 09
2885	Electricité T.P.	2685	2684	2684	− 0 03
1970	Renault T.P.	1980	1980	1980	....
2348	Rhone-Poul. T.P.	2346	2346	2346	....
1298	St-Gobain T.P.	1291	1292	1292	+ 0 07
1290	Thomson T.P.	1305	1307	1307	+ 0 15
475	Accor	470	472	472	+ 0 42
1830	Agence Havas	1800	1795	1795	− 0 27
1580	Ag. Havas C. I.	1600	1595	1595	− 0 31
770	Air Liquide	785	783	780	− 0 65
1980	Alcatel	2035	2016	2025	− 0 49
1590	Als. Superm.	1595	1585	1585	− 0 61
430	A.L.S.P.I.	445	449 50	449 50	+ 1 01
375	Alsthom	385	387	385	....
1980	Arjom. Prioux	1970	1970	1965	− 0 25
285	Aussedat-Rey	271	270	270	− 0 38
1580	Aux. Entrepr.	1575	1553	1553	− 1 39
1380	Avions Dassault	1450	1459	1460	+ 0 68
610	Bail-Equipem.	620	623	623	+ 0 48
1150	Bail-Investiss.	1158	1158	1158	....
1380	Cie Bancaire	1310	1366	1352	+ 3 20
670	Bazar H.-V.	683	707	702	+ 2 78
465	Béghin-Say	505	501	505	....
345	Berger (Mé)	345	345	345	....
635	Bic	639	651	654	+ 2 34
1490	B.I.S.	1530	1536	1540	+ 0 65
2270	Biscuit (Génl.)	2240	2300	2300	+ 2 67
2070	Bongrain S.A.	2080	2050	2050	− 1 44
1450	Bouygues	1450	1449	1445	− 0 34
4140	B.S.N.	4080	4140	4139	+ 1 44
1240	Carnaud	1230	1250	1260	+ 2 43
3380	Carrefour	3380	3369	3369	− 0 32
1990	Casino	1980	1930	1930	− 2 52
....	Casino A.D.P.	....	....	....	....
910	C.C.M.C.	935	910	910	− 2 67
1680	Cetelem	1695	1686	1686	− 0 53
1780	C.F.A.O.	1792	1800	1820	+ 1 56
520	C.F.D.E.	525	550	550	+ 4 76
1340	C.G.I.P.	1325	1324	1324	− 0 07
1400	Chargeurs S.A.	1460	1425	1425	− 2 39
56	Chiers-Châtill.	59	61 20	62	+ 5 08
720	Ciments franç.	723	724	724	+ 0 13
635	Club Méditerr.	625	625	625	....
240	Codetel	236 20	236 20	236 50	+ 0 12
410	Cofimeg	411	411	411	....
975	Colas	976	980	983	+ 0 82
275	Compt. Entrepr.	274	274	274	....
620	Compt. Mod.	640	639	639	− 0 15
1770	Créd. Foncier	1780	1520	1520	+ 2 51
805	Crédit F. Imm.	615	615	618	+ 0 58
2190	Crédit Nat.	2265	2282	2279	+ 0 61
285	Crouzet ★	294	294 90	294	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2200	Damart S.A.	2280	2280	2260	− 0 87
3820	Darty	3835	3850	3850	+ 0 39
270	Dév. R.d.C. (Li)	265	268	268	+ 1 13
535	D.M.C.	537	530	528	− 1 67
2480	Docks France ★	2430	2449	2430	....
1470	Dumez	1496	1499	1495	− 0 06
1380	Eaux (Gén.)	1350	1350	1340	− 0 74
3420	Ecco ★	3445	3440	3400	− 1 30
1000	Electro-Finan.	994	1000	1000	+ 0 60
315	Elf-Aquitaine	317	330	333	+ 5 04
295	− (certific.)	306	318	320	+ 4 57
2300	Epeda-B-Faure	2300	2300	2295	− 0 21
3180	Essilor	3135	3200	3200	+ 2 07
530	Esso S.A.F.	545	571	574	+ 5 32
3470	Eurafrance	3540	3620	3625	+ 2 40
1410	Eurocom ★	1469	1495	1470	+ 0 06
2490	Euromarché	2500	2360	2350	− 6
1090	Europe n° 1 ★	1140	1110	1116	− 2 10
1520	Facom	1590	1580	1582	− 0 50
930	Fichet-bauche	945	940	940	− 0 52
320	Finextel	305	316	317	+ 3 93
315	Fives-Lille	319 50	328	329	+ 2 97
18	Fonderie (Gén.)	17 50	17	16 55	− 5 42
200	Fraissinet (Ma)	202	201	201	− 0 49
365	Francarep	368	365	365	− 0 81
1110	Fromageries Bel	1170	1185	1165	− 0 42
1160	Gal. Lafayette	1210	1229	1245	+ 2 89
420	Gascogne	442	449	449	+ 1 58
295	Géophysique	286	293	294	+ 2 79
1140	Gerland	1140	1140	1140	....
400	GTM-Entrepose	394	397	402	+ 2 03
740	Guyenne-Gasc. ★	748	758	758	+ 1 33
2810	Hachette ★	2900	2915	2889	− 0 37
735	Hénin (La)	755	748	748	− 0 92
58	Imétal	59 60	59 80	61 20	+ 2 68
855	Imm. Plaine-M.	860	869	869	+ 1 04
4280	Inst. Mérieux	4300	4270	4270	− 0 69
685	Interbail	705	705	705	....
2160	Intertechnique	2150	2000	2000	− 6 97
1050	J. Lefebvre	1045	1005	1028	− 1 62
1980	Lab. Bellon	2061	2140	2110	+ 2 37
1450	Lafarge-Coppée	1430	1439	1449	+ 1 32
1390	Lebon	1410	1410	1421	+ 0 78
4560	Legrand	4580	4580	4570	− 0 21
1130	Lesieur	1130	1125	1125	− 0 44
900	Locabail Immob.	903	905	905	+ 0 22
680	Locafrance	680	683	681	+ 0 14
1120	Locindus	1106	1170	1168	+ 5 70
1020	L. Vuitton S.A ★	1018	1035	1025	+ 0 68
765	Luchaire	777	783	783	+ 0 77
1440	Lyonn. Eaux	1401	1448	1448	+ 3 35
185	Mais. Phénix	190	184	184	− 3 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
535	Majorette (Ly)	605	620	610	+ 0 82
108	Manurhin	110	106 90	106 90	− 2 81
445	Mar. Wendel	445	443	443	− 0 44
1460	Martell	1536	1515	1502	− 2 21
2560	Matra	2720	2700	2700	− 0 73
3280	Merlin-Gerin	3320	3310	3310	− 0 30
3500	Michelin	3470	3451	3460	− 0 28
1740	Midi (Cie)	1735	1695	1715	− 1 15
530	Midland Bk S.A.	536	554	554	+ 3 35
515	Min. Salaig. (Ma)	522	522	522	....
41	M.M. Penarroya	42 50	44	43 80	+ 3 06
2320	Moët-Hennessy	2255	2289	2291	+ 1 59
1030	Mot. Leroy-S ★	1035	1005	1020	− 1 44
78	Moulinex	76 50	73 50	75 80	− 0 91
1220	Navig. Mixtes	1234	1225	1225	− 0 72
210	Nord-Est	215 40	212 50	212 50	− 1 34
440	Nordon (Ny)	460	475	475	+ 3 26
510	Nouvelles Gal.	499	476	479	− 4
1040	Occident. (Gén.)	1030	1052	1060	+ 2 91
1430	Omn.F.Paris	1446	1445	1445	− 0 06
225	Olida-Caby	222	223	224	+ 0 90
495	Opf-Paribas	502	502	500	− 0 39
3630	Oréal (L')	3639	3639	3644	+ 0 13
940	Paris-Réescomp	977	982	982	+ 0 51
1180	Pechelbronn	1205	1205	1209	+ 0 33
1400	Penhoet	1450	1485	1485	+ 2 41
1080	Pernod-Ricard	1088	1086	1089	+ 0 19
146	Pétroles B.P.	152 50	155	154 50	+ 1 31
1180	Peugeot S.A.	1150	1150	1149	− 0 08
54	Poclain	59 40	62 50	63 20	+ 6 39
1700	Poliet	1683	1680	1680	− 0 17
765	P.M. Labinal	750	802	800	+ 6 66
2130	Presses Cité	2150	2159	2175	+ 1 16
1630	Prétabail Sic.	1700	1650	1660	− 2 35
480	Primagaz	466	467	468	+ 0 42
855	Printemps	624	625	635	+ 1 76
1950	Promodès	1950	2010	2010	+ 3 07
275	Prouvost S.A ★	278	281	280	+ 0 71
910	Radiotechn.	944	935	935	− 0 95
166	Raff. Dist. Total	174	176	176 80	+ 1 60
2040	Redoute (La) ★	2020	2035	2029	+ 0 44
1690	Roussel-Uclaf	1686	1720	1720	+ 2 01
1310	Roussel-C.N.I.	1285	1275	1275	− 0 77
4650	R. Impériale (Ly)	4695	4720	4770	+ 1 59
285	Sade	265 10	265 10	265 10	....
3150	Sagem	3015	3090	3090	+ 2 48
630	St-Louis B.	639	651	680	+ 6 41
1700	Salomon	1797	1795	1795	− 0 11
1210	Salvepar	1249	1240	1240	− 0 72
710	Sanofi	720	718	715	− 0 69
465	S.A.T.	460	462	476	+ 3 47
865	Saupiquet (Na)	892	888	888	− 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
730	Schneider ★	769	770	772	+ 0 39
117	S.C.O.A.	117	117	117	....
33	S.C.R.E.G.	34	38	38	+ 11 76
580	Seb ★	574	600	582	+ 1 39
455	Sefimeg	470	469	465	− 1 06
1880	S.F.I.M.	1895	1810	1830	− 3 96
91	S.G.E.	91	89	89 20	− 1 97
625	Signaux Ent. El.	660	660	660	....
945	Silic	965	970	970	+ 0 51
625	Simco-U.P.H.	631	633	633	+ 0 31
360	Simnor (Li)	337	349 80	349 80	+ 3 79
1340	Skis Rossignol	1340	1340	1340	....
930	Simnco	918	925	925	+ 0 76
245	Sodero (Na)	250	268	268	+ 7 20
2090	Sodexho	2090	2088	2088	− 0 09
420	Sogerap	433	435	440	+ 1 61
1400	Sommer-Allib.	1415	1395	1395	− 1 41
785	Source Perrier	775	755	758	− 2 19
1540	Sovac	1560	1554	1554	− 0 38
780	Spie-Batignol.	795	800	800	+ 0 62
540	Strafor	565	568	568	+ 0 53
380	Synthelabo ★	432	430	421 10	− 2 62
570	Talcs Luzenac	568	568	568	....
3170	Tél. Elect.	3260	3290	3270	+ 0 30
1780	Thomson-C.S.F.	1720	1725	1720	....
430	Total (CFP)	435	433	435	....
97	− (certific.)	95 50	100	100 50	+ 5 23
3090	T.R.T.	3198	3210	3190	− 0 25
1070	U.F.B.	1069	1065	1070	+ 0 08
1630	U.I.C.	1595	1580	1584	− 0 68
595	U.I.F.	610	615	615	+ 0 81
1050	U.I.S.	1052	1052	1052	....
725	U.C.B. ★	745	748	738	− 0 93
930	Unibail	928	930	930	+ 0 21
485	Valéo	486	490	492	+ 1 23
75	Vallourec	74 90	80	82	+ 9 47
4990	V. Clicquot-P.	5010	5050	5050	+ 0 79
875	Via Banque	902	910	912	+ 1 10
750	Elf-Gabon	795	815	830	+ 4 40
88	Amax Inc.	87 10	85 90	85 20	− 2 18
435	Amer. Express	434	432 70	432 70	− 0 29
160	Amer. Teleph.	158 50	158 10	158 10	− 0 25
76	Anglo Amer. C.	80 80	79 80	79 80	− 1 23
385	Amgold	420	419	419	− 0 23
890	BASF (Akt)	914	910	912	− 0 21
995	Bayer	1010	1019	1025	+ 1 48
129	Buffelsfont.	139	135 20	135 20	− 2 73
285	Chase Manh.	286	283	283	− 1 04
205	Cie Pétr. Imp.	208 50	208 80	209	+ 0 23
42	De Beers	43 30	43 60	43 60	+ 0 69
2790	Deutsche Bank	2812	2800	2800	− 0 42
43	Dome Mines	45	43 40	43 70	− 2 88
1490	Dresdner Bank	1502	1510	1520	+ 1 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
84	Driefontein Cfd	90 80	91 80	92 70	+ 1 98
540	Du Pont-Nem.	558	553	553	− 0 89
385	Eastman Kodak	383 10	387	387	+ 1 01
31	East Rand	32 80	33	32 90	+ 0 30
295	Electrolux	297	294 60	294 60	− 0 80
220	Ericsson	223	222	228	+ 2 24
445	Exxon Corp.	444	445	445	+ 0 22
430	Ford Motors	424 50	423	423	− 0 35
58	Freegold	62 50	62 20	59 50	− 4 80
71	Gencor	77 50	80	80	+ 3 22
515	Gén. Electr.	509	506	508	− 0 58
500	Gén. Belgique	503	491	491	− 2 38
606	Gen. Motors	507	489	493	− 2 76
48	Goldfields	50 30	50	50	− 0 59
39	Gd Metropolitain	39 20	39 80	39 80	+ 1 53
58	Harmony	62 90	62 20	61 50	− 2 22
41	Hitachi	43 80	44 35	44 45	+ 1 48
915	Hoechst Akt.	922	915	915	− 0 76
101	Imp. Chemical	100 70	104	104	+ 3 27
79	Inco. Limited	83	82	82	− 1 20
950	IBM	936	941	941	+ 0 53
380	ITT	366	364 60	366	....
187	Ito-Yokado	180 90	180	180	− 0 44
82	Matsushita	87 80	84 90	84 50	− 4 58
780	Merck	754	755	755	+ 0 13
785	Minnesota M.	756	757	750	− 0 79
240	Mobil Corp.	237	237 50	237 50	+ 0 21
640	Morgan J.P.	631	630	630	− 0 15
33300	Nestlé	34200	34300	34300	+ 0 29
137	Norsk Hydro	138 40	140	140 60	+ 1 51
147	Olsi	158 50	158	157	+ 0 31
1390	Petrofina	1410	1420	1410	....
510	Philip Morris	511	514	514	+ 0 58
158	Philips	161	162	162	+ 0 62
505	Quilmès	497	495	495	− 0 40
490	Randfontein	517	509	509	− 1 54
585	Royal Dutch	586	585	585	− 0 17
81	Rio Tinto Zinc	81 80	81 80	81 80	....
67	St Helena Co	72 50	68	70	− 3 44
210	Schlumberger	214 90	218	217	+ 0 97
87	Shell transp.	87 30	88 70	88 70	+ 1 60
2280	Siemens A.G.	2345	2310	2315	− 1 27
130	Sony	138	141 30	141 30	+ 3 89
132	T.D.K.	139	144 20	144 20	+ 3 74
29	Toshiba Corp.	29 50	29 70	29 95	+ 1 52
1500	Unilever	1517	1513	1520	+ 0 19
305	Unit. Techn.	303 50	303 50	303 50	....
415	Vaal Reefs	454	448	448	− 1 32
400	Volvo	398	398	398	....
192	West Deep	206	203 50	203 50	− 1 21
385	Xerox Corp.	383	389 60	389 60	+ 1 72
1 12	Zambia Corp.	1 23	1 18	1 17	− 4 87

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8235	..
Emp. 8,80 % 77	121 80	2 290
9,80 % 78/93	107 40	1 208
8,80 % 78/86	100 44	6 196
10,80 % 79/94	111 35	10 534
13,25 % 80/90	111 59	3 049
13,80 % 80/87	107 17	11 872
13,80 % 81/89	114 25	8 431
16,75 % 81/87	109 44	16 062
16,20 % 82/90	125 96	9 986
16 % juin 82	128 05	3 419
14,60 % fév. 83	126 60	7 440
13,40 % déc. 83	131 67	9 105
12,20 % oct. 84	122 30	10 763
11 % fév. 85	125 80	5 606
10,25 % mars 86	118 60	4 694
ORT 12,75 % 83	1720	..
OAT 10 % 2000	119 10	2 493
OAT 9,80 % 1997	115 90	6 944
OAT 9,80 % 1998	113 47	5 586
Ch. France 3 %	169	..
CNB Bques janv. 82	103 55	1 289
CNB Paribas	104 80	1 289
CNB Suez	106	1 289
CNI janv. 82	103 66	1 289
PTT 11,20% 85	120 70	7 587
CFF 10,30% 86	123 10	0 988
CNE 11,50% 85	116 50	2 382
CNT 9% 86	107 70	3 129
CRH 10,90% déc. 85	120 40	8 424

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	520	520
Agache (Sté. Fin.)	780	780
A.G.F. (St Cent.)	7970	8290
André Roudière	240	240
Applic. Hydraul.	628	630
Arbel	147 50	145 10
Astorg	288	285
Avenir Publicité	1850	1804
Bain C. Monaco	530	530
Banque Hypoth. Eur.	450	440
B.G.I.	428	410
Blanzy-Ouest	465	465
B.N.P. CI	460	462
B.N.P. Intercontin.	366 80	370 50
Bénédictine	4060	4060
Bon-Marché	458	456
Cafl	915	910
Cambodge	422	420
C.A.M.E.	260	250
Campenon Bern.	301	280 50 o
Carbone-Lorraine	600	643
C.E.G.Frig.	580	570
Centen. Blanzy	2139	2095
Centrest (Ny)	257 50	248
Cerabati	63 80	61 20 o
CERUS	670	682
Chambourcy (M.)	983	989
Champex (Ny)	155	152 30
C.I.C. (Financ. de)	280	271
C.I. Maritime	470	470
Ciments-Cintra	1375	....
Citram (B)	215	215
Clause	1000	871

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel (Ly)	1000	1000
Cogif	541	540
Comiphos	420	420
Cie Industrielle	4242	4190
Comp. Lyon-Alem.	434	449 50
Concorde (La)	1136	1140
C.M.P.	26 80	25 80
Crédit (C.F.B.)	739	739
Créd. Gén. Ind.	1281	1239
Crédit Lyonnais C.I.	728	728
Cr. Universel (Cie)	860	840
Créditel	204	204
Darblay S.A.	479	478
Darty Act. d. p.	3090	3010
De Dietrich	1780	1780
Delalande S.A.	1110	1080
Delmas-Vielj. (Fin.)	1324	1330
Didot-Bottin	574	570
Drag. Trav. Pub.	38	37
Eaux Bass. Vichy	1699	....
Eaux Vittel	1802	1716
Economats Centre	575	598
Electro-Banque	480	480
El-Antargaz	395	390
E.L.M. Leblanc	665	649
Emaill-Bretagne	282	286
Entrepôts Paris	615	615
Epargne (B)	2650	2695
Europ. Accumul.	86 30	90
Eternit	2650	2650
Exor	3260	3120
Finalens	253	246
FIPP	284	272 80 o
Fac	912	911
Foncière (Cie)	515	520
Fonc. Lyonnaise	3920	3900
Foncina	503	505
Forinter	1121	1130
Fougerolle	147	145 80
France I.A.R.D.	419	415
France (La)	7850	7850
From. Paul Renard	495 50	500
GAN	1316	1325
Gaumont	480	499
Gaz et Eaux	2436	2390
Gévelot	289	284
Gr. Fin. Constr.	550	580
Gds Moul. Paris	370	375
Groupe Victoire	4390	4150
G. Transp. Ind.	485	480
Hutchinson	840	875
Immindo S.A.	495	500
Immivest	321	....
Immobail	550	540
Immobanque	849	849
Immob. Marseille	8100	....
Imofice	586	546
Invest. (Sté Cent.)	3290	3290
Jaeger	270	277
Lafitte-Bail	640	615
Lambert Frères	104	106
Lille-Bonnières	1060	....
Loca-Expansion	388	388
Locafinancière	490	490
Locatel	378	385
Louvre (Sté)	1886	1850
Machines Bull	54 50	55 60
Magasins Uniprix	237	216 40 o
Magnant S.A.	130	135 20
Maritime Part.	380	363 50 o
M.H.	....	....
Métal Déployé	410	411

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	165	161 20 d
Naval Worms	111	114 80
Navig. (Nat. de)	180	....
OPB Paribas	427	425
Optorg	210	207
Origny-Desvroise	291 20	290
Palais Nouveauté	1020	1049
Paribas-CIP	976	974
Paris France	240 60	240 60
Paris-Orléans	324	317
Part. Fin. Gest. Im.	1728	1822 d
Pathé-Cinéma	598	622
Pechiney (cert. inv.)	196	198
Piles Wonder	945	937
Piper-Heidsieck	1110	1120
P.L.M.	187	180
Porcher	280	286
Providence S.A.	1760	1820
Publicis	1780	1800
Raff. Souf. R.	215	214
Rhône-Poul. (c. inv.)	420	437
Ricqlès-Zan	142	145
Rochefortaise S.A.	249	245 10
Rochette-Cenpa	60	58
Rosario (Fin.)	190	190
Rougier et Fils	89	89 10
Sacer	195 10	....
Saclor	18 25	18 20
SAFAA	764	794 d
Safic-Alcan	580	579
SAFT	1610	1580
Saga	315	310
St-Gobain C.I.	330	339
Salins du Midi	558	570
Santa-Fé	181 50	180 50
Satam	139	140
Sauters	78	....
Saunier-Duval	86	86
Savoisienne (M)	165	169 d
SCAC	620	....
Scelle Mimbourg	540	535
S.E.P. (M)	220	220
Serv. Equip. Véh.	89	89
Siét	178 90	171 70
Sicotel	415	413
Sinvim	315	314
Siph (Plant. Hévéas)	345	....
SMAC Acieroïd	70 50	67 70
Sté Générale-CIP	1076	1076
Sofal financière	2158	2194
Soffo	338	325
Soficomi	910	900
S.O.F.I.P. (M)	140	....
Sofragi	1055	1090
Soudure Autog.	427	445 d
Souvabel	832	....
Speichim	93 60	96
S.P.I.	639	648
Suez (Fin. de)-CIP	1170	1190
Stami	695	698
Taittinger	2300	2250
Testut-Aquitaine	425	....
Tour Eiffel	475	540 d
Ufiner S.M.D.	511	515
U.A.P.	2850	2860
Uniner	5 25	5 40
U.T.A.	1970	2100
Vicat	605	606
Virax	186	198 70
Waterman S.A.	516	536
Brass. du Maroc	137	137

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1080	1100
Akzo	453	....
Alcan Alum.	210	....
Algemeine Bank	1750	1684 c
American Brands	615	....
Am. Petrofina	300	....
Arbed	420	....
Asturienne Mines	153	....
Bco Pop Español	338	349
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1001	....
B. Régl. Internat.	32990	30000
Br. Lambert	524	520
Canadian-Pacific	70 05	....
Commerzbank	1115	1195
Dart. and Kraft	419 90	418 90
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	386	385
Gén. Belgique	503	491
Gevaert	890	....
Glaxo	100	100
Goodyear	226	220 50
Grace and Co	335	....
Gulf Canada Corp.	72	68 80
Honeywell Inc.	490	470
I.C. Industries	327	355
Int. Min. Chem	180	....
Johannesburg	680	880
Kubota	14 90	14 90
Latonia	290	290
Mannesmann	810	....
Midland Bank Plc	57 80	54
Mineral-Ressourc.	48 30	....
Noranda	90	....
Olivetti	47	47 90
Pakhoed Holding	184	178
Pfizer Inc.	469	470
Procter Gamble	545	....
Ricoh Cy Ltd	33	....
Rolinco	244 80	245 30
Robeco	271	280 20
Rodamco	396 90	381 60
Saipem	27 60	27 70
Shell fr. (port.)	80 50	....
S.K.F. Aktiebolag	313	315
Sperry Rand	500	505
Steel Cy of Can.	99	....
Stilfontein	38 50	37 45
Swedish Match	360	....
Tenneco	265	287
Thorn EMI	50	47 50
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	30 40	30 70
Vieille Montagne	979	....
Wagons-Lits	806	913
West Rand	15	15

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aurep	15	....
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Coparex	390	398
Dubois Inv. (Conts.)	796	795
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	655	....
Révillon	258	259
Rorento N.V.	144 70	144 20
Sopalem	212	101 20 o
S.P.R.	230	....
Ulimex	359	....
Union Brasseries	137 30	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1560	1570
Alain Manoukian	773	774
Asystel	379	374
BAFP	866	850
B.I.P.	1550	1575
Bolloré Technologies	995	1035
Boisset	560	550
Cables de Lyon	855	855
Calberson	685	667
Cardif	3120	3100
Cap Gemini Sogeti	2360	2400
C.D.M.E.	785	799
C. Equip. Elect.	223	232 d
C.E.G.I.D.	968	980
C.G.I. Informatique	560	550
C. Occid. Forestière	125	123
Dafsa	185	186
Dauphin O.T.A.	1665	1670
Davesley	1820	1820
Deville	990	980
Drouot-Assurances	533	535
Editions Belfond	337 50	351
Elect. S. Dassault	880	880
Expand	410	419
Filipacchi	900	896
Guintoli	390	389
Guy Degrenne	940	949
I.C.C.	339	339
IN Informatique	514	528
Loca-Investissement	358	365
Marsatin	556	578 d
Marlin Immobilier	490	480
Métallurg. Minière	167	167
M.M.B.	695	700
Molex	320	....
Navale-Delmas	796	780
Occ. Gest. Fin.	416	416
Parmelle-R.D.	3800	3700
Petit Bateau	276	287
Petroligaz	442	460
Razel	936	935
St-Gobain Emballage	1372	1360
St-Honoré Matignon	260	253 90
S.C.G.P.M.	206	213
Seine-Maine	960	1005
S.E.P.	1286	1350
S.E.P.R.	1599	1598
S.M.T. Goupil	335	339
Solibus	344	343
Sopra	900	900
Valeurs de France	343	345

SICAV (sélection) 25/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	728 46	710 69
Actions France	469 30	447 05
Actions sélectives	608 24	580 66
Audificandi	673 75	643 20
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1189 26	1160 25
A.G.F. 5000	561 33	547 64
A.G.F. ECU	1211 14	1199 16
A.G.F. Interfonds	469 59	458 14
A.G.F. OBLIG.	1226 66	1219 46
Agfimo	673 98	657 52
Alfeli	229 72	219 30
A.L.T.O.	208 67	199 21
America-Valor	780 75	745 36
Amérique Gestion	392 07	374 29 ◆
Arbitrages court terme	5087 06	5058 96 ◆
Argonautes	426 32	406 99
Associc	1261 90	1261 90
Aurecic	1285 22	1247 79
Bourse-Investiss.	476 68	455 06
Bred Associations	2711 29	2703 18
Capital Plus	1641 36	1641 36 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	875 20	835 51
Convertimmo	389 26	383 90
Cortal court terme	11952 17	11952 17
Cortexa	862 98	819 32
Credinter	481 66	467 63
Croiss. France	291 93	279 36 ◆
Croiss. Mercure	2767 52	2695 91 ◆
Croiss. Immobil.	661 51	631 51 ◆
Cross. Prestige	379 50	362 29 ◆
Démilar	12947 86	12947 86
Drouot-France	864 22	824 55
Drouot-Investiss.	1102 68	1052 68
Drouot-Sécurité	253 60	242 10
Drouot-Sélection	148 58	141 84
Ecocic	1197 65	1180 16
Elicoop Sicav	10875 55	10848 43
Energie	257 05	245 39
Eparcic	2908 60	2902 99
Eparcourt Sicav	8068 23	8048 11
Epargne Associations	25405 79	25367 74
Epargne-Capital	8084 24	8004 20
Epargne-Croiss.	1553 66	1483 11
Epargne-Industr.	773 62	738 54
Epargne-Inter	654 06	624 40
Epargne-Long-Terme	1780 53	1713 41
Epargne-Oblig.	206 55	201 02
Epargne-Unie	1241 91	1185 59 ◆
Epargne-Valeur	435 32	415 58
Epacolig	1330 25	1327 59
Eurocic	10390 64	10237 08
Euro-Croissance	564 68	548 23
Eurodyn	1083 87	1048 23 ◆
Financière Plus	27334 27	27063 63
Fiord Placement	63818 08	63301 55
Fiord Trimestriel	1168 91	1161 64
Fiord Valorisation	13644 78	13279 20
Foncier Investiss.	1146 07	1118 12
Foncival	293 92	280 59
France Eco Plus	10319 85	10217 67
France-Garantie	320 15	319 51 ◆
France-Investiss.	586 74	571 59 ◆
Francic-Net	128 11	128 84
France-Obligations	477 65	472 92
Francic	401 94	380 23

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1274 48	1274 48
Fructicapi	312 74	308 12
Fructidor	266 25	262 32
Fructifrance	812 58	792 76
Fructivar	80166 20	79966 28
Fructi ECU	678 02	589 48
Fructi-Première	12572 31	12385 51
Fructoblig	1132 70	1131 57 ◆
Gestilion	60028 40	59978 70
Gestion Associations	154 08	150 70
Gestion Mobilière	743 38	709 68
Gest. Rendement	506 25	483 29
Gest. Sél. France	794 07	758 06
Haussmann Associat.	1297 23	1297 23
Haussmann court terme	1121 42	1121 42
Haussmann Epargne	1405 74	1405 74
Haussmann Europe	1982 53	1892 63
Haussmann France	1095 81	1045 93
Haussmann Oblicrois.	1332 09	1332 09
Haussmann Obligation	1593 64	1521 37
Horizon	1257 78	1221 13
I.M.S.I.	634 53	605 76 ◆
Indo-Suez Valeurs	808 36	771 70
Ind. française	14470 19	14186 46
Interoblig.	11962 03	11601 95
Intersélect France	481 26	469 44
Intervaleurs Indust.	579 03	549 24 ◆
Invest. net	14962 90	14933 23
Invest. Obligataire	17833 81	17798 21
Japacic	171 34	166 35
Jeune Epargne	231 57	228 15
Laffitte-crt-terme	61602 42	61602 42
Laffitte-Expansion	848 15	809 69
Laffitte-France	352 47	336 49
Laffitte-Japon	334 68	319 50
Laffitte-Oblig.	155 30	148 26
Laffitte-Rend.	219 88	209 91
Laffitte-Tokyo	1276 24	1218 37
Lion-Associations	11002 08	11002 08
Lion-Institutionnels	25829 80	25765 39
Lionplus	75447 70	74700 69
Livret portefeuille	619 80	601 75
Méditerranée	164 90	157 42
Mondiale Investissem.	479 96	458 20
Monécic	5721 32	5721 32
Mone.J.	50964	50964 ◆
Multi-Obligations	471 80	460 41 ◆
Mutuelle Unie Sél.	162 76	155 37
Natio-Assoc.	6916 31	6902 50
Natio.-Epargne	13844 35	13707 28
Natio.-Inter.	1195 01	1163 03
Natio-Obligations	576 48	561 05
Natio.-Patrimoine	1423 18	1385 08
Natio.-Placements	64984 78	64984 78
Natio.-Revenus	1135 97	1124 72
Natio.-Sécurité	52817 61	52817 61
Natio.-Valeurs	772 85	737 61
Nord-Sud Développ.	1236 23	1233 76
Oblicoop Sicav	1514 50	1484 80
Oblilion	1174 52	1143 09
Optimalor	649 32	619 88
Orient-Gestion	169 18	161 51 ◆
Paramérique	538 39	513 98
Paraeurope	858 94	818 08
Paribas Epargne	15476 61	15444 72
Paribas Gestion	645 35	619 04

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parunion-Valor	1106 31	1104 21
Patrimoine-Retraite	1677 70	1644 80
Phénix Placements	279 69	278 29
Pierre Investiss.	768 88	734 01 ◆
Placement crt-terme	71673 74	71673 74
Placement J	53196 59	53196 59
Priv'Association	21770 10	21770 10
Province Investiss.	540 44	515 93
Rentacic	174 12	171 55
Revenus Trimestriels	6173 42	6112 30
Revenu Vert	1239 85	1238 61 ◆
St-Honoré Assoc.	14312 13	14240 93
St-Honoré Bio-aliment.	742 67	708 99
St-Honoré Capital	......	......
St-Honoré Pacifique	542 06	517 48
St-Honoré P.M.E.	430 97	411 43
St-Honoré Réal	11031 48	10987 51
St-Honoré Rendement	12314 20	12252 94
St-Honoré Technol.	756 63	722 32
St-Honoré Valor	12643 70	12543 35
Sécuricic	10729 51	10718 79
Sécur. Mobilière	449 95	428 59 ◆
Sécuri-Tirst	10222 07	10222 07
Sél.court terme	12211 76	12120 85
Sicaden (Cadam BP)	794 99	783 24
Sicav-Associations	1338 89	1336 22
S.F.I. fr. et étr.	594 65	577 33
Sicavenno	792 37	756 44 ◆
Sicav 5000	361	351 34
Silvafrance	567 11	551 93
Silvarte	422 10	410 80
Silvarente	224 99	218 97
Silvinter	417 56	408 38
S.I.-Est	1345 80	1284 77
S.I.G.	928 43	885 92 ◆
S.N.I.	1202 66	1187 63
Sobliwest	556 73	533 07
Sogepargne	422 96	407 67
Sogevec	53908 64	52338 49
Sogevar	1061 59	1013 45
Sogister	1320 20	1260 33
Soleil Investiss.	513 40	490 12
Technocic	1202 35	1167 33
U.A.P. Investiss.	406 41	387 98
Uni-Associations	111 55	111 55 ◆
Unifrance	474 74	453 21 ◆
Unifoncier	1339 01	1278 29 ◆
Uni-Garantie	1479 70	1450 86 ◆
Unigestion	919 15	877 47
Uni-Japon	1512 85	1444 25 ◆
Uni-Régions	2817 47	2498 78 ◆
Univente	2354 99	2277 56 ◆
Univer	189	189 ◆
Univers-Obligations	1882 46	1807 79 ◆
Valorem	509 94	495 53
Valoblig	61518 28	60808 19
Valorg	1439 44	1438
Valrexi	76017 63	75979 64

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	75 20	78 80
Casino	190 10	190
Pernod Ricard	267	267
Total	9 85	9 70
Souscription		
Peninsons Réun.	....	....
Rallinga	....	....
Sefimeg	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 681	6 690	6 460	6 860
ECU	6 889	6 880	....	....
Allemagne (100 DM)	327 690	327 720	317	337
Belgique (100 F)	15 828	15 827	15 050	15 900
Pays Bas (100 fl.)	290 570	290 350	280	298
Danemark (100 krd)	86 730	86 670	85 500	90
Norvège (100 k)	91 840	91 580	87 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 024	9 927	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	5	5	4 700	5 500
Italie (1 000 lires)	4 748	4 751	4 500	5
Suisse (100 fr.)	406 450	406 570	393 500	413 500
Suède (100 krs)	97 160	97 080	93 500	99
Autriche (100 sch)	46 600	46 580	44 850	47 200
Espagne (100 pes.)	5 016	5 006	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 606	4 598	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 805	4 814	4 630	5 080
Japon (100 yens)	4 364	4 352	4 200	4 420

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/8
Or fin (kilo en barre)	82800	81800
Or fin (en lingot)	82150	81800
Pièce française (20 fr)	520	520
Pièce française (10 fr)	355	......
Pièce suisse (20 fr)	533	541
Pièce latine (20 fr)	467	470
Souverain	634	630
Pièce de 20 dollars	3160	3080
Pièce de 10 dollars	1502 50	1510
Pièce de 5 dollars	1100	......
Pièce de 50 pesos	3165	3180
Pièce de 10 florins	480	498
Or Londres	384 65	......
Or Zurich	386 50	380 60
Or Hongkong	384 50	......
Argent Londres	5 25	......

Le Monde

ÉTRANGER
2 La catastrophe volcanique au Cameroun.
3 RFA : le congrès de Nuremberg.
– Philippines : le Parti communiste à l'heure des négociations et de l'autocritique.
4 Colombie : la lutte contre l'opposition armée.

POLITIQUE
6-8 La commission des magistrats conteste le projet de redécoupage électoral dans soixante-trois départements.

SOCIÉTÉ
10 Les incendies sur la Côte d'Azur.
– La conférence de Vienne sur Tchernobyl.
14 Les catholiques américains craignent une reprise en main du Vatican.

CULTURE
11 Le concert de Prince au Zénith.
– « Digressions » par Bernard Frank.
14 Communication.

ÉCONOMIE
19 Des TUC aux « petits boulots ».
– Inde : les concessions au secteur privé inquiètent les classes moyennes.
20 La CEE impose des surtaxes sur les importations de photocopieurs japonais.
20-21 Marchés financiers.

SERVICES
Radio-Télévision 13
Annonces classées .... 15 à 18
Météorologie 13
Mots croisés 13
Carnet 14
Loto 12
Programmes des spectacles ... 12

A Heidelberg

M. Mitterrand rencontre le chancelier Kohl pour des entretiens privés

M. Mitterrand et le chancelier Kohl passent la journée de ce mardi 26 août à Heidelberg, pour avoir une série d'entretiens privés. Ce déplacement du président de la République a d'abord été annoncé lundi après-midi à Bonn, avant d'être tardivement confirmé par l'Élysée. L'accord entre la chancellerie et la présidence ne date pourtant pas de ces derniers jours mais remonte au début du mois d'août. Et c'est vendredi dernier que l'Élysée avait informé M. Chirac du déplacement du président de la République.

Bien qu'on se refuse à tout commentaire public à Matignon, cette nouvelle rencontre Mitterrand-Kohl a créé un certain agacement dans l'entourage du premier ministre. N'est-elle pas notamment destinée à estomper la rencontre Chirac-Kohl annoncée il y a moins d'une semaine et prévue pour le 9 septembre ? MM. Kohl et Chirac n'ont eu, jusqu'à présent, que deux brèves prises de contact – l'une à Bonn, l'autre au sommet européen de La Haye – depuis l'arrivée au pouvoir du maire de Paris en mars alors que le président socialiste et le chancelier chrétien-démocrate se rencontrent ce mardi pour la troisième fois en tête à tête depuis la même date.

Les deux derniers tête-à-tête remontent au 17 juin, à Rambouillet, et au 24 avril à Trèves. Le fait que le chancelier Kohl n'ait pas jugé bon de saluer M. Chirac lors de sa venue à Rambouillet avait fait grincer des dents à Matignon.

On se défend bien sûr à l'Élysée de toute « mauvaise manière » à l'égard du premier ministre et on affirme que la rencontre d'Heidelberg s'inscrit dans le cadre normal des contacts franco-allemands. Il s'agit, pour le président de la République, dit-on, *« de faire un tour d'horizon des questions internationales, notamment après le voyage du président de la République en URSS »*.

M. Mitterrand voudrait aussi examiner avec le chancelier *« les perspectives de la coopération franco-allemande et de la construction européenne »*. Cette rencontre, qui a lieu à Heidelberg à la demande de M. Mitterrand qui voulait se rendre dans ce centre universitaire, intervient le jour où M. Johannes Rau, le chef du SPD, devait prendre la parole devant le congrès de son parti réuni à Nuremberg, ce qui permettra dans une certaine mesure au chancelier ouest-allemand de ravir quelque peu la vedette à son rival politique.

M. Mitterrand, qui devait regagner Paris en fin de journée, devait s'adresser à la presse en compagnie du chancelier Kohl à l'aéroport de Francfort, aux alentours de 17 heures.

A l'université d'été des Jeunes Démocrates sociaux

Mme Veil propose de relancer le dossier de la défense européenne

AUBENAS
de notre correspondant

Invitée de la première journée de l'université d'été des Jeunes Démocrates sociaux qui se tient cette semaine au centre de vacances d'Imbours, en Ardèche, Mme Veil a adressé lundi 25 août un message « européen » aux jeunes centristes : *« Vous avez le privilège mais aussi la responsabilité de prendre le relais du CDS, la formation politique qui s'est le plus engagée pour la construction européenne (...). Si l'on regarde ce qui s'est fait depuis 1945, l'idée européenne est à la fois la plus novatrice, la plus généreuse, la plus porteuse de possibilités pour préparer l'avenir, pour changer le monde... »*.

Mme Veil soulignait ensuite que c'était un fait unique dans l'histoire que ce rassemblement d'Etats *« qui se traduit par des institutions tout à fait originales et qui se manifeste par le premier Parlement international élu au suffrage universel direct. Il n'a pas encore donné tous ses fruits. Il tâtonne. Il fonctionne plus ou moins bien, mais il existe. Il n'est pas entièrement responsable de ses défauts (...). Nous vivons à douze avec des références, des traditions, des habitudes tout à fait différentes, des langues différentes, un siège qui n'est pas unique (...). Pourtant, ce Parlement se fait petit à petit... »*.

Elle a poursuivi : *« Il faut affirmer notre volonté d'une sécurité européenne et faire les premiers pas, qui seront longs, vers une défense européenne. »* Mme Veil a souligné que ce dossier de la défense européenne avait été celui du CDS. Elle a ajouté : *« Aujourd'hui, l'Europe économique s'essouffle un peu. Nous nous sentons peut-être plus menacés. Nous sentons mieux les interdépendances entre les Européens.*

» Nous voyons les risques que courent certains pays. Nous entendons les discours de sirènes que tient l'Union soviétique qui, avec un discours européen, risque de charmer certains de nos partenaires. Elle affirme qu'elle est prête à faire de grandes concessions. En fait, elle veut éviter une véritable organisation de défense européenne solidaire avec les Américains. C'est là que l'Europe a progressé et qu'elle est en train de progresser.

» Ce dossier, celui de la défense européenne, sera long à mûrir mais il s'est élargi. Il faut envisager l'Europe d'une façon pragmatique, dans ses réalisations concrètes, mais aussi d'une façon ambitieuse. Nous la ferons à la condition de n'avoir aucun préjugé, aucune arrière-pensée, aucun a priori. Nous sommes disponibles pour continuer au fond la voie tracée par les pays européens démocrates sociaux. »

A. G.

CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Onzième partie

« La trouvaille de l'année »

C'était mal parti. Pour la beauté du jeu, s'entend. Encore la Gruenfeld et la répétition des douze premier coups de la neuvième partie. On avait à peine remarqué l'innovation de Karpov au treizième coup (Dé2) dont Kasparov avait l'air de se soucier comme d'une guigne, lui qui ne prit que cinq minutes pour jouer ses quatorze premiers coups. Un petit « blitz ». Et, soudain, la *« trouvaille de l'année »*, comme l'a qualifiée Nunn (seizième joueur mondial) : 15. Txç6 ! ! A la sortie de l'ouverture, Karpov donne une qualité.

Dans la salle réservée aux analyses, les grands maîtres sont stupéfaits. Mais, devant l'échiquier, Kasparov reste impavide. Cinq petites minutes de réflexion et il refuse le don grec (si 14... bxç6 - 15. Cé7+ suivi de 16. Cxç6). Son apparente sérénité ne va pas durer un coup de plus, car la tempête se lève. Tempête préparée, à l'évidence, en « laboratoire » par Karpov, qui, jusqu'à l'admirable 17. Dé1, n'a utilisé que dix-neuf minutes de son temps. Mais, comme le note Miles, le problème pour Karpov est que, quand il se lance dans des complications, c'est Kasparov qui joue encore mieux que lui.

Cette fois, dans la bataille qui va suivre, on peut dire la bagarre, le challenger ne va pas se montrer inférieur au champion du monde. Cherchant à tout prix le gain, Karpov va sacrifier un cavalier au vingt-troisième coup (Miles pense qu'il aurait dû sacrifier le cavalier en h4 et non celui en é7) et, jusqu'au « contre » terrible de Kasparov (24...Dé5), c'est tout de même lui qui menait la folle sarabande.

Il l'arrêta net, mais après plus d'une demi-heure de réflexion, avec : 25. - Tf7, qui entraîna une série d'échanges, le laissant dans une position légèrement inférieure, sans plus. Au quarante et unième coup, Kasparov haussa les épaules et, se rendant à l'évidence, tendit la main à son adversaire en lui proposant la nullité.

C'est ainsi que s'est terminée la onzième partie jouée le lundi 25 août. L'avant-dernière à Londres, et la plus belle. Karpov n'a pas réussi à remonter son handicap, se retrouvant toujours mené d'un point *(6-5)*. Il a maintenant le droit de croire qu'il peut y parvenir. Douzième partie, le mercredi 27 août.

B. d. C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Onzième partie
Défense Gruenfeld

1. d4	Cf6	22. Rh2	Dh5
2. ç4	g6	23. Cxg6+	hxg6
3. Cç3	d5	24. Dxg6	Dé5
4. Ff4	Fg7	25. Tf7 (31)	Txf7 (13)
5. é3	ç5	26. Dxf7	Cg5
6. dxç5	Da5	27. Cg6+	Rh7
7. Tç1	dxç4	28. Cxé5	Cxf7
8. Fxç4	0-0	29. Cxf7	Rg6
9. Cf3	Dxç5	30. Cd6	fxé3
10. Fb3	Cç6	31. Cç4	éxf2
11. 0-0	Da5	32. Txf2	b5
12. h3	Ff5	33. Cd3	a5
13. Dé2	Cé4	34. Rg3	a4
14. Cd5	é5	35. Tç2	Tf8
15. Txç6	éxf4 (5)	36. Rg4	Fd4
16. Tç7	Fé6 (37)	37. Té2	Fxé3
17. Dé1	Db5	38. Txé3	Tf2
18. Cé7+ (27)	Rh8	39. b3	Txg2+
19. Fxé6	fxé6 (7)	40. Rf3	Txa2
20. Db1 (5)	Cg5 (12)	41. bxa4	Nulle
21. Ch4 (28)	Cxh3+		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Protestation du Luxembourg après l'incident de la centrale de Cattenom

Le récent incident de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) a donné lieu, de la part du Luxembourg, à des demandes d'explication transmises, le lundi 25 août, aux autorités françaises. Le ministre luxembourgeois de l'intérieur, M. Jean Spautz, s'est interrogé sur les dix heures qui se sont écoulées entre le moment où les sous-sols de la centrale ont été inondés par plusieurs milliers de mètres cubes d'eau, et celui où il a été averti. Le président du gouvernement, M. Jacques Santer, a également protesté en soulignant que cela ne *« correspondait pas aux modalités arrêtées par la convention »*, signée le 12 mai dernier entre les deux pays sur la rapidité d'information en cas d'incident dans la centrale. Il y a donc tout lieu de croire, que M. Santer abordera le sujet lors de sa rencontre à Paris avec M. Jacques Chirac.

Le gouvernement ouest-allemand semble, lui, beaucoup moins inquiet. Un porte-parole du ministère de l'environnement a déclaré lundi que les autorités du pays étaient déterminées à *« poursuivre la coopération avec le gouvernement français pour améliorer la sécurité des centrales nucléaires »*. *« Nous ne pouvons pas encore nous faire une idée exacte de la panne qui s'est produite, mais il est exclu que l'eau de cette fuite soit radioactive »*, a ajouté M. Detlef Diehl, précisant que Bonn avait été averti *« par voie orale »* de l'incident par les autorités françaises, lundi matin.

Enfin, le gouvernement fédéral n'a pas manifesté l'intention de donner suite aux protestations du ministre sarrois de l'environnement, le ministère de l'environnement de Bonn estimant que *« la sécurité de la centrale de Cattenom est identique à celle des centrales allemandes »*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 août

L'avance continue

Inlassablement, la Bourse continue à avancer, toujours à petits pas, et a encore gagné, mardi matin, au cours de la séance préliminaire, un peu de terrain. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle progression de 0,37 %. Haussse de Peugeot (+ 3,5 %), ELF (+ 3 %), Valéo (+ 2 %), Eurocom (+ 1,7 %), Total (+ 1,6 %), Midi (+ 1,4 %). Recul de Guyenne et Gascogne (– 2,5 %), Chargeurs (– 2,4 %), Leroy-Somer (– 1,5 %), Europe nº 1 (– 1,4 %), Alsthom (– 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	472	470	470
Agence Havas	1795	1780	1792
Air Liquide (L')	760	760	763
Alsthom	385	384	381
Bancaire (Cie)	1352	1345	1350
Bongrain	2050	2050	2055
Bouygues	1445	1445	1449
B.S.N.	4139	4138	4139
Carrefour	3369	3380	3375
Chargeurs S.A.	1425	1420	1390
Club Méditerranée	625	628	630
Dumez	1495	1490	1505
Eaux (Gén.)	1340	1349	1348
ELF-Aquitaine	333	335	343
Essilor	3200	3200	3200
Lafarge-Coppée	1449	1440	1449
Michelin	3480	3480	3490
Midi (Cie)	1715	1730	1740
Moët-Hennessy	2291	2291	2290
Navig. Mixtes	1225	1225	1230
Oréal (L')	3844	3844	3845
Pernod-Ricard	1089	1086	1084
Peugeot S.A.	1149	1160	1189
Sanofi	715	715	720
Source Perrier	758	758	760
Télémécanique	3270	3280	3260
Thomson-C.S.F.	1720	1720	1720
Total-C.F.P.	435	436	442
T.R.T.	3190	3190	3190
Valéo	492	500	502

Le numéro du « Monde » daté 26 août 1986 a été tiré à 482 417 exemplaires

Avant un voyage au Canada

M. Chirac prendra la parole le 24 septembre à l'ONU

Les services du premier ministre devaient annoncer ce mardi 26 août que M. Chirac se rendra le 24 septembre à New-York, pour prononcer devant l'Assemblée générale des Nations unies un discours consacré à la politique étrangère de la France. Le premier ministre gagnera ensuite le Canada, pour une visite officielle de trois jours, notamment au Québec.

A B C D E F G

Europe 1 courtise les radios locales

Les auditeurs seront-ils bientôt appelés à *« vivre en Europe 2 »* ? Depuis son arrivée à la tête d'Europe 1, le 28 mars, Frank Ténot sait que l'avenir du poste périphérique passe par son implantation et son développement sur la bande FM. C'est, aujourd'hui, chose partiellement faite pour le programme « onde longue » que Parisiens, Brestois ou encore Lyonnais, peuvent entendre en modulation de fréquence et en stéréo.

Parallèlement, le groupe Europe 1-Communication repense sa stratégie à l'égard des radios locales privées : l'accord avec la station parisienne CFM 89 (devenue réseau) a été rompu fin mai et décision est maintenant prise de lancer, avant la fin de l'année, un nouveau programme essentiellement musical. Financé par la publicité, ce programme, dont le nom de code – provisoire – est « Europe 2 », serait retransmis par le satellite Télécom-1 et proposé gratuitement aux radios locales privées qui en feraient la demande. Celles-ci n'acquitteraient que les frais de transmission.

Il faut sans doute voir dans cette initiative un double objectif : toucher un public différent – la cible visée irait de dix-huit à quarante-cinq ans – de celui d'Europe 1, dont l'audience a été mise à mal par la montée en puissance des radios locales privées ; diversifier l'activité radiophonique. Les ressources publicitaires de l'antenne « onde longue » étant particulièrement vulnérables à la concurrence des nouvelles télévisions. Les bénéfices d'Europe 1-Communication n'ont-ils pas chuté de 85 % pour les six premiers mois de l'exercice 1985-1986 par rapport à la même période de l'exercice précédent, régressant ainsi de 17,178 millions de francs à 2,448 millions de francs ?

P. A. G.

Naufrage d'un cargo polonais dans la Manche

Tous les occupants ont été sauvés

Les trente et un passagers et membres d'équipage d'un cargo polonais, immatriculé à Gdansk, le *Sopot*, qui a coulé dans la tempête au large des côtes du Finistère dans la nuit du 25 au 26 août, ont tous été sauvés. Les secours sont arrivés vers 22 h 30 à environ 15 milles nautiques au sud-sud-ouest de l'île d'Ouessant, près du cargo immatriculé à Gdansk. Le bateau, dont la cargaison s'était désarrimée, accusait alors une gîte de plus de 20 degrés, le vent soufflait à 70 km/h et les creux atteignaient 7 à 8 mètres.

Les sauveteurs ont dû ordonner aux passagers et aux membres de l'équipage de sauter par-dessus bord, les un après les autres ; puis le Zodiac mis à la mer par le remorqueur *Abeille-Flandres* ainsi que les plongeurs largués par deux hélicoptères Super-Frelon de la marine nationale les ont recueillis un à un. Seul le cuisinier du *Sopot* a été secouru par un autre cargo polonais, le *Obronc Poczty*, qui s'était dérouté pour porter secours au *Sopot*.

Peu après le sauvetage, le centre opérationnel de surveillance et de sauvetage de Corsen-Ouessant signalait que le *Sopot* était en train de couler.

A Toulon

Remise en liberté du président de la Maison du para

Inculpé le 21 août et placé en détention pour port d'arme prohibée (*le Monde* du 23 août), au cours de l'enquête sur la mort de quatre membres de SOS-France, M. Bernard Bagur, président de la Maison du para à Toulon, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, lundi 25 août. M. Bagur avait annoncé son intention de remplacer, à la tête de SOS-France, Claude Noblia, tué dans l'explosion du 18 août à Toulon.

A sa sortie de prison, M. Bagur a déclaré : *« Les morts de SOS-France étaient mes amis. Ils étaient également membres de la Maison du para. »*